

ABONNEMENTS :

Par an (d'avance)..... \$1.00
Payable dans le cours de l'année... \$1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le Canadien, quotid. par an..... \$5.00
" " semi-q., "..... \$3.00
L'Evénement, journal populaire..... \$3.00

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès..... 25 "

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires,

BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC

SAMEDI 24 AOUT 1889

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE du "Canadien" est le plus grand journal français de la Province. Il donne 16 grandes pages de lecture chaque semaine et contient toutes les nouvelles du Canada et du monde entier.

DERNIER AVIS

Comme nous l'avons annoncé, nous avons commencé à discontinuer tous ceux qui n'ont pas payé leur abonnement d'avance, et au 15 d'août nous mettrons les comptes des retardataires en collection.

DECISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOUENNAUX

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.
2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal.
3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.
4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Avis important

Beaucoup de nos lecteurs de la campagne et des États-Unis nous mettent souvent dans l'embarras et s'exposent eux-mêmes à des désagréments, en nous expédiant le prix de leur abonnement tantôt en omettant en tête de leur lettre le lieu de leur résidence, tantôt en ne signant pas leur nom au bas de leur communication. Comment veulent-ils que nous puissions dans ces conditions accuser réception de l'argent qu'ils nous expédient ?
Cela est absolument impossible, et c'est pourquoi nous les prions, tant dans leur intérêt que dans le nôtre, de ne plus commettre d'oubli semblable à l'avenir. Qu'ils veillent bien dater leurs lettres et les signer avec soin, afin qu'il n'y ait plus d'erreurs entre eux et nous.
Nous prions en même temps ceux qui démentent, de nous transmettre exactement leur ancienne et leur nouvelle adresse.
Nous avons reçu ces jours derniers les montants suivants, dans des lettres datées de us non signées. Les expéditeurs voudront bien nous renseigner d'une manière plus complète :
Saccarapa, Maine, \$1; St-Jean Deschallions, \$1 en timbres-poste; St-Julie de Somerset, \$1; Weedon, \$1; St-Jérôme de Métabetchouan, Lac St-Jean, \$1; Matane, \$1; Envoyez pour un an, \$2, (ni adresse ni signature); Trois-Rivières, \$1; Viger, Témiscouata, \$1; Wells, Hamilton Co, N. Y., \$1; Lavase, Ont., \$1.

On déclare à Ottawa qu'on ne connaît rien encore des négociations qui seraient entamées entre le gouvernement impérial et celui des États-Unis à propos de la réciprocité dans le commerce de bois.

Philippoteaux, le célèbre panoramiste, l'auteur du Cyclorama "Jérusalem pendant le Crucifiement" de la rue Sainte-Catherine, vient de transporter à Paris —sur toile— les chutes du Niagara.

PAS DE TRAVAIL, PAS DE CAPITAL

Que l'on trouve de l'or tant qu'on en voudra à l'état brut, c'est de l'or sans valeur ; qu'on le broie, qu'on le passe au creuset, qu'on en fasse de la monnaie ou des ornements, on crée par la manipulation, la valeur utile de ce métal. Qu'on prenne une terre, la plus fertile possible, si elle est remplie de broussailles, quand bien même le fond en serait donné gratis, elle est inutile, sans valeur, tant que la charrue n'a pas fait le sillon, tant que le sèmeur n'y a pas jeté le grain. Prenez une peau d'animal, que vaut-elle ? rien à proprement parler pour la société : passez-la chez le tanneur il la travaille, il en fait du cuir ; mais le cuir à quoi servirait-il si on ne le travaillait à son tour pour le convertir en chaussures, en courroies, en attelages, etc ? Le morceau de pierre brute pris dans la carrière ne coûte rien, ne vaut rien ; donnez lui une proportion conque, tauportez-le, travaillez-le, façonnez-le, transformez-le en bloc de construction, en statue, en moulure, en ogive, etc, par le travail, vous en faites une valeur ; or la valeur donnée aux objets de la nature par le travail constitue le capital, donc, "pas de travail, pas de capital !" —C'est la grande loi du monde, loi inévitable, absolue, rigide, dont la négligence produit la ruine quand même. Il n'y a pas à sortir de cette loi. Cependant bien des esprits sont encore sous l'impression en dépit de faits patents, que dans la société, telle que constituée aujourd'hui, on devrait plutôt dire — "Pas de capital, pas de travail." — Le plus tôt on reviendra de cette erreur, pour la société, le mieux ce sera.

L'agitation socialiste qui se manifeste en Europe, et beaucoup même chez nos voisins américains, les discussions aux congrès ouvriers, qui siègent actuellement à Paris, les prochaines réunions ouvrières à Montréal, nous obligent, pour raison d'actualité à toucher aujourd'hui à cette question de la relation entre le travail et le capital qui, nous l'espérons, recevra chez nous, en Canada, une solution paisible, si l'on veut être sages, et surtout patients.

Les relations entre le travail et le capital, nous ne savons trop pourquoi, peut-être par suite de l'égoïsme qui fait le fond du tempérament de notre pauvre humanité, ont été tellement défigurées que, pour certaines gens, elles ne consistent plus dans une association rationnelle du capital et du travail, mais dans l'exploitation de l'ouvrier par le capitaliste ; erreur grave et d'autant plus dangereuse qu'elle est propre à exciter des convoitises illégitimes et à faire naître les rancunes entre gens vivant sous le ciel.

Il n'y a qu'un mur bien léger, une distinction facile à saisir entre le patron et l'ouvrier : c'est le capital. Le patron est selon le cas un travailleur qui, à ses risques et périls entreprend un travail quelconque avec des valeurs qu'il s'est procurées, soit par son travail ou par emprunt. L'ouvrier est un travailleur qui reçoit sur les capitaux du patron un prix stipulé, pour exécuter un ouvrage quelconque. Le patron passe à la consommation ses produits résultant du travail de l'ouvrier et de l'emploi raisonné de son capital ; l'ouvrier, lui, vend son travail au patron.

En thèse générale, le prix du travail est moins sujet aux fluctuations que le prix des produits du travail. Aujourd'hui le capitaliste fait un gain, demain il le perdra. Il est à la merci du consommateur. Or

le consommateur, c'est tout le monde : l'ouvrier, le capitaliste, l'agriculteur, qui consomment le produit du travail, au fur et à mesure des besoins. Il devient donc impossible, ou à peu près que le salaire des ouvriers suive les variations des prix de consommation. Le salaire qui représente pour ainsi dire, une moyenne entre les extrêmes de la hausse et de la baisse, est une sorte d'assurance contre les éventualités produites par le plus ou moins de demandes pour la consommation. Pour être moins sujet à variation que le produit du travail, le prix du travail n'en est pas pour cela absolument stable ; le vouloir, serait prétendre à une impossibilité matérielle. Le travail, intrinsèquement parlant, étant une valeur il doit comme toute valeur se ressentir du niveau plus ou moins élevé de l'offre et de la demande.

Plus les capitaux sont abondants dans un pays, plus l'industrie s'y développe, plus cette industrie exige de talents spéciaux, plus aussi les salaires sont élevés.

De fait, la plus grande partie de la société, se compose de salariés. Ouvriers, domestiques, fonctionnaires publics, employés à divers degrés, avocats, notaires, musiciens, instituteurs, etc, etc, tous ces noms représentent la rémunération reçue en échange d'un service, du travail personnel et non d'un produit matériel résultant de l'action combinée du travail et du capital.

Ainsi on achète le travail comme on achète le produit du travail ; de là les nombreux doints d'analogie dans la manière dont le travail et, les produits du travail obéissant à la loi de la demande et de l'offre. Il existe cependant une différence importante. On tend à acheter les produits au prix qu'ils coûtent et la concurrence rapproche le prix de vente du prix de revient ; ce qui est un bien pour le consommateur. Le travail tend à se vendre au prix valant c'est-à-dire, obtenir une récompense en rapport avec l'utilité qu'il procure. Ce qui est encore une chose juste. D'un côté l'ouvrier donne son travail, à loyer, c'est ce que l'on appelle le louage du travail ; de l'autre le patron accepte ce travail à loyer moyennant un prix stipulé qu'on nomme le salaire.

On a prétendu bien souvent que le salariat était un mode d'exploitation du travail par le capital. Sans le travail, le capital ne peut rien, sans le capital, le travail rendu à un certain point de production, devient infécond, son action se fixe dans un certain horizon limité, et son œuvre n'avance que très lentement ; le travail est d'autant plus fécond que le capital est abondant. Le salariat est un contrat libre. En théorie, l'ouvrier ne peut pas plus dire qu'il est exploité par son patron, que le patron lui-même, ne peut le dire de la banque, le détaillant de son fournisseur de gros, l'acheteur du marchand.

Sans doute la position du capitaliste est préférable. Peut-on empêcher qui veut l'être capitaliste, peut-on empêcher l'épargne qui est la source du capital ? Aussi l'ouvrier doit-il s'efforcer de devenir capitaliste en épargnant. Celui qui possède un capital n'est pas toujours en mesure de l'utiliser avantageusement. Il peut le prêter à d'autres et demeurer salarié. C'est un cas qui se rencontre très fréquemment ; ce qui ne nuit en rien à la légitimité du louage du travail.

Le taux du salaire à sa valeur ; mais cette valeur comme celle des produits ne saurait être établie que par un débat entre celui qui offre et celui qui demande, débat libre, dégagé de toute influence directe ou indirecte. Les patrons ont deux

avantages ; un capital qui leur permet d'atténuer le chômage ; ils sont comparativement moins nombreux que les ouvriers ; par suite, soit qu'il y ait entre eux entente directe, soit qu'il y ait seulement désir de la part de chacun d'eux de ne pas surélever les salaires dans leur profession, ils jouent ensemble le rôle que jouent sur un marché quelconque un petit nombre d'acheteurs et un grand nombre de vendeurs.

Seul, isolé, un ouvrier qui n'est pas doué d'un talent exceptionnel, ne peut en général, qu'accepter le prix du marché établi par conventions antérieures à son offre, soit tacites, soit explicites. Il ne peut donc faire valoir des prétentions à une augmentation que dans les circonstances où le travail de sa profession est plus recherché. Réunis, les ouvriers, concertant leur demande d'augmentation et leur refus de reconstruire le travail si l'augmentation n'est pas accordée, disposent d'une force capable de contrebalancer celle des patrons. Cette force se nomme la coalition.

La coalition est un droit qui dérive de la liberté du travail, c'est-à-dire de la liberté d'offrir son travail à prix déterminé, de travailler ou non, de conseiller à un camarade dans un intérêt commun, de cesser de travailler, excepté à des conditions déterminées ; c'est une manière d'exercer la liberté individuelle. Là où la coalition perd son caractère de légitimité, c'est lorsqu'elle use de moyens violents pour arriver à ses fins, et particulièrement en arrêtant violemment la concurrence par le travail d'autrui. La violence entraîne toujours dans ce cas, l'appauvrissement de l'industrie et par suite l'abaissement des salaires.

C'est mal comprendre les principes de la coalition, que de prétendre asservir par la force la liberté d'une catégorie d'individus aux résolutions d'une autre catégorie. "Se coalise qui veut, travaille qui veut, s'abstient qui veut."

Il n'est pas aisé de bien faire apprécier cette maxime par de grandes réunions d'hommes ; cependant il est à espérer que, à mesure que l'instruction se répandra parmi nos classes ouvrières, elle sera mieux comprise et que la concorde et prospérité qui en est la conséquence résulteront de son application raisonnée et continuelle.

ÇA ET LA

Le gouvernement de Québec a accordé \$500 qui seront distribuées en prix aux courses qui sont commencées hier à l'hippodrome.

C'est à titre d'encouragement et pour engager les cultivateurs à améliorer la race chevaline que le gouvernement, par l'intermédiaire de l'hon. M. Rhodes, a accordé cet octroi.

On a fait la même chose à Montréal et il est entendu que cette subvention se répètera chaque année.

On vient d'inaugurer à Eschenberg, petite hauteur des environs de Winterberg, en Suisse, une "tour Eiffel" de 100 pieds de haut. La vue au sommet de cette tour, s'étend sur toutes les hautes Alpes, du Pilate au Scennis.

Par le beau temps on voit une partie du lac de Constance. L'escalier se compose de 146 marches. Cette tour est construite en fer.

La hauteur de l'Eschenberg audessus de la mer étant de 595 mètres et celle de la tour étant de 30 mètres, celle-ci est plus élevée que la tour Eiffel, dont le sommet n'atteint que 567 mètres audessus du niveau de la mer.

La France est en retard de 63 mètres sur la Suisse.

Il est question, à Rome, d'une action spéciale à concevoir entre l'Italie et le Portugal afin de l'opposer au mouvement anti-italien qui se manifesterait dans la péninsule ibérique le jour où le Pape irait y chercher refuge. On profiterait ce que de la prochaine venue en Italie du duc de Bretagne qui vient de représenter à Turin la famille royale de Portugal au baptême du fils du duc d'Aoste.

La Pall Mall Gazette, de Londres, rapporte que sir Morell Mackenzie travaille à un nouveau livre intitulé : Six mois de résidence à la cour du prince impérial et l'empereur d'Allemagne. Cet ouvrage à cause des révélations qu'il contiendra ne sera pas publié tant que vivra la veuve de l'empereur Frédéric.

L'impératrice n'étant âgée que de 49 ans, il est à supposer que le nouveau livre tardera à faire son apparition.

Tout fait supposer que la conférence intercoloniale relativement à la fédération impériale n'aura pas lieu cette année, parce que les premiers ministres des diverses colonies ne peuvent pas facilement abandonner leurs importantes fonctions à l'approche ou pendant la session des parlements. Cette fameuse conférence, suggérée sans doute avec la meilleure intention du monde par Sir Chas Tupper, rencontre bien des délais et bien des revers. Il faut avouer aussi que lord Salisbury ne l'a pas ménagée.

D'après un relevé des condamnations portées en 1793, on a compté 18,613 personnes guillotines ; or, sur ces 18,613 personnes il a seulement 1,278 nobles, 1,135 prêtres, 250 religieux ; le reste sont des bourgeois et des bourgeois (car les femmes sont aussi frappées et même on a frappé des enfants) ; ce sont des commerçants, des industriels, des professeurs, des ouvriers, des paysans, etc.

M. Drake, C. R., de Victoria, vient d'être nommé juge de la cour suprême de la Colombie Anglaise en remplacement de feu le juge Gray.

M. Drake a joué un rôle important dans la Colombie, ayant fait partie du gouvernement. Aux élections provinciales de 1886, il abandonna la politique pour se livrer à l'exercice de sa profession. Il a agi depuis comme agent du département de la justice dans la Colombie. D'après toutes les apparences, le gouvernement fédéral vient de faire une heureuse nomination.

La note suivante a paru dans un grand journal d'Angleterre.

Il y a tout lieu de croire que la reine fera d'ici à quelque temps, un long voyage sur mer. A plusieurs reprises, les médecins ont conseillé ce voyage à Sa Majesté dans l'intérêt de sa santé. On a proposé l'Amérique comme but, mais il est plus probable que la reine ira aux Indes. Tout de même, il n'y a encore rien de décidé à cet égard. Le projet est à l'étude Sa Majesté a favorablement accueilli l'avis des médecins, et c'est chose peu près certaine qu'elle va faire un long voyage sur mer.

C'est probablement cette nouvelle qui a donné lieu à la rumeur que la reine devait visiter le Canada.

L'Etendard reproduit de la Vérité une lettre de Mgr Justin Fevre dans laquelle Mgr Dupanloup est malmené.

## AU PAYS DES OUANANICHIS

Amis lecteurs, avez-vous jamais visité le pays des ouananichis ? (1)

"Non, me dites-vous, nous réservons cette agréable excursion, dont le Juge Routhier a dit tant de bien, pour la vacance de juillet ou d'août."

Fort bien, messieurs : moi, j'en arrive et j'ai mon mot à dire sur cette merveilleuse contrée.

D'abord, sachez que je n'y suis pas allé évangéliser les Montagnais, comme l'ont fait Dequen, Dablon, Crépieuil, Albanel. Oh non ! mais simplement pour "voir le pays," ses plantes, ses arbres, ses oiseaux, ses poissons, — un peu comme l'a fait, au siècle dernier, André Michaux, le botaniste français. Je vous entends vous écrier "Il nous est facile de nous renseigner sur les travaux apostoliques de ces dévoués missionnaires : besoin n'est que de relire les *Relations des Jésuites*, pour 1647, 1652, 1653, 1661, 1672 : mais les explorations boréales du savant botaniste français Michaux, voilà du neuf pour la grande majorité d'entre-nous. Nous vous écoutons.

Eh bien ! Messieurs : il m'a été donné de faire ce que Dequen, Dablon, Crépieuil, Albanel, n'ont pas même rêvé. J'ai exploré, en steamer, les chutes de la rivière Mistassini, avec quelques amis, le 17 mai dernier !

—Vous riez ? "C'est impossible, dites vous, de faire l'ascension du rapide et tortueux cours de la Mistassini en steamer."

—Soit ! pendant les mois chauds ou glacés de l'année, mais non pas au joli mois de mai, lorsque la crue printanière des eaux du lac St. Jean et de ses nombreux tributaires atteint vingt pieds à pic, pourvu que le steamer ait un faible tirant d'eau : et c'était le cas pour le coquet vapeur *Peribonka*, lancé par la *Compagnie Industrielle*, (*Lake St-John trading and lumber Co.*) et subventionné par le gouvernement, pour faciliter la communication entre les diverses paroisses échelonnées sur la berge du beau lac.

Vous désirez-vous jamais rendu compte de cette *terra incognita* — ce mystérieux "Royaume de Saguenay" de Jacques-Cartier — cette "Province de Saguenay" de Roberval, en 1543, peuplé maintenant de 40,000 colons, une grande partie grâce à l'énergie initiative du Révérend Messire Hébert, pour ainsi dire le re-découvreur du lac Saint-Jean, il y a près de quarante ans. Vous savez sans doute qu'il a légué son nom à la florissante paroisse d'Hébertville.

Réalisez-vous que sur les plages de cette grande mer du Nord, le lac St-Jean, découverte le 15 juillet 1647 par le bon père Dequen, explorée en 1828 par l'arpenteur-général Joseph Bouchette, aidé du célèbre Andrew Stuart, le père du juge en chef Sir Andrew Stuart, dix paroisses pour vues d'églises, d'hôtels, de couvents, d'écoles, sont groupées, savoir :

Saint-Gédéon de Grandmont,  
Saint-Joseph d'Alma,  
Saint-Cœur de Marie (Mistouh)  
Saint-Méthode,  
Saint-Félicien, la perle des paroisses du Lac  
  
Saint-Prime,  
Notre-Dame de Roberval,  
Saint-Louis de Chambord (doux nom pour les Légitimistes)  
Saint-Henri de Peribonka.  
Saint-Jérôme.

Avez-vous jamais réfléchi que sans la voie ferrée de Québec au lac Saint-Jean, les 40,000 hardis colons de cette fertile vallée, faute de débouché pour leurs produits agricoles, eussent été, tôt ou tard, forcés de déguerpir et d'abandonner aux fariboux les sillons arrosés de leurs sueurs, les champs fertiles assez vastes pour alimenter une population de 200,000 âmes ?

Grâce au nouveau chemin de fer et à ses embranchements déjà avancés, Québec et Trois-Rivières auront sous peu, comme Montréal et Toronto, un *back country* : un vaste territoire à leur porte pour y écouler les denrées de leur com-

merce et les produits de leurs industriels.

Le lac St-Jean, sis dans la latitude Nord 48° et la longitude Ouest 72°, est long de 30 milles, et a 56 milles de largeur : presque rond de forme, fort, profond au milieu, mais plat sur ses bords, d'où lui vient son nom Montagnais *Piceouagami*.

Il occupe une aire de 700 milles 300 pieds au-dessus du niveau du fleuve St-Laurent, et reçoit le tribut de (1) dix-neuf rivières, dont huit fort considérables. La plus grande est la rivière *Peribonka* ; (2) on lui donne un parcours de 400 milles. Puis la Mistassini (3), l'Ashuapmouchouan.

Si le cadre de ce récit le permettait, j'aimerais à vous décrire la merveilleuse pêche de oua-na-nichis qui se fit en ma présence, à la Grande Décharge du lac, station de pêche de M. W. Griffith, de Québec, sur l'île d'Alma, aussi bien que l'abondante capture de truites aux lac Edouard, Kiskissink, Batissal, Rognon, par les membres des treize (4) clubs de pêche organisés dans ces régions. Mais je m'aperçois que je ne vous ai dit mot de l'infatigable botaniste français André Michaux, leques, en canot d'écorce, explorait, le 22 août 1782, la rivière Mistassini ; si vous me demandez sur quoi je me fonde pour préciser la date, je vous renverrai à cette partie de son journal échappé au naufrage et qui vient d'être traduit en anglais et publié sous les auspices de l'*American Philosophical Society*, (5) de Philadelphie, Mass, aidé de John H. Bedford, de Philadelphie.

En 1824, François André Michaux, fils d'Antoine, et son compagnon dans ses explorations scientifiques en Amérique, présenta à cette société la portion du journal de son père, échappé au naufrage, sur les côtes de la Hollande, qui faillit coûter la vie à ce dernier. Ce précieux document couvre la période 1787-1796. Il semble avoir été relégué dans l'oubli pendant 60 ans, d'où les notes sur André Michaux, par le regretté abbé Brunet, semblent l'avoir tiré, il y a quelques vingt ans : un ami m'a passé un exemplaire de cette rarissime brochure, et voilà.

Je suis redevable à M. B. A. Scott, de Roberval, le gérant de la compagnie industrielle, pour la note suivante :

## Rivers flowing into Lake St-John.

Names of rivers.	Length.	Navigable?
Bondreault.....	3 miles	No
Grandmont.....	10 "	No
Cushagan or Belle Rivière.....	30 "	No
Cushaganishe.....	30 "	No
Metabetchouan.....	80 "	1 m. Good Harbor
Au Foin.....	10 "	No
Ouatouchouan.....	30 "	No
Ouatouchouanishé.....	30 "	No
La Chasse.....	30 "	No
Iroquois.....	40 "	No
Ashuapmouchouan.....	150 "	to S. Félicien, 10 m.
Tiguabe.....	50 "	10 "
Mistassini.....	300 "	to 1st falls 20 "
La Savane.....	8 "	No
Willie.....	8 "	No
Petit Peribonka.....	100 "	to 1st falls 9 "
Grand Peribonka.....	400 "	do 12 "
Cochon.....	15 "	No
La Pipe.....	8 "	No

André Michaux naquit à Satory, près Versailles, le 7 Mars 1746 : son père était chargé de l'exploitation d'une ferme royale.

En 1769, il épousa Cécile Olape, fille d'un riche fermier de la Beauce, laquelle expira l'année suivante en donnant naissance à un fils : François André Michaux plus tard l'historien des arbres de l'Amérique.

Le chagrin de cette perte lui fit rechercher des distractions dans les voyages. Ayant eu le bonheur de faire connaissance avec le botaniste Bernard de Jussieu, qui alors surveillait les jardins du Trianon, il passa quelque temps avec lui ; plus tard, il fut attaché au Musée de Paris, où il acquit des connaissances étendues en botanique.

Ce fut vers ce temps que André Michaux fit son premier voyage en Angleterre, où il étudia, les collections de plantes, et la méthode anglaise d'horticulture. En 1778, il fut invité à se joindre à un parti de savants botanistes, parmi lesquels l'on comptait Lamarck et Thouin, dans le but d'explorer et de collectionner dans les montagnes de l'Amérique.

Michaux quitta Paris en 1782, en route pour Alep et Bagdad, comme botaniste, en compagnie du consul français Ruseau, pour se rendre et explorer aux frais de l'Etat, en Perse.

Après avoir échappé, comme par miracle, à la mort dont les Arabes le menacèrent, grâce aux démarches du consul an-

glais, à Bassora, lequel paya sa rançon et le mit en fonds pour continuer ses recherches dans l'Isphaham, Michaux revint à Paris, en 1785, possesseur d'un riche herbier, et d'une abondante collection de graines de plantes, dévoré d'ardeur pour la science.

Le gouvernement français, désireux de rassembler dans les plantations du roi les arbres les plus précieux de l'est de l'Amérique septentrionale, confia à Michaux cette délicate mission.

On le chargea d'explorer le territoire des Etats-Unis, de collectionner les grains, des arbres et des plantes, d'établir près de New-York une pépinière pour leur culture ; puis, de transmettre ces arbres et ses plantes pour être repiqués et replantés en France, au parc de Rambouillet. Michaux devait, en outre, expédier en France les espèces ailées d'Amérique, propres à être propagées dans les nouvelles plantations européennes.

Accompagné de son fils François André âgé de 15 ans, Michaux père débarqua à New-York en octobre 1785.

Il y passa deux années, et y établit une pépinière dont il ne reste aucune trace maintenant.

Après avoir collectionné dans les états du Sud, le Jersey, la Pensylvanie, le Maryland, Michaux expédia à Paris, à l'expiration de la première année, deux colis de graines, 5,000 boutures d'arbres et un nombre de perdrix vivantes, pour les acclimater en France.

Ce fut en 1786 que le botaniste français fit sa première visite à la Caroline du Sud. Son journal contient l'itinéraire de sa périlleuse course de la Baie d'Hudson à la Floride, et des îles Bahamas aux rives du Mississippi.

Ce fut comme résultat de ses fractueuses découvertes que le laborieux savant soumit à l'*American Philosophical Society* un plan pour explorer la région qui s'étend au-delà du Mississippi.

Ce hardi projet fut bien accueilli : une souscription fut ouverte et produisit en peu de temps \$5,000 destinées à la réalisation de cette laborieuse entreprise.

Au moment de se mettre en route, il reçut la visite de l'ambassadeur de la France, récemment arrivé à New-York, le priant de se charger d'une mission au Kentucky, découlant des relations de la France avec l'Espagne, relativement à la vente de la Louisiane.

Plus tard ses découvertes, à la suite de cette mission diplomatique, servirent à suggérer au président Jefferson l'idée de la première expédition transcontinentale aux rives de l'Océan Pacifique.

Michaux rendit de précieux services aux Etats-Unis, en y introduisant la culture d'une foule de plantes tropicales ou étrangères.

Il quitta Charleston le 13 août 1796, pour la France, après avoir exploré nos régions boréales jusqu'au lac Mistassini, dont il fit une intéressante description.

Le vaisseau qui rapportait en France ses notes et ses trésors forestiers fut sailli d'une furieuse tempête : l'équipage et les passagers se lièrent à des éperaves ; Michaux tarit, plus mort que vif, à Egmont sur les côtes de la Hollande, attaché à une planche ; les flots engloutirent une partie de son précieux journal : l'infortuné savant, à force de soins, recouvra peu à peu la connaissance.

Il faisait, en 1800, partie de l'expédition scientifique envoyée à Ténériffe, sous Baudin.

Ayant persisté à continuer ses recherches parmi les miasmes de l'île Madagascar, il y succomba à un accès de fièvre, en novembre 1802, victime de son amour pour la botanique, à laquelle il avait consacré son existence entière.

Roberval, mai, 1889.

Le 17 mai dernier, j'acceptai, avec reconnaissance, l'offre que me fit M. B. A. Scott de Roberval, de l'accompagner avec quelques amis, à bord du nouveau vapeur "Peribonka, dans un voyage d'exploration aux chutes de la rivière Mistassini, un des principaux affluents du lac Saint-Jean.

Jamais encore vapeur n'avait osé franchir les vingt milles qui séparent ces pittoresques cascades de l'embouchure de la Mistassini, laquelle, à sa bouche, est deux fois aussi large que le Saint Laurent devant Québec.

Deux petits steamers spécialement construits pour le lac — le "Peribonka" et le "Sampson," — sillonnent l'onde de cette solitude boréale.

Un ciel sans nuage — une atmosphère tiède, vaporeuse comme en juillet — d'agréables (1) compagnons de route — des paysages grandioses — l'attrait de voir l'inconnu : tout conspirait à prêter du charme à notre aventureuse expédition dans le grand nord.

Après avoir doublé l'île aux Couleuvres et l'île à Ménard en face de Roberval, le "Peribonka" eut bientôt tourné le

dos aux rives historiques de cette grande mer du nord, sillonnée par le canot d'écorce de Dequen, de Dablon, de Crépieuil d'Albanel. Bientôt la diminutive église paroissiale et le vaste hôtel nous semblèrent des points presque imperceptibles sur l'horizon ; nous approchions de la fameuse et ancienne mission Montagnaise de la Pointe Bleue. Nous cinglâmes vers l'entrée de la rivière "Peribonka," où nous avions à déposer des hommes de chantier, puis le bateau prit le large.

Notre beau et chaud soleil, notre atmosphère diaphane du départ, nous quittèrent ici. Quelques instants plus tard, le bateau commença à subir un fort tangage ; des nuages noirs se groupèrent au-dessus de nos têtes, le vent se mit de la partie : les nuages, de noirs devinrent pourpres, cuivres, bleu-foncé : un éclair bien vif serpenta dans la nue ; un tonnerre lointain se fit entendre : au même instant un vol nombreux de canards sauvages, inquiétés par le désordre des éléments, s'éleva de l'onde en poussant des cris plaintifs, portés loin de nous vers l'est, sur l'aile des vents.

"Voyez-vous me dit le capitaine, un alerte gaillard de Lévis, du nom de Baras, voyez vous comme le nord se graisse et ces bandelettes perpendiculaires, là ce sont des pieds de vent, et nous allons avoir un squall !"

Ayant fait le tour de la pointe à l'embouchure de la Mistassini, nous filions douze milles à l'heure vers nos fameuses chutes, lorsqu'en doublant l'extrémité d'une île presque submergée par la crue printanière des eaux, le vapeur se trouva comme bloqué par un banc de brume.

Zing ! Zing ! la sonnette du pilote et le "Peribonka" perdant sa vitesse se laissa dériver au courant : l'engin fut stoppé ; on fit jour la sonde ! une brassée et demie.

Ce fut une série de rayons dorés du soleil couchant, accompagné de chaque quart d'heure de grains de pluie, de brume, d'éclairs vifs et de tonnerre lointain.

Bientôt les ténèbres descendirent des monts vieux comme le monde qui nous abritaient : le capitaine, après mure consultation avec son pilote spécial, un vieux forestier, vit que la noirceur, la brume croissante, et surtout les dangers de navigation dans un fleuve inconnu, étaient de nature à nous rendre prudents.

"Jetons l'ancre et attendons le point du jour" dit-il avant de s'aventurer parmi les bancs de sables et les *cayes* ! Mais le contre-maître dit qu'il pouvait sauter à terre et assujettir le steamer à la rive, en faisant un noeud avec une amarre à un chicot voisin, près d'une clairière. Ce qui fut fait : on ouvrit la soupape pour laisser épuiser la vapeur. L'on se croyait dans une impénétrable solitude forestière connue de quelques rares trappeurs seulement, lorsque tout à coup se fit entendre la détonation d'une arme à feu. "Où sommes-nous donc, tel fut le cri général.

Pendant une éclaircie de la brume, nous remarquons à vingt pas de la rive une hutte de bûcheron sur la lisière d'un champ cultivé : au même instant un homme armé d'un fusil, et une femme, suivi d'un escadron de bambins en costume léger, frais, peu dispendieux, accourut vers le rivage, jetant de hauts cris.

"Comment vous portez-vous, monsieur Lalancette, s'écria notre Palinure improvisé ? et vous Madame Lalancette et tous vos jeunes Lalancettes ?

Le clan Lalancette, après s'être remis de son premier ébahissement à l'aspect du monstre marin, dont la voix aigre avait retenti pour la première fois dans son sauvage domaine, nous invita à visiter son modeste logis ; ce qui eut lieu. Monsieur Lalancette père, était un assez bon type du trappeur canadien transformé à la morte saison de la chasse en laboureur et en colon. La civilisation n'avait qu'un attrait secondaire pour lui : il avait dans sa jeunesse des *steamers* et des *chemins de fer* ça pouvait être utile, mais ça effrayait le gibier. Il était venu défricher un petit lot, sur la Mistassini, dès que le chemin de M. Beemer fut com-

mencé, et s'il parvenait à Mistassini, il irait s'établir plus loin."

Nous lui fîmes subir un examen minutieux sur les diverses espèces de gibier, d'animaux sauvages, de poissons indigènes au pays.

Madame Lalancette nous raconta comme quoi un drôle de Bostonnais (le Professeur Julian Clifford Jaynes, de Harvard College) était, avec deux jeunes gens, venu pêcher, le wa-na-nich, au pied des chutes de la Mistassini, — qu'il en avait tant pris que, lassé, il les remettait tous vivants dans la rivière, que le savant homme, qui avait failli se noyer en descendant un rapide, rôtiât des grenouilles pour ses repas, qu'il était même friand de chair de corneilles auxquelles il enlevait la peau avant de les mettre à la broche, saupoudrant son récit d'une piquante anecdote à propos du professeur où un gros wa-wa-ron figurait comme pièce de résistance.

Nos questions à M. et Madame Lalancette épuisées, sur le climat, les arbres, les oiseaux, les bêtes sauvages (sans oublier l'histoire d'un carcajou pris au piège, par Lalancette Sr) nous gagnâmes la cabine du "Peribonka" pour y dérober quelques quarts d'heure de sommeil.

Dès l'aube, le sifflet du vapeur annonça le départ ; une heure et demie plus tard nous entendions gronder la cataracte de la Mistassini, ou mieux les trois sauts sans toutefois les voir ; nous étions entourés de flocons d'écume ; deux petites îles verdoyantes aux rives rocailleuses et escarpées nous dérobaient la vue de l'objet convoité.

"Halte-là !" s'écria le capitaine au timonier, et la clochette réglementaire onna.

Le vapeur était de force à remonter le rapide ; mais le point capital était de redescendre sans se heurter sur les *cayes* et les pointes de roche semées sur la rive.

Nous avions donc affronté la brume, les vents, la grosse mer, les éclairs, le tonnerre, sans résultat tangible : nous entendions la chute. La Cyclope, mugissant dans son ancre ; mais deux files enchanterées le dérobaient aux regards des mortels. On convoqua à la hâte un conseil, où l'on fit valoir l'excessive crue des eaux. "Le steamer tirait au plus quarante pouces d'eau, les eaux avaient monté d'au moins quinze pieds," — et mille autres propos. Chacun d'alléguer les raisons les plus plausibles : "l'existence nous serait intolérable si nous revenions aux pays civilisés sans avoir contemplé la mugissante cataracte où Michaux avait botanisé au siècle dernier." Consterné de notre persistance et de notre audace, le Palinure dit au capitaine.

"Grêez la barre du gouvernail, au cas où la roue manque : nous allons nous risquer." La clochette s'agita : le "Peribonka, comme un noble coursier, prit le mors aux dents, s'élança parmi les flots d'écume, escalada sans broncher le rapide, se creusa un profond sillon. Dans un crac, nous doublâmes les deux îles, et nous contemplions tout ébahis de notre témérité, la chute qui n'a jamais été vue du tillac d'un vapeur. Trois coups de sifflet éveillèrent des échos qui durent se prolonger de pic en pic, jusqu'aux rives glacées de la Baie d'Hudson : mais il était écrit : *Ne plus ultra*.

"Vire de bord," s'écria notre Palinure, et "Peribonka," lesté comme une monette se laisse choir, et franchit en redescendant le rapide écumeux et mugissant.

Une heure et demie plus tard, par une matinée radieuse, nous nous installions à la table d'hôte de la grande hôtellerie, en présence d'un superbe *wa-na-nich* cuit à point : telle mon excursion au pays des *wa-na-nich*, le 17 mai dernier.

J. M. LEMOINE.

Québec, 1er juillet 1889.

Le très-révérend M. Millier (Hilaire), vicaire-général du diocèse de Saint-Hyacinthe et chanoine du Chapitre de la cathédrale du même diocèse, décédé le 13 août courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

C. A. MAROIS, P. P. O. S.

Archevêché de Québec,

16 août 1889.

(1) OUA-NA-NICH en Montagnais "petit saumon" — me dit Mr Ernest Gagnon, l'agréable braconnier de ce poisson, dans la "REVUE INTERNATIONALE" de France.

1. Lac Plat. — 2. La Rivière Curieuse. — 3. "ou l'on guette l'original" en langue Montagnaise.

(5) Proceedings of the American Philosophical Society, Vol. XXVI, No. 123.

LETTRES DE VOYAGE

III

Paris, 5 août 1889.

Les événements les plus importants de la dernière semaine ont été l'écrasement du général Boulanger aux élections pour le renouvellement des Conseils Généraux ; l'arrivée, le séjour et le départ du roi de Grèce, Georges I ; la présence du shah de Perse à Paris et les fêtes merveilleuses que l'on a organisées en son honneur ; enfin la translation au Panthéon des cendres de Carnot, Marceau, La Tour d'Auvergne et Baudin.

Je n'épiloguerai pas sur la défaite de Boulanger. Le télégraphe vous a naturellement renseignés sur tous les détails de cette déroute en règle du brave général.

\*\*

Le séjour du roi de Grèce à Paris a passé presque inaperçu. Chacun savait ici que les chambres grecques avaient un peu forcé la main à leur souverain et qu'il avait reçu le mandat officiel et officieux de se rendre à Paris, pendant l'Exposition. Les Grecs n'entendent pas à rire sur le sujet de leurs sympathies pour la France qu'ils aiment et qu'ils vénèrent comme une grande sœur, et bien que la plupart des souverains se soient abstenus de prendre une part officielle à l'Exposition, les peuples y sont accourus en foule. Tant pis pour les monarches et tant mieux pour les peuples, car l'exposition de 1889 restera dans l'histoire comme la plus grandiose expression du progrès et de la civilisation.

Le shah de Perse, qui fait actuellement fureur ici, a été l'objet des plus grands égards de la part du gouvernement. La réception qu'on lui a faite et les fêtes qu'on a organisées en son honneur étaient dignes de ce monarque oriental qui arrivait en droite ligne du pays des Mille et une nuits. J'ai eu l'honneur d'assister aux fêtes de la Présidence, des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Marine et cela n'a été qu'une suite ininterrompue de soirées ravissantes. Les lecteurs du *Canadien* apprendront probablement avec intérêt que le nonce apostolique auprès du gouvernement français, suit régulièrement toutes ces fêtes, et que sa présence a été fort remarquée chez M. Carnot, chez M. Spuller, au quai d'Orsay et chez le président du conseil, M. Tirard.

L'hospitalité officielle, en France, est d'ailleurs proverbiale, et les invitations, tout en étant limitées par la grandeur des palais, sont libéralement distribuées par l'entremise des ministres et des ambassadeurs des diverses nations.

\*\*

Hier, 4 août a eu lieu avec la plus grande solennité, la translation des cendres de Lazare Carnot, ministre de la guerre sous la première république, l'organisateur de la victoire, grand-père du président actuel, mort en exil à Magdebourg, en Allemagne, en 1823 ; de Marceau, général en chef à 27 ans, et tué à l'ennemi en 1796 ; de La Tour-d'Auvergne, premier grenadier de France, tué à l'ennemi, en Bavière, en 1809 ; enfin de Baudin, représentant du peuple, tué sur les barricades en 1851, en combattant contre le coup d'Etat de Napoléon III. Les cérémonies ont été fort imposantes, et en présence d'une foule immense et de toutes les troupes de la garnison de Paris, M. Tirard, président du conseil, et M. Maze, sénateur, ont prononcé des discours patriotiques, rappelant le passé glorieux des grands morts dont on honore la mémoire. Sur les pierres qui ferment l'entrée des caveaux on a placé les inscriptions suivantes :

LAZARE CARNOT

Né le 13 mai 1753 à Nolay (Côte d'Or), Mort en exil à Magdebourg, le 2 août, 1823.

Transféré au Panthéon le 4 août 1889. (Loi du 1er juillet 1889.)

MARCEAU

(François-Séverin)

Général des Armées de la République Né à Chartres, (Eure-et-Loire), le 1er mars 1769 Tué à l'ennemi à Altenkirchen (Prusse

rhénane), le 23 septembre 1796

LA TOUR D'AUVERGNE

(Théophile Malot Corret de)

Premier grenadier des armées de la République,

Né à Carhaix (Finistère), le 23 novembre 1743.

Tué à l'ennemi à Oberhausen (Bavière), le 27 juin 1800

BAUDIN

(Jean-Baptiste-Alphonse-Victor)

Représentant le peuple

Né à Nantua, (Ain), le 23 octobre 1811.

Tué à Paris pour la défense du droit le 3 décembre 1851

\*\*

Après avoir disposé des événements les plus importants du jour en dehors de l'exposition qui est toujours la grande actualité, nous allons reprendre notre visite au Champ de Mars en passant par le palais du Trocadéro.

Si on se place dans le palais du Trocadéro, en regardant le Champ de Mars, on voit s'étendre, à droite et à gauche de la grande salle de concert, qui occupe le centre du monument, des galeries circulaires doublées d'un portique. C'est dans les galeries du bras gauche que sont exposés les objets d'arts, les galeries de gauche étant réservées d'une façon permanente au *Musée des moulages des monuments français*, création nouvelle, dépendant de la section des monuments historiques. On a réalisé là cette merveille de transporter dans leur vraie grandeur, sous les yeux du public, des fragments colossaux des plus admirables monuments de la France : le *Cloître de St-Trophyme*, le *Portail de la cathédrale de Chartres*, *Veselay*, etc., tout le passé monumental du moyen âge, de la renaissance, et des périodes les plus récentes. Une heure passée dans ce musée équivaut à un voyage du nord au midi de la patrie française.

L'exposition de l'orfèvrerie et des Arts Mineurs occupe dans la galerie, à droite, trois travées séparées par des cloisons originales, qui ne sont rien moins que le *Portrait de Saint-Maclou* et la fameuse *Tour de l'Horloge* de Rouen.

On a besoin, pour cette exhibition, le prêt des trésors religieux des grandes cathédrales françaises, et c'est avec le plus vif sentiment de satisfaction, que j'ai constaté que les cardinaux, archevêques et prélats de France, n'ont pas épousé, en cette circonstance, les rancunes d'une certaine classe de la société française, que la date choisie pour l'exposition du centenaire avait éloignée de l'idée d'en favoriser le succès ; on compte les dignitaires les plus élevés de l'Eglise Française dans le sein du comité d'organisation.

Nous avons ici sous les yeux, les trésors les plus célèbres des anciennes abbayes françaises et ceux des grandes cathédrales, c'est assez de nommer Sens, Reims, Chartres, Bayeux, etc. A côté des émaux byzantins, des crédençes, des ostensoris, des patènes et des baisers de paix, des crosses, des mitres, des encensoirs, des reliquaires prodigieux, des chasses célèbres, qui ne sont visibles qu'une ou deux fois par an, à l'éclat des cierges, dans les fêtes privilégiées, et qui, le reste de l'année, cachés à tous les yeux, sont l'objet d'un soin jaloux dans les salles capitulaires, on voit quelques spécimens de l'orfèvrerie civile, restes assez rares des merveilles des dressoirs français, échappés à la fonte dont Louis XIV avait donné l'exemple à tous les grands seigneurs de Versailles, quand, après les brillantes années de son règne, la coalition contre la France menaçait les frontières et vidait le trésor public.

C'est *Guide* en mains qu'il faut suivre toutes ces merveilles dont la nomenclature seule suffirait pour remplir les colonnes du *Canadien*, pendant un mois au moins. Tout en empruntant au guide officiel ce que je considère de plus important, je suis forcé de généraliser et de passer outre, pour une foule de détails qui deviendraient obscurs pour ne pas dire incompréhensibles. Car, je le répète, c'est tout un monde—excepté le Canada et l'Allemagne, bien entendu—que nous avons sous les yeux.

Les autorités de Berlin, d'Ottawa et de

Québec ont probablement eu peur d'exprimer des sympathies françaises, en se tenant systématiquement à l'écart.

C'est devant le palais du Trocadéro que l'exposition d'arboriculture et d'agriculture a été installée. Il y a là de tout, plantes de serre, plantes de jardins, arbres fruitiers, légumes, et tout cela, en massifs, en corbeilles, en haies, en espaliers, en plates-bandes, descend les pentes jusqu'à la Seine.

Au bout du pont de l'Alma, jusqu'au bassin, à droite et à gauche, sont disposés des rosiers de toute espèce : il n'y en a pas moins de 4.500 et le coup d'œil est véritablement féérique quand tout cela est fleuri. A côté de ces massifs, de grandes tentes à rayures blanches et rouges et montant presque jusqu'au palais, abritent les instruments, couteaux, serpes, râteliers, etc., en général toute l'industrie horticole. En longeant la Seine, c'est, à gauche, l'exposition des arbres fruitiers. Ils sont là tous, pêchers, pommiers, poiriers, amendiers, figuiers, abricotiers. Tous ces arbres sont travaillés, dirigés, leurs branches guidées par des fils de fer. L'on a donné à quelques-uns d'entre eux des formes bizarres et tourmentées. D'autres affectent la forme de figures géométriques, des cônes ou des pyramides.

A droite, l'exposition des légumes : petits pois, haricots, asperges. Il y a aussi une importante collection de fraisiers. Cela forme un petit jardin semblable à ceux des maraîchers que l'on voit aux environs de Paris. On a même appliqué là le système d'irrigation essayé à Gennevilliers. Ce sont des vannes que l'on ouvre : l'eau des égouts de la ville monte, se répand, suit les rigoles, entourant les plates-bandes et les carrés de légumes, de sorte que chacun de ces carrés se trouvent transformé en un petit flot où s'infiltrent les eaux qui servent d'engrais et fécondent le sol.

\*\*

L'exposition horticole du Japon, de la Hollande et du grand duché de Luxembourg sont fort remarquables aussi bien que le pavillon du ministère des Travaux Publics et le pavillon des forêts qui contient toutes les essences qui croissent en France. Il faudrait tout un volume pour faire justice à tout cela, mais je m'aperçois que cette lettre est assez longue ; et je dois avouer d'ailleurs, que les visites faites régulièrement à l'exposition sont très fatigantes et que l'on revient de là l'esprit émerveillé, si vous voulez, mais le corps absolument affaibli et que c'est même un travail assez difficile que de rassembler ses idées, dans ces conditions-là, pour en faire un récit qui soit intelligible et intéressant.

\*\*

Au moment de fermer cette lettre, j'apprends la mort du célèbre révolutionnaire Félix Pyat, député des Bouches-du-Rhône.

Né en 1810, à Vierzon, Félix Pyat sembla, dès sa jeunesse, prendre à tâche de faire mentir le proverbe : " Tel père, tel fils."

L'auteur de ses jours, un avocat de Vierzon, était, en effet, un royaliste ardent, tandis que le jeune Pyat se fit remarquer dès l'âge de seize ans par ses idées avancées.

Il a passé par toutes les phases du socialisme le plus échevelé et fut condamné mort par sa participation à la Commune. L'amnistie générale du 14 juillet 1880 lui permit de rentrer en France, où il a vécu depuis dans une obscurité relative.

Félix Pyat laisse un assez grand nombre d'œuvres dramatiques ; outre le *Chiffonnier de Paris*, qui est universellement connu, je ne citerai que les *Deux Serruriers* dont la vogue fut immense, et l'*Homme de peine*, joué il y a quelques années à l'Ambigu.

Reste à savoir si son enterrement va donner aux Communards l'occasion de faire une manifestation politique. Vous l'aurez appris depuis longtemps par le télégraphe lorsque cette lettre sera publiée à Québec.

H. BEAUGRAND.

**DIJON** Moutarde extra A. BIZARD

NOS NATIONAUX AU MANITOBA

(De l'Événement.)

Il ne faut pas être trop surpris de ce qui arrive au Manitoba.

C'est en vertu du droit du plus fort que l'on décrète dans la province sœur l'abolition de la langue française comme langue officielle.

Aussi longtemps que notre population, à raison de son expansion, a pu contrebalancer l'influence des éléments hétérogènes qui s'accroissent chaque année dans cette partie du pays, il n'a jamais été question de toucher à un privilège dont l'exercice était garanti à nos nationaux par la constitution.

Aujourd'hui que nous sommes débordés, dépassés par l'immigration des autres provinces, il n'y a plus de constitution qui ne tienne devant le désir ou la volonté des nouveaux venus, et l'on parle librement de supprimer, sans autre forme de procès, une langue qui n'est plus parlée que de la minorité.

Voici—pour être plus explicite et plus complet—quel est l'état actuel de la population au Manitoba, par ethnies, d'après le recensement de 1885-86 :

- 6,821 Canadiens-français.
- 4,369 Métis français.
- 11,180 de langue française.
- D'un autre côté, il y a :
- 25,949 d'origine anglaise.
- 3,597 Métis anglais.
- 21,180 d'origine irlandaise.
- 25,676 d'origine écossaise.
- 76,610 de langue anglaise.
- Il y a en plus :
- 11,082 Allemands, mennonites.
- 5,570 Sauvages.
- 2,468 Islandais.
- 564 Scandinaves.
- 244 Hollandais.
- 381 Russes.
- Et quelques autres étrangers.
- Portant à 20,840 le total de ceux qui ne parlent ni anglais ni français.
- Au point de vue de la religion, il y a :
- 14,651 catholiques.
- 87,793 protestants.
- 543 juifs.
- 45 sans religion.
- 5,619 religion inconnue.

En résumé, nous n'appartenons plus qu'à l'infime minorité de la population, et c'est là la raison qui détermine la politique de proscription du gouvernement Grenway.

Quel tintamarre ne ferait-on pas dans la province de Québec si, un jour ou l'autre, nous autorisais de l'exemple du gouvernement manitobain, nous allions proscrire de nos délibérations parlementaires la langue anglaise qui n'est parlée que par un septième de la population ? On crierait au despotisme, à la tyrannie, et cependant l'on est en train de créer là-bas, dans une province voisine, un précédent qui justifierait une action analogue de la part de la province de Québec.

Un journal de Québec, l'*Electeur*, semble se refuser à croire que le premier-ministre Grenway consente jamais à en arriver à cette extrémité, a décrété la suppression de la langue française. Les déclarations de ses collègues sont pourtant assez explicites pour ne pas entretenir l'ombre d'un doute sur les intentions du gouvernement manitobain. Et comment supposer d'un autre côté que le seul membre représentant la race française dans ce cabinet, l'honorable M. Prendergast, eût donné sa démission, s'il n'était avéré que la proscription de la langue française n'entrait dans le plan de campagne du gouvernement.

Ce sont là autant d'indices irrécusables qui nous empêchent, jusqu'à nouvel ordre, de partager l'optimisme de l'*Electeur*.

COLOMBIE ANGLAISE

Victoria, 16—Au Conseil-de-Ville hier, le règlement pour venir en aide à la construction d'un chemin de fer traverser entre la ville de Victoria et la terre ferme, a été perdu par une majorité de 57 votes. Le règlement garantissant un intérêt de \$500,000, de débentures à 4 pour cent, a été adopté par 3 voix de majorité.

PHOSPHATINE FALIERES. Aliment des Enfants

BOULANGER CONDAMNÉ

Les détails qui nous sont parvenus sur le dénouement du procès Boulanger sont encore incomplets ; ils sont suffisants cependant pour nous en faire apprécier la portée politique ; c'est tout ce qui importe quant à présent. Il s'agissait de désarmer par un acte de justice une faction qui puisait sa force dans le prestige d'un homme coupable d'actes qu'il fallait dévoiler pour lui enlever cette puissance factice, aussi dangereuse pour l'Etat qu'immoral en elle-même. Ce but est atteint, c'est l'essentiel.

M. Boulanger est dépouillé de sa faculté de nuire et a cessé d'être un personnage politique.

L'acte d'accusation sur les conclusions duquel avait à se prononcer la haute cour de justice comportait trois chefs distincts ; complot tendant à changer la forme du gouvernement ; attentat contre la sûreté de l'Etat ; détournement de fonds publics. La cour de justice avait d'abord à statuer sur sa compétence ; il n'y avait pas de doute au sujet des deux premiers chefs d'accusation, de caractère purement politique ; mais la cour pouvait se déclarer incompétente pour statuer sur le troisième, affectant un crime de droit commun et qui, l'inculpé appartenant à l'armée, pouvait être déféré à un conseil de guerre. Mais la haute cour a retenu la triple accusation, et en a fait une cause connexe à laquelle elle a appliqué une seule pénalité ; elle a condamné l'accusé à la déportation dans une enceinte fortifiée. Cette procédure est facile à expliquer.

Il est de règle absolue, en matière criminelle, qu'un accusé ne peut pas être poursuivi concurremment devant deux juridictions différentes ; c'est toujours devant la juridiction qui peut prononcer la peine la plus forte qu'il est d'abord cité. Or, des deux juridictions dont il était justiciable, la haute cour de justice pour le crime de complot et d'attentat contre la sûreté de l'Etat, et le conseil de guerre pour faits de concussion et de vol, la première était celle qui pouvait prononcer la peine la plus élevée, puisqu'elle pouvait le condamner à la déportation dans une enceinte fortifiée, qui est la peine la plus grave après la mort. Le conseil de guerre n'aurait pu prononcer que la peine de l'emprisonnement ou des travaux publics. Il était donc naturel de déférer tout d'abord M. Boulanger à la juridiction la plus haute, sauf à procéder ensuite éventuellement par la voie du conseil de guerre. Mais la haute cour n'a pas jugé utile de diviser la cause ; elle s'est bornée à prononcer la culpabilité sur le troisième chef d'accusation, la peine la plus faible se confondant avec la plus forte.

La conséquence juridique de cette décision atteint M. Boulanger en tout ce qui est nécessaire pour les fins de la justice. Etant contumace, la pénalité en elle-même importe peu puisqu'elle est purement nominale et qu'il n'est pas là pour la subir. Il est frappé d'incapacité civique, et il ne peut être relevé de cette incapacité qu'en réclamant la revision du jugement et en se constituant prisonnier. La cause alors se représenterait sous la double forme qu'elle a affectée dans le premier procès ; mais alors aussi elle pourrait être disjointe pour être jugée séparément si cela était nécessaire.

Avis aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques ; c'est ce meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille.

LE REMEDE DU PERE MATHIEU !



Tom's Effortless Relief for Coughs & Colds

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE ENCORE UNE DECOUVERTE !

LE REMEDE DU PERE MATHIEU guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance. Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire, 1533 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal. Agents à Québec : Dr ED. MORIN & Cie.

L'AVENIR D'UN PAYS

Un journal disait l'autre jour qu'il suffirait de parcourir les statistiques pour constater que la marche progressive des Etats-Unis menaçait l'Europe d'une concurrence telle qu'il viendra forcément un moment où l'axe de la puissance industrielle et de l'influence politique se déplacera au profit du nouveau monde.

Et l'on démontrait cette vérité par l'accroissement de la population qui depuis un siècle a fait des progrès fabuleux et par l'augmentation de la fortune publique qui est en train de dépasser celle des plus riches états de l'Europe.

Que l'on se rappelle seulement qu'en 1850, la fortune des Etats-Unis n'était que de 42,150,000 de francs tandis que celle de la Grande Bretagne était estimée à 112,500,000,000. Trente années ont suffi pour intervertir les rôles.

En 1884, la fortune de l'Angleterre était évaluée à 225 milliards, et celle des Etats-Unis à 275 milliards sur lesquels les manufactures américaines représentent une valeur de près de vingt-huit milliards, soit à peu près la moitié de ce que valent toutes les manufactures européennes réunies, lesquelles atteignent le chiffre de soixante-cinq milliards de francs.

Si on admet que la fortune de la France est d'environ 200 milliards et celle de l'Allemagne de 125 milliards, on voit que les Etats-Unis sont, dès à présent, le pays le plus riche du monde entier.

Malgré les immenses sacrifices faits pendant la guerre de Sécession, les Etats-Unis sont le pays du monde qui a la situation financière la plus prospère. Alors que les Etats-Unis, en dix ans, ont amorti 2 milliards 650 millions de leur dette, et que, dans une autre décennie, ils l'auront complètement éteinte, les différents états de l'Europe doivent encore 117 milliards de francs ! Les intérêts de cette dette écrasante se chiffrent annuellement par quatre ou cinq milliards à prélever sur le travail des nations européennes.

Pour rendre la comparaison plus saisissante encore, prenons seulement la France et l'Angleterre, dont la population unie excède à peine d'un quart celle de l'Union américaine.

La France et l'Angleterre paient tous les ans un milliard 57 millions pour l'intérêt de leur dette, et un milliard 705 millions pour leur armée et leur flotte ; elles entretiennent sous les drapeaux 730,000 hommes valides, et, en évaluant seulement à 500 francs par an le travail possible de chacun de ces hommes, cela représente encore une perte sèche de 865 millions ; de telle sorte qu'on ne peut pas évaluer à moins de 3 milliards 107 millions les charges actuelles résultant, pour ces deux nations seulement, des services de la guerre et de la marine.

Eh bien ! en dépit d'un énorme amortissement, les Etats-Unis ne dépensent actuellement pour ces trois services, que 762 millions et demi. C'est-à-dire que le coût de ces trois services, pour la France et l'Angleterre seules, se chiffrent annuellement par une somme de deux milliards 345 millions à l'avantage du système américain !... Si l'on compte par tête, on trouve que ce régime coûte à la France et à l'Angleterre 53 francs 75 centimes par habitant, ou 268 francs 75 centimes par famille de cinq personnes alors que la dépense des Etats-Unis n'est que de treize francs par tête et de 65 francs par famille !... Ajoutons que les Etats-Unis pourraient bien plus aisément porter l'écrasant fardeau qui pèse sur les contribuables anglais, français et italiens accablés en outre par les charges locales.

Si l'état des choses ne change pas à bref délai, il faut donc s'attendre à une décadence rapide des nations européennes, dans leur puissance productive et leur prospérité comparée à celle des Etats-Unis.

ENCORE UNE BONNE NOTE

L'Interprète, organe libéral, publie ce qui suit au sujet du non-désaveu :

Nous disions tout récemment que l'esprit de parti ne nous ferait jamais faire de politique inique. Nous gardons avec orgueil le privilège de pouvoir apprécier un acte de courage fait par Sir John A. Macdonald aussi librement que nous en discuterions une bonne mesure de M. Laurier.

Ainsi, pourquoi s'étonner en certains lieux de nous voir écrire que la position prise par le gouvernement fédéral sur la question des Jésuites, dans la chambre des Communes, était une position courageuse et dont il fallait honnêtement lui tenir compte.

Défenseur avant tout de la cause religieuse et nationale dans l'Ontario, nous devons à la justice et à notre conscience de le proclamer.

Ne nous faire un pendant à notre article précédent en proclamant avec un égal courage, que la rebuffade que Sir John vient de mettre dans la bouche du gouverneur-général, en réponse à la délégation de toutes les loges demandant le désaveu du bill des Jésuites, est encore pour lui une excellente note.

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Nous venons de jeter un coup d'œil sur le dernier annuaire de la Société de géographie de Québec.

C'est tout un volumineux recueil que cet annuaire, qui embrasse les travaux de quatre années consécutives.

On y trouve des renseignements inédits sur le lac Mistassini, une dissertation sur les premières terres aperçues par Jean Cabot dans le Nouveau-Monde ; un intéressant article sur les Sauvages de la rivière du Cuivre, leurs mœurs, leurs habitudes et leur langue ; des notes sur le Labrador canadien, et sur le pays entre le St-Laurent et l'Etat du Maine au sud de Québec ; une étude sur les vues primitives de l'Amérique du Nord ; plusieurs documents sur la question de la navigation d'hiver du Saint-Laurent ; un essai sur Belle-Isle, etc.

Bref, ce bulletin de notre société de géographie est exceptionnellement instructif et intéressant. Il a été compilé, rédigé, corrigé et agencé par M. N. Levasseur, l'un des vice-présidents de la société de géographie, avec l'aide de M. Tims, secrétaire de la même société.

Il serait à souhaiter que la société de géographie trouva les ressources suffisantes pour publier plus régulièrement un bulletin de ses travaux.

Un jeune pays comme le nôtre ne doit rien négliger pour être connu du dehors, et l'un des meilleurs modes de propagande, l'un des livres les plus autorisés et acceptés avec le plus de confiance par les savants et les voyageurs de tous les pays, c'est encore le bulletin des sociétés de géographies.

Le jour où nos gouvernements pourrissent aider plus efficacement de leurs deniers une société qui a nécessairement besoin plus qu'un encouragement platonique pour étendre le cercle de ses opérations et communiquer ses travaux scientifiques à l'étranger, ils auront rendu au pays un grand service, et accompli en même temps une véritable œuvre patriotique.

TRENTE ET TRIESTE

Nous lisons dans le Monde de Paris :

L'Autriche ne peut guère se féliciter des bons procédés de son alliée, l'Italie. Depuis que la coupable connivence de Napoléon III a permis à cette dernière de faire valoir ses prétendus droits sur les Etats où se rencontrent soit les mêmes institutions, soit la même langue, son ambition ne connaît pas de bornes. M. Crispien ne prend même pas la peine de le dissimuler vis-à-vis de l'Autriche. Ainsi, quand ces jours derniers il a dissous le Comité de Trente et Trieste, constitué à Rome par quelques fanatiques de l'irréductibilité, croyez-vous que c'était parce que ce comité s'attaquait au droit international et visait par ses statuts et son but l'intégrité d'une nation amie ? Pas le moins du monde, il ne songe pas à donner satisfaction à l'Autriche, en basant son décret de dissolution sur la violation du droit international, dont le Comité de Trente et de Trieste s'est rendu coupable ; s'il intervient, c'est surtout parce que ce comité "tend à usurper les pouvoirs que l'article 5 de la Constitution réserve exclusivement au roi", et encore parce que ses intempérances risquent de compromettre les intérêts de l'Italie.

Voilà l'Autriche avertie ; quand elle aura, au profit des Allemands et des Italiens, versé le sang de ses enfants sur les champs de bataille et épuisé les quelques ressources que la rapacité de certains financiers a bien voulu lui laisser encore, elle pourra continuer la série des sacrifices par la cession de Trente et de Trieste. Les alliés trouveront cela tout à fait naturel et qui sait si la chancellerie de Berlin ne voudra pas encore simplifier l'administration de son voisin autrichien en lui enlevant du même coup les provinces allemandes. Il est connu qu'il existe au parlement autrichien une fraction irrédentiste allemande et que déjà une fois ou l'autre il lui est arrivé de laisser voir ouvertement sa sympathie pour un empire placé sous l'hégémonie de la Prusse. L'Autriche, par suite d'une fatalité, semble-t-il, est destinée à jouer perpétuellement le rôle du chat qui tire les marrons du feu ; la triple alliance n'y changera rien.

Ce qui étonne, c'est le manque de clairvoyance à Vienne. Les tendances des Italiens sont parfaitement connues, le comte de Cavour les indiquait nettement déjà et son lit de mort encore disait : "Je ne veux aucun mal à Garibaldi, il veut aller à Rome et à Venise, et moi aussi, personne n'est plus pressé que nous. Avant l'Italie et au Tyrol, c'est autre chose. Ce sera pour une autre génération. Cette autre génération est arrivée et elle continue fidèlement la déloyale politique de Cavour. Les protestations hypocrites ne lui coûtent pas, elle met en jeu toute son habileté diplomatique pour cacher ses desseins, mais c'est en vain. De temps en temps quelques agents mal avisés provoquent trop ouvertement, on les blâme

ou édicte contre eux des mesures sévères, quitte à les favoriser sous main et à payer leur zèle. Ces procédés-là ne trompent guère que ceux qui veulent bien se laisser tromper.

Il semblerait tout naturel que l'Autriche, menacée de tous côtés, se tournât vers une puissance qui, par la force même des choses, doit être son alliée. La France a en commun avec elle tant d'intérêts que cette politique s'impose. On verra peut-être un jour à Vienne que la triple alliance aura été une faute politique irréparable. Ce sera quand les principes de l'irréductibilité, de cette politique absurde des nationalités et des races, tant de fois dénoncés comme une source de troubles perpétuels, auront reçu une plus ample consécration des faits, et que le droit aura été plus que jamais primé par la force !

LE CONSUL AMERICAIN A OTTAWA

On annonce de Washington la nomination du mari de la sœur de la femme du vice-président Morton au poste de consul général des Etats-Unis à Ottawa.

Cette nomination fait quelque bruit dans la capitale, dit le *Courier des Etats-Unis*. Le consulat général d'Ottawa est d'une importance de premier ordre. C'est plus encore un poste diplomatique qu'un poste consulaire, et dans le moment actuel les difficultés soulevées par la question des pêcheries de l'Atlantique, les saisies de la mer de Behring, et les complications des chemins de fer, exigent de la part du représentant des Etats-Unis beaucoup de tact et d'habileté. Quoique nominale subordonnée au conseil général siégeant à Montréal, il est en relations directes avec le gouvernement d'Ottawa, et l'intermédiaire obligé des autorités des Etats-Unis avec celles du Dominion.

Or, on fait remarquer que le nouveau consul, M. Lay, n'a aucune expérience diplomatique ; il a été dans les affaires à Savannah, à New-York, puis, dans les cinq dernières années, à Washington ; mais il n'a jamais occupé un emploi public, et il n'a jamais montré d'aptitudes spéciales qui le rendent propre à un service d'une nature aussi délicate.

De la chicane dans le temple

Le pasteur se fait briser le nez

INDIANAPOLIS, IND., 14.—La congrégation toute entière de l'église baptiste de Mount Zion a comparu en cour hier pour s'être livrée à une bataille générale dans le temple même. Le trouble existait depuis quelque temps parmi les fidèles à propos du pasteur, le Rév. M. Morton ; comme il arrive toujours, ce dernier avait des amis et des ennemis. Ils étaient partagés à peu près également, paraît-il. Cependant, sur l'ordre des syndics des synodes, il fut renfermé dans l'église ; cette action provoqua des menaces de violence de la part des amis du pasteur, mais afin de rétablir la paix parmi la société des fidèles, M. Morton fut invité à démissionner et à déguerpir.

Le rév. Williams fut conduit à l'église pour conduire le service en qualité de successeur de Morton. L'un des diacres se leva et déclara qu'il ne monterait pas dans la chaire. Williams répliqua qu'il était là pour prêcher l'évangile et qu'il se proposait de le faire quand bien même il aurait à lutter. Sur ce, la mêlée éclata. Le pasteur eut le nez aplati et réduit en charpie ; la bataille fut si générale qu'un grand nombre de fidèles eurent la figure affreusement mutilée. Ils avaient bonne mine lorsqu'ils parurent devant le tribunal où ils s'accusèrent mutuellement d'assaut et batterie.

EN AUTRICHE-HONGRIE

Le rendement des récoltes moindre que la consommation

WASHINGTON, 14.—Un état approximatif de la récolte dans l'Autriche-Hongrie a été envoyé au département de l'Etat par le consul général Goldschmidt, de Vienne. L'Autriche aura une récolte moyenne de 50,000,000 de minots, et la Hongrie environ 90,000,000 de minots. La consommation habituelle est de 155 millions de boisseaux, et le rendement approximatif de 1889 est de 140 millions de minots. De sorte qu'il n'y aura pas beaucoup de blé exporté de l'Autriche-Hongrie cette année.

Noyade

HALIFAX, 14.—Fredrick Woods, âgé de 13 ans, s'est noyé à Charlottetown, samedi soir, pendant qu'il se baignait ; il fut pris de crampes et disparut sous l'eau.

LA TRIPLE ALLIANCE

Heureux effets de l'adhésion de l'Angleterre

Entente avec la Turquie pour le règlement de la question crétoise

Bismark veut faire entrer l'Espagne dans la coalition des puissances

BERLIN, 14.—Au nombre des premiers résultats heureux de l'adhésion de l'Angleterre à la triple alliance il faut signaler la cessation des préparatifs de guerre de la Serbie et de la Bulgarie et la suspension simultanée de l'insurrection crétoise. La rapidité avec laquelle l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie ont répondu à la Grèce qu'elle n'avait pas le droit d'intervenir en Crète est le résultat d'une entente préalable avec la Turquie en ce qui concerne la question d'Orient.

La Porte vient d'envoyer aux puissances une circulaire dans laquelle elle répudie les accusations contenues dans la communication grecque et d'après laquelle la mauvaise administration des autorités turques serait la seule cause de l'insurrection crétoise. Elle affirme au contraire que les réformes demandées par les chrétiens ont été bénévolement accordées et que le peuple resterait tranquille s'il n'était pas poussé au désordre par les agitateurs grecs.

Les puissances qui font partie de la triple alliance ont l'intention, pour remédier à la situation de la Crète, d'obtenir du sultan la nomination d'un gouverneur chrétien et la création d'un conseil qui serait composé de chrétiens et de musulmans élus par le peuple.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie un article officieux dans lequel il avoue que la promptitude de la décision des puissances a empêché à l'agitation de prendre des proportions qui auraient menacé la paix de l'Europe et que la suspension de l'appel des réserves en Serbie est due à l'influence de la ligue de paix du prince de Bismark.

Ces succès diplomatiques font espérer au chancelier allemand qu'il parviendra à entraîner l'Espagne dans l'alliance des puissances centrales. Le gouvernement italien, ayant avec l'Espagne des relations plus cordiales que le gouvernement allemand, a été chargé de conduire les négociations à Madrid et d'y envoyer comme agent spécial M. Cialdini. Si M. Cialdini parvient à conclure un arrangement semblable à celui avec l'Angleterre le prince de Bismark aura entouré la France d'un cercle de puissances hostiles à une guerre de revanche et assuré une paix permanente qui permettra peut-être d'opérer la réduction des armements.

L'intention de l'empereur Guillaume et de l'impératrice d'aller à Madrid, quoique démentie par quelques journaux espagnols, se réalisera si l'Espagne consent à entrer dans la ligue.

Le séjour de l'empereur Guillaume en Angleterre a eu pour résultat de réconcilier complètement les deux familles royales.

ST-PETERSBOURG, 14.—Le *Novae Vremya*, dans un article inspiré, dit : "Les puissances à l'extérieur sentiraient fortement atteintes lorsque la triple alliance aura atteint son objet véritable, la guerre."

LA FEMME MAYBRICK

Grande assemblée en faveur d'une commutation de la sentence—Désespoir de la malheureuse.

LONDRES, 14.—Une réunion pour s'occuper de l'affaire de la femme Maybrick a eu lieu à Curran Streen hier. Une résolution a été adoptée relativement à la demande de sursis de la sentence contre la femme Maybrick. Un grand nombre de personnes assistaient à cette réunion. Le juge Stephen a eu une entrevue très longue hier avec le secrétaire d'Etat M. Mathews à propos de cette affaire. On dit qu'à cette entrevue M. Mathews a maintenu la justice de la sentence rendue et que le juge Stephen a partagé l'opinion du secrétaire d'Etat.

Mme Maybrick est dans un état de grande prostration. Elle passe presque tout son temps à appeler ses enfants et à pleurer. Le chapelain de la prison console autant que possible l'accusée, qui semble accueillir avec bonheur les sollicitudes du ministre.

Voyage de Gladstone

Londres, 14.—M. Gladstone ira prochainement en yacht dans l'Ouest de l'Ecosse. Durant le voyage, il visitera un certain nombre de villes où il fera des discours politiques.

Une préface du Comte de Paris

Paris, 14.—Le *Soleil* publie aujourd'hui la préface que le comte de Paris a écrite pour le premier volume des lettres de son père, le duc d'Orléans. Le langage du comte de Paris est celui d'un fils qui hérite la mémoire de son père. Certains passages de cette préface ont le caractère d'un manifeste politique. Le duc d'Orléans, dit le comte de Paris, désirait devenir le serviteur exclusif et passionné de la révolution bien qu'il fût un prince catholique.

Mort subite

Le 8 août courant, mourut subitement au Lac Noir, M. Téléphore Dubois, un des conseillers de Saint-Ferdinand d'Halifax.

Un vétéran de 1812

Saint-Ferdinand d'Halifax voyait jeudi dernier, un de nos anciens braves de 1812 disparaître de la scène de ce monde, M. Joseph Côte dit Forgeron. Il était âgé de 93 ans. Le premier juillet dernier, M. Chas W. Campbell et le notaire de l'endroit lui ont rendu visite, et le pauvre trisaïeul faisait encore ses mouvements militaires en leur présence.

Quand il entendit prononcer le nom de Salaberry, il s'est écrié : Oh ! l'homme l'homme, c'en était un bon canaysen celui-là ne s'amusa pas à bavarder, tapait dur et dru. A son commandement on aurait décousu autant d'Américain qu'il nous l'aurait dit. Il ajouta : "J'es père aller lui donner une bonne poignée de main bientôt."

Juste protestation

On fait signer, en ce moment, une requête des contribuables et charretiers de cette ville, demandant la protection de la police pour empêcher les gardiens de la barrière du pont Dorchester d'exiger de péages qui ne sont pas imposés par la loi lorsqu'ils se rendent à la gare du chemin de fer Québec, Montmorency et Charles voix, dans le village de Heddleyville.

Accident

On nous écrit de Rockland, Cantons de l'Est :

Un horrible accident est arrivé lundi après-midi, aux carrières d'ardoises de New-Rockland. Un des ouvriers nommé Fred. Lacombe a été pris dans une roue d'engrenage et immédiatement coupé en pièces.

Le défunt était âgé d'environ 60 ans et laisse une veuve et plusieurs enfants.

A Saint-Sauveur

La reconstruction du quartier incendié à St-Sauveur se poursuit avec un redoublement d'activité depuis quelques jours. L'on sent l'approche de l'automne et l'on se hâte à bâtir afin de s'abriter sous un toit convenable.

D'on peut dire qu'à l'heure qu'il est plus de la moitié des maisons sont reconstruites ou en voie de l'être. On peut ajouter qu'en général on construit beaucoup mieux qu'auparavant, et que les propriétés auront une plus grande valeur. Sur la rue St-Valier spécialement il se construit des magasins beaucoup plus spacieux, et de jolies résidences. Il y a aussi amélioration dans les autres rues.

La plupart des maisons reconstruites en bois seront lambrissées en briques à l'extérieur.

Quelques propriétaires construisent eux-mêmes leurs maisons le soir après leur journée de travail et on leur a permis de travailler le dimanche, ce qu'il font dans l'après-midi, avec les amis qu'ils donnent ce qu'on appelle des corvées.

L'annexion de Saint-Sauveur à la cité y devient de plus en plus populaire, car chacun veut une plus grande sûreté pour les propriétés, sûreté qui n'existera qu'après que Saint-Sauveur sera pourvu d'un aqueduc.

Profession religieuse

Hier matin, à l'église du Bon Pasteur de cette ville, Mgr M. E. Méthot, du Séminaire de Québec, Prêlat Domestique de Sa Sainteté, a reçu les vœux des Sœurs converses Henriette Noël, en religion Marie de Ste. Agathe, de la paroisse de St. Apollinaire ; Alvine Poulin, en religion Marie de Ste. Théophile, de la paroisse de St. Georges (Beauce), et Eliz Gingras, en religion Marie de Ste. Martine, de la paroisse de St. Raymond. M. l'abbé H. Lessard, vicaire à St. Jean Baptiste, a fait avec éloquence, le sermo de circonstance.

Mercredi, Mlles Mary Ellen Short, en religion Sœur Marie du Précieux Sang d'Ottawa, Marie Léocadie Troitier, en religion Sœur Marie du Bon Conseil, de Champlain ; Marie Amélie Durand, en religion Sœur Marie de St. Olivier, de Champlain ; Marie Zélie Côté, en religion Sœur Marie de Ste. Mathilde, des Grondines ; Marie Philomène Veiret, en religion Sœur Marie Auxiliatrice, de St. Ambroise, postulantes de chœur ; et Mari Alain, en religion Sœur Marie de Ste. Agathe, de la Pointe-aux-Trembles ; Marie Brigitte Gingras, en religion Sœur Marie de Ste. Angélique, de St. Raymond, et Delphine Boncher, en religion Sœur Marie de Ste. Mélanie, postulante converses, ont reçu le saint habit de la Congrégation des servantes du cœur Immaculé de Marie de l'Asile du Bon Pasteur de Québec.

Combustion spontanée

Le feu a pris spontanément dans un amas considérable de charbon appartenant au chemin de fer Québec et lac St. Jean, près de la gare du C. P. R., et il a été éteint sans le secours des pompiers.

**LA MEILLEURE ROUTE POUR LES AMERICAINS**

Il est question actuellement dans la presse de New-York d'ouvrir entre New-York et le lac Ontario un passage aux vaisseaux océaniques.

La *Press* de Troy a suggéré une route par le St Laurent, le lac Champlain et la rivière Hudson, mais ce projet, trop long, trop coûteux et exigeant sur le territoire canadien des dépenses considérables difficiles à rencontrer, fut vite mis de côté et abandonné comme impraticable. L'*Oswego Palladium* propose, lui, une route par voie d'Oswego, de Syracuse et du canal Erié. Voici ce qu'il dit :

"L'eau de ce canal est fournie par trois rivières qui ne manquent jamais—la Seneca, l'Onéida et l'Oswego,—de sorte qu'au cas où cette grande route serait élargie il n'y aurait pas de danger de manquer d'eau. C'est la même chose pour l'Erie à l'est de Syracuse. Ainsi, abondance d'eau pour tous navires. De plus, Oswego possède un magnifique port, capable de contenir les plus gros vaisseaux et où un brise-lames d'un mille ou plus de longueur assure un refuge sûr contre les tempêtes. Les vaisseaux se rendant à l'est avec des cargaisons de grain ou autres produits pourront entrer dans le canal ici trois ou quatre jours plus vite qu'ils atteindraient le lac Champlain, et en revenant ils ne seraient qu'un jour de marche du canal Welland, évitant par là un remorquage long, dangereux et dispendieux dans le St-Laurent, ce qui mangerait la moitié des profits du voyage. Un autre point contre la route proposée par la *Press*, c'est que la profondeur de l'eau dans les canaux canadiens à l'entour des rapides n'est pas suffisante pour recevoir des vaisseaux de fort tirant d'eau ; il faudrait les alléger, ce qui serait à la fois ennuyeux et coûteux. On ne peut compter sur le gouvernement canadien pour élargir les canaux pour maintenir une route de transport américaine qui entrerait en compétition avec les lignes canadiennes. Un canal pour les navires francherait vraiment "le grand problème de permanence suprême," mais il faut qu'il parte d'Oswego et aboutisse à Troy. Il est ridicule de parler d'une autre route. Une étude plus sérieuse des détails de l'affaire établira au-delà de tout doute cette conclusion."

Ce projet peut être très beau sur le papier, mais il n'est pas probable qu'il soit jamais mis à exécution. Il comporte, il va sans dire, que le Canada sera assez bon de permettre toujours aux Américains l'usage du canal Welland, sinon libre de toute taxe, mais au moins pour une compensation modérée, afin de promouvoir le commerce de New-York. Nous avons déjà contribué pour beaucoup à la prospérité du commerce américain. L'élargissement du canal Welland, au coût de plusieurs millions de dollars, a fait augmenter le commerce entre les ports américains sur le lac Michigan et sur le lac Erie.

Parlant de cette nouvelle route pour les vaisseaux américains dont il est question dans cet article et qui est peu praticable, la *Gazette* de Montréal en suggère une bien plus facile et bien plus utile qui commencerait à Kingston et passerait par Montréal et le St-Laurent. Les améliorations à faire seraient bien moins dispendieuses que par Oswego et New-York. Le canal Lachine a été élargi pour accommoder les plus gros vaisseaux des lacs, on fait actuellement subir la même opération au canal de Cornwall, etc., et les steamers océaniques qui fréquentent les ports du St-Laurent offrent les plus grandes facilités de transport en Europe.

Si les américains veulent absolument avoir une route pour leurs vaisseaux, c'est-à-dire une route qui relierait l'Atlantique à l'intérieur, ils n'ont qu'à choisir le St-Laurent et nos grands lacs, parce qu'ils constituent la voie la plus naturelle, la plus courte comme la plus économique qu'ils puissent trouver. Il reste bien peu à faire encore pour que notre système de navigation ne laisse rien à désirer.

**Ils excellent tous les autres**

J'ai fait usage du Burdock Blood Bitters pour la constipation et la perte d'appétit et j'ai été guéri. Je ne voudrais pas me passer de ce remède quand même il coûterait six fois plus cher, parce qu'il excelle tous les autres.

WILLIAM WALTON,  
Galt, Ontario.

**LE COMMERCE DE BOIS**

Le commerce de bois, à Ottawa, prend des proportions considérables et il augmente sans cesse.

A cette époque de l'année, le district d'Ottawa est une véritable ruche d'industrie. Le flottage du bois, le bruit des scieries, le chargement des chars et des bateaux, tout indique un travail actif et incessant.

Les propriétaires des chantiers de l'Ottawa ont coupé près de 150,000,000 pieds de bois l'hiver dernier, c'est-à-dire plus que les autres années, et il ne leur reste qu'une quantité relativement petite dans les cours. La plupart ont fait d'excellents contrats pour le sciage de cette saison, et, d'après les renseignements fournis, l'on ne se plaint pas des prix réalisés.

Les commandes pour l'exportation arrivent rapidement et de grandes quantités de bois sont expédiées aux Etats-Unis. Presque toutes les scieries fonctionnent dans toute leur capacité, et on estime qu'il sera scié plus de 700,000,000 pieds de bois.

**LA MER DE BEHRING**

Un journal de San Francisco, l'*Argonaut*, vient de publier un intéressant article écrit par un membre du congrès, M. Charles N. Felton, concernant le différend survenu entre l'Angleterre et les Etats-Unis au sujet de la mer de Behring. M. Felton était membre du congrès qui a préparé le bill amendement la loi des pêcheries, et il traite *ex professo* la question de la cession des droits de la Russie sur l'Alaska et les taux qui y confinent.

Suivant l'auteur, la Russie, depuis la découverte de la mer de Behring, y a toujours exercé une autorité exclusive qui n'a jamais été contestée, et dont la limite est rigoureusement déterminée dans le traité de cession de 1868. Faisant allusion à la protestation du gouvernement des Etats-Unis, en 1821, contre les prétentions de la Russie sur certaines eaux du Pacifique septentrional, il s'attache à démontrer qu'il ne s'agissait alors que des parages situés au sud de la mer de Behring, de sorte que la contestation d'alors n'a aucun rapport avec celle d'aujourd'hui.

En fait la souveraineté de la Russie sur cette mer n'a jamais été mise en question pendant une période ininterrompue de 140 ans, et s'il avait dû être admis que les eaux de la mer de Behring et les êtres vivants qu'elle contient appartissent aux pêcheurs de toutes les nations en commun avec ceux des Etats-Unis, il n'y aurait eu pour ce gouvernement aucun intérêt à l'acheter.

La conclusion, c'est que les droits qu'avait la Russie à l'époque du transfert de l'Alaska aux Etats-Unis appartiennent légitimement à ceux-ci, à moins qu'il ne soit établi que la Russie n'avait aucun droit, ce qui, dans l'opinion de M. Felton, sera bien difficile à prouver.

**EN FRANCE**

Au point de vue de la politique générale, les élections qui viennent d'avoir lieu en France pour le renouvellement des conseils généraux n'ont pas sensiblement changé la situation respective des partis, la composition des conseils départementaux restant à peu près la même qu'à la suite des élections de 1886. Les républicains ont perdu la majorité dans un département, celui d'Ille-et-Vilaine ; ils l'ont gagnée dans deux, ceux de l'Orne et du Tarn-et-Garonne. Ils ont donc un léger bénéfice, ce qui prouve que la campagne boulangiste, avec ses intrigues, ses violences, ses attaques furieuses contre la République n'a pas altéré le fond de l'opinion nationale. En résumé, dans 77 départements de France et d'Algérie, le conseil général a une majorité républicaine, tandis que dans 13 seulement la majorité est réactionnaire : c'est un sur six. Voilà la vérité au point de vue de la force relative du parti républicain et des partis monarchiques de toute nuance.

Quant à la démonstration à tirer de ces élections relativement à M. Boulanger,

ger, c'est que ses ennemis les plus déterminés n'auraient pas pu lui souhaiter un fiasco plus accablant.

**A TRAVERS LES JOURNAUX**

Le *Journal des Débats* demande au gouvernement de ne pas avancer les élections. Il conseille, puisque le budget est voté, de ne pas convoquer les Chambres cette année. Ce sont, dit-il, les trop longues sessions qui, en mettant à nu les vaines agitations, l'incapacité, les ambitions personnelles de nos hommes politiques, ont jeté le discrédit sur le régime parlementaire.

M. Jules Simon apostrophe en ces termes le général Boulanger dans le matin :

Maintenant, général, pendant que je vous tiens, il y a un argument employé par vos apologistes, que je voudrais voir disparaître. Ils nous disent : "La plupart de vos accusations sont effacées par la nomination postérieure de M. Boulanger au ministère."

Non. Le ministère n'est pas un baptême qui efface les fautes passées. Il y a des péchés cachés qui se découvrent à la longue ; il y a des faiseurs de ministres peu scrupuleux. Quand les anarchistes seront au pouvoir, ils donneront peut-être les portefeuilles à des coquins. Louis XVIII, je ne l'en loue pas, en avait donné un à Fouché, qui était à ses yeux le plus grand coquin de la terre. La politique a des dessous qui sont bien sales. Je ne l'avais jamais si bien compris, mon général, que depuis que vous dépensez tant d'argent et que vous faites tant de bruit.

M. Magnard, du *Figaro* soutient que c'est aux conservateurs que les résultats des élections cantonales vont profiter le plus :

Jusqu'ici, en effet, dans l'alliance des monarchistes, des bonapartistes et des boulangistes, c'était ces derniers qui avaient le verbe le plus haut et qui semblaient devoir absorber les deux autres groupes ; il est permis de supposer que l'échec de la tentative plébiscitaire remettra les choses au point.

Le général ne peut plus, en effet, qu'être nommé député dans une seule circonscription, comme ses anciens et futurs honorables collègues M. Paulmier, M. Soucaze et M. Lorois. Sans rentrer précisément dans le rang, il n'a plus la situation privilégiée que l'on croyait, et il reste un allié des conservateurs au lieu de devenir au maître.

Je ne crois pas que ceux-ci aient à s'en plaindre. La condition de l'union conservatrice est de réserver l'avenir.

Il va s'en dire, si le "courant" boulangiste se remet de son échec actuel, nous serons forcés de nous incliner ; mais pour le moment ce courant à le devoir d'être modeste.

Les conservateurs, au contraire, ont le droit d'espérer que le pays revient lentement de son intoxication démagogique, que l'expérience commencée à la fin de la présidence du maréchal de Mac-Mahon, en 1879, a achevé son cycle et qu'il vont retrouver, dans la direction des affaires du pays, l'autorité et l'influence dont ils sont privés depuis dix ans, au grand dam des intérêts moraux, financiers et sociaux de la France.

Voici maintenant l'opinion de M. Buffet sur le dernier échec des boulangistes :

L'échec des boulangistes est écrasant, nous dit M. Buffet, et en monarchiste libre de toute attache avec le parti national, je me félicite hautement de sa défaite.

Elle sera pour le pays d'un effet salutaire, car elle dessillera bien les yeux trop facilement admirateurs de ce général, dont l'avènement au pouvoir eût amené de nombreux déboires et de cruelles désillusions.

Pensez-vous, monsieur le sénateur, que cet échec influe sur le résultat des prochaines élections ?

Sans aucun doute. D'histoire est la, pour qu'il nous soit permis d'y puiser d'utiles enseignements. Napoléon Ier ne s'est maintenu que par le succès toujours croissant de ses audacieuses entreprises, que par l'éclat de ses victoires successives ; de même Napoléon III avait pour lui la légende et la gloire du nom.

Tant que le succès les a servis, l'un et l'autre ont été l'idole du peuple, mais avec les revers, l'impopularité est survenue du même coup.

Eh bien ! plus que tout autre, le général Boulanger, qui, par une fortune sans précédent, s'était successivement tiré des mauvais pas où tour à tour l'avaient placé son inconséquence et son incapacité, aurait dû mettre à profit ces utiles enseignements et ne pas compromettre d'un seul coup tous ses avantages qu'il avait si péniblement acquis.

**AFFAIRES MANITOBIENNES**

**La démission de l'hon. Prendergast**

Nous avons relaté les raisons qui ont déterminé l'hon. M. James Prendergast à sortir du cabinet Greenway.

M. Prendergast a compris que le patriotisme lui faisait un devoir de ne point s'associer plus longtemps à un gouvernement qui s'annonçait comme devant inaugurer une politique de proscription à l'égard de la langue française.

Nous croyons que la conduite noble et généreuse de M. Prendergast sera approuvée de tous nos nationaux fixés au Manitoba.

La démission de M. Prendergast a eu du retentissement. Tous les journaux du pays en parlent et la commentent. L'un d'eux accompagne ses commentaires d'une notice biographique du jeune ministre démissionnaire, notice que nous reproduisons ici :

M. Prendergast naquit à Québec le 22 mars, 1858 ; il est âgé par conséquent de 31 ans. Il est l'aîné des enfants de feu James Prendergast, avocat et coroner du district de Québec, et de Dame Emilie Gauvreau. Il reçut son éducation au séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il reçut les degrés de bachelier ès arts en 1881. Il s'est marié le 29 juillet 1886 avec mademoiselle Olivina Mondor de St-Boniface. Il est membre du barreau de la province de Québec, aviseur légal pour le Manitoba, directeur de la Société de Bâtisse de St-Boniface, directeur du chemin de fer Winnipeg, St-Boniface et Carillon. Il est aussi membre du conseil de l'Instruction Publique du Manitoba. Pendant trois ans il a été membre du conseil de l'Université de Manitoba, et professeur à la même institution. Il a été rédacteur du journal *Le Manitoba*, et a écrit des poèmes et des essais sur l'art.

Il est membre de l'Académie des Muses Sautours de France.

M. Prendergast a été élu pour la législature du Manitoba, la première fois en 1885, par acclamation dans le comté de Woodlands.

Il a été réélu aux élections générales de 1886 de nouveau par acclamation, et lors de la formation du gouvernement Greenway, il a battu M. Robinson, son adversaire, par 331 contre 263. Il est entré dans le Conseil Exécutif du Manitoba le 17 janvier 1888, comme secrétaire provincial.

La présente législature du Manitoba se compose de 38 membres. Les députés ont un mandat qui n'expirera qu'en 1892.

L'assemblée actuelle comprend six membres français : Hon. J. E. Prendergast, Woodlands ; Thomas Gelly, Cartier ; Martin Jérôme, Carillon ; William Lagimodière, La Verandrye ; Roger Martin, St. Boniface, et A. F. Martin, Morris. Cinq d'entre eux sont libéraux, et un seul, M. Roger Marion, de St. Boniface, est conservateur.

**LA MARINE DE GUERRE DES ETATS-UNIS**

La nouvelle marine de guerre des Etats-Unis, qui se développe rapidement, paraît devoir fournir un contingent imposant à la célébration du quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique en 1892.

Il est trop tôt encore pour se rendre un compte exact de la puissance navale qui est en train de se créer de ce côté de l'océan : mais il n'y a pas de raison pour que, s'il le veulent sérieusement, les Etats-Unis ne reprennent bientôt le rang qu'ils ont déjà occupé parmi les puissances maritimes du globe, et dont ils ne sont déçus que par le peu de souci qu'ils ont eu de la conserver. Les circonstances qui ont jusqu'ici, depuis la guerre de sécession, détourné leur attention n'existent plus au même degré, et il s'en produit tous les jours de nouvelles qui appellent l'esprit national sur la nécessité d'assurer éventuellement une protection efficace aux intérêts et à l'honneur du pays. L'apathie qu'ont montrée à cet égard pendant trop longtemps les hommes publics de tous les partis est maintenant secouée, et il n'y a pas de doute que l'impulsion donnée dans les dernières années ne s'arrêtera plus avant que les forces maritimes du pays aient pris des proportions en rapport avec sa situation matérielle et son influence politique.

Le *Sun*, en faisant le dénombrement des nouveaux bâtiments à flot ou en construction à divers degrés d'avancement, constate qu'en 1892 on pourra voir réunie dans la baie de New-York une flotte telle qu'on n'en a jamais vu une dans ces eaux.

Le premier échantillon de la nouvelle création est l'avis le *Dolphin*, actuellement armé et suivi de près par le croiseur *Boston*, qui a dépassé la vitesse prévue, quoiqu'il ait été dessiné dans la période expérimentale de la nouvelle flotte en ancien. Vient ensuite l'*Atlanta*, le pendant du *Boston*, dont on attend des résultats semblables. Enfin vient le *Chicago*, autre croiseur de 4,500 tonnes, armé d'une artillerie supérieure à celle dont sont pourvus d'ordinaire les bâtiments d'un pareil déplacement.

Il y a ensuite la canonnière *Yorktown*, de 1,700 tonnes, et deux autres du même ordre, le *Concord* et le *Bennington*, qui seront prochainement lancés à Chester, et qui ont déjà à bord leurs chaudières et leurs machines. Une autre canonnière plus petite, le *Petrel*, n'a pas réussi dans ses deux premiers essais, mais on espère que le troisième aura un meilleur résultat.

Le *Charleston*, croiseur de 3,580 tonnes, en est aussi aux essais, et doit fournir une vitesse de 18 nœuds. On attend le même résultat du *Newark* qui sera prochainement lancé ; et trois autres bâtiments du même genre, le *Baltimore*, le *Philadelphia* et le *San Francisco*, devront 4,413 tonnes, fera prochainement ses essais officiels ; la *Philadelphia*, du même tonnage, sera lancée le mois prochain, et le *San Francisco* en octobre.

Le groupe suivant comprendra cinq bâtiments sous la dénomination de croiseurs à tir rapide, nom qu'ils tirent de leur artillerie spéciale. Leur construction a été mise en adjudication, et les soumissions seront ouvertes le 22 de ce mois. Enfin la liste des navires non cuirassés compte encore deux canonnières en acier de 800 à 1,200 tonnes de déplacement ; plus un bâtiment-école de 800 tonnes, et un grand croiseur partiellement blindé de 5,300 tonnes se rapprochant du type de la *Reina Regente* et dont on attend une vitesse de 20 nœuds. Tous ces bâtiments seront achevés en 1892.

La flotte cuirassée s'augmentera du *Maine*, de 6,648 tonnes, en construction à l'arsenal de Brooklyn, et du *Texas*, en chantier à Norfolk, qui doivent être finis dans trois ans. Puis viennent un monitor de 3,000 tonnes, et un garde-côte portant un canon de 110 tonnes ; enfin un croiseur de 3,500 tonnes : cinq monitors à double tourelle ; le *Vesuvius*, chargé de canons à dynamite, et un autre du même type autorisé par le dernier congrès, etc.

En somme, la nouvelle flotte comprendra trente-six bâtiments en acier des derniers modèles, dont la plupart seront terminés en 1892, ainsi qu'un nouveau groupe de croiseurs pour lequel des crédits seront demandés à la prochaine session du congrès.

**EN AVANT L'AGRICULTURE**

Le gouvernement Mercier a décidé d'accorder différentes sommes aux sociétés d'agriculture pour leur venir en aide dans les expositions et créer des primes d'encouragement plus élevées.

Hochelaga a eu \$5,000 l'année dernière, et en aura autant cette année. La prairie a eu \$500 pour une exposition d'étalons qui se tiendra à l'automne. Il est à espérer qu'il en sera ainsi dans tous les comtés de la province, car tous ont des droits égaux dès qu'il s'agit d'agriculture.

Il va sans dire que ces primes d'encouragement sont à simple titre gratuit et n'enlève rien aux sociétés d'agriculture de leur subvention annuelle que la loi détermine.

**T. MPETE DESASTREUSE**

Plus de 20 personnes tuées par la foudre. KANSAS CITY, 16.—La tempête qui a passé sur la vallée du Missouri samedi dans la nuit, est la plus désastreuse dont on se rappelle. Plus de vingt personnes ont été tuées par la foudre, et les dommages aux troupeaux et aux récoltes s'élevèrent à plus d'un demi million de dollars.

## IL ETAIT BIEN CHEZ LUI:

Ceux qui ont l'effronterie de dire que M. McCarthy, en parlant dans le comté de Marquette, est allé porter la guerre dans le camp libéral au profit des tories, se sont attirés la riposte suivante que nous lisons dans la *Mimere*:

"Le *Free Press* s'étonne que M. McCarthy ait choisi le Portage-la-Prairie, centre libéral, de préférence à Winnipeg, ville conservatrice, pour y faire entendre sa fanatique harangue. Evidemment, il y a encore de la naïveté chez le confrère. Rien de plus naturel, en effet, que ce dépit de calomnies et d'insultes se soit établi dans un milieu libéral pour y écarter ses produits. Il était là chez lui, avec les siens en préjugés et en haines, parmi des gens qui pouvaient le comprendre, l'apprécier et l'applaudir.

"On conçoit qu'il se fut trouvé mal à l'aise en présence d'un auditoire conservateur, pour se moquer de Sir John Macdonald et de son gouvernement, qu'il accusa d'avoir honteusement ramené devant les Canadiens-Français, M. Martin, digne collègue de M. Greenway, n'avait-il pas en outre, sollicité pour son collègue électoral la délicateuse primeur des aveugles diatribes de M. McCarthy? Et n'avait-il pas tenu à s'épancher lui-même, à se soulager du fiel dont il était gonflé, à exprimer avec toute la passion de son libéralisme, le mépris que lui inspiraient et notre langue et notre foi et notre enseignement."

## LA SITUATION DANS ONTARIO

Un journaliste d'Ontario en retraite vient de publier dans le *Canada* une correspondance où il examine la situation politique dans le Haut-Canada. Ses considérations sur l'agitation anti-jésuitique sont trop intéressantes pour ne pas lui en laisser tout le crédit et toute la responsabilité. Les voici:

Les equal-rightistes n'ont pas d'organe attitré, bien que le *Mail* et le *Globe* aient carrément emboîté le pas derrière M. McCarthy jusqu'à ces derniers jours. Maintenant, le *Globe* craignant que M. Mowat ait souffert de cette agitation, aux prochaines élections provinciales, qui ne sont peut-être pas très éloignées, veut s'écarter de la route qu'il suit depuis quelques mois, mais fait le détour bien loin et y met beaucoup de formes. La crainte du *Globe* est vraisemblablement fondée. Le chef Equal-rightiste, M. Charlton, n'est pas de force ici pour faire la lutte avec M. McCarthy, qui dirige ses forces contre M. Mowat, et menace d'entraîner M. Charlton dans ce courant. Ce mouvement de flanc se fait pour les raisons suivantes qui ont beaucoup de vraisemblance. Les partis politiques ici sont très prononcés, les grilles voteront pour les candidats grills et les tories supporteront aussi les candidats de leur parti. Les Equal-rightistes se recrutent parmi les électeurs qui n'ont pas d'opinion politique très prononcée et des partisans politiques, des deux côtés, mécontents ou aveuglés par le fanatisme. Ces gens-là ne forment qu'un bien faible parti de l'électorat.

Je ne puis mieux illustrer ma pensée qu'en les comparant aux castors de Québec. Les uns et les autres sont une plaie dégoûtante pour leur province respective, tout en ne formant qu'une infime minorité. Le parti gril dont la base originaire fut le fanatisme, tel que je vous l'explique plus haut, fournit aux equal rightistes pour le moins les trois quarts de leurs adhérents.

M. McCarthy, qui veut montrer qu'il est quelque chose, n'aurait rien à gagner en dirigeant ses forces directement contre Sir John A. Macdonald, puisque le vote conservateur qu'il entraîne à sa suite est insignifiant; mais en faisant la lutte à M. Mowat, il dirige contre lui les trois quarts des equal rightistes qui sont des anciens partisans du gouvernement provincial.

Vous pouvez concevoir l'embêtement du *Globe* et la superbe humiliation de M. Charlton, qui tous deux ont fourni des armes à M. McCarthy pour le voir, par la suite, assiéger la forteresse de leur ami M. Mowat. Inutile de vous dire que le désarroi est dans le camp gril et que M. Charlton maudit le jour où il est entré dans cette galère and allowed his passion to get the best of his judgment.

Si M. McCarthy réussissait par ce moyen à renverser M. Mowat, je crois qu'il n'hésiterait pas à faire ensuite une guerre ouverte à Sir John A. Macdonald. Son ambition est de devenir premier ministre, et le prestige que lui apporterait cette première victoire lui donnerait plus d'audace pour tendre vers son but.

Je crains fort que le cher homme voie s'enlever ses espérances; il réussira peut-être à diminuer quelque peu la majorité de M. Mowat, mais telles que les choses sont aujourd'hui, le gouvernement provincial est en majorité dans la province.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

## LA FRANCE A TERRENEUVE

En réponse à un membre de la chambre des communes qui interpellait le gouvernement au sujet des agissements des Français à St-Pierre Miquelon, Sir Ferguson, sous-secrétaire des affaires étrangères, a dit que les îles Saint-Pierre Miquelon ont été cédées en toute souveraineté à la France en 1763, mais sous les conditions que la France ne doit pas y élever des constructions permanentes ou des fortifications.

Cette cession fut renouvelée en 1783 sans que ces conditions fussent mentionnées; mais on déclarait que c'était dans le but d'offrir un port de refuge aux pêcheurs. Quelques canons ont été montés à Saint-Pierre, et sans doute il y a une population considérable.

Les seuls droits cédés à la France sur la côte de Terre-Neuve consistent à ériger des échafaudages et des cabanes pour prendre et sécher le poisson.

Puisque ces îles sont territoire français, il faut qu'il y ait quelque autorité qui y réside. Il est vrai que le traité de 1763, en cédant ce territoire, y interdisait toute construction ou installation permanente. Mais lors du traité de Paris, en 1783, la cession fut renouvelée sans restriction d'aucun genre, ce qui donne le droit au gouvernement français de pourvoir à la sûreté des 6,000 habitants de Saint-Pierre et de les mettre à l'abri d'un acte de piraterie.

## LE VATICAN GARDÉ, LE PAPE PRISONNIER

Le télégraphe a apporté la nouvelle de la triste situation faite au Saint-Père depuis quelque temps par le gouvernement italien.

Le Vatican est surveillé comme une prison d'Etat. Cet espionnage est organisé par les ordres du ministère de l'intérieur, non seulement aux abords du palais apostolique, mais tout autour de la basilique Vaticane et le long des murs du jardin annexe au palais. De nombreux gardes y stationnent jour et nuit sous divers déguisements. On y voit aussi circuler des voitures qui servent aux fonctionnaires supérieurs de police pour aller donner des ordres à leurs agents, pour en recevoir les informations et aussi pour courir au ministère de l'intérieur, où réside M. Crispi.

Ces mesures sont vraiment grotesques, mais elles sont aussi la preuve évidente de la captivité du Pape.

Quant au but immédiat de cet espionnage, on signale plusieurs versions. Dans le monde libéral italien, on dit volontiers qu'il s'agit d'un redoublement de zèle du gouvernement pour prévenir quelque attentat des radicaux au moment où le Pape sortirait, soit contre la personne même du Pape, soit contre le Vatican qu'ils pourraient être tentés d'envahir. Mais au fond, ce ne serait là qu'un prétexte commode sous le couvert duquel on préparerait, d'après une autre version, l'occupation du Vatican par les troupes italiennes. D'aucuns vont même jusqu'à supposer que, sur des conseils venus de Berlin, M. Crispi se proposerait d'empêcher le départ du Pape, par crainte des complications qui en résulteraient.

Dans tous les cas, il se dégage de cet ensemble de faits l'aveu significatif de l'émoi de l'Italie officielle devant la probabilité du départ du Pape, et en même temps une justification de plus de cette mesure extrême si le Souverain Pontife venait à s'y décider.

L'*Osservatore romano* publie un article dont nous croyons devoir reproduire quelques extraits.

Lorsque, à la suite du dernier consistoire, dit notre confrère de Rome, le bruit se répandit que le départ du Pape était à peu près résolu, le gouvernement affecta, devant le public, de ne pas s'en préoccuper, et les journaux officiels répétèrent en chœur: Que le Pape reste ou parte, cela nous est bien égal.

Mais, en réalité, l'indifférence était le masque sous lequel l'honorable Crispi cherchait à cacher la frayeur que lui causait le bruit qui courait.

L'*Osservatore romano* donne ensuite une description minutieuse de toute l'organisation policière ordinaire et extraordi-

naire, établie autour du Vatican. On surveille tout ce qui entre et tout ce qui sort; on fouille du regard dans les voitures pour s'assurer qu'il ne s'y cache pas un fugitif qui serait Léon XIII. Depuis le 18 juillet, deux voitures de place, contenant un délégué et un garde, stationnent en permanence, prêtes à courir, à la première alerte, au palais Braschi et à Saint-Marcel.

L'*Osservatore romano* conclut ainsi:

Comme l'on voit, le Vatican est gardé d'office, et le Pape jouit d'une liberté pleine et illimitée! Mais, demanderons-nous, si le Pape, au lieu d'être souverain, avec les honneurs et les prérogatives de souverain, dans la ville qui doit être le siège honoré et respecté du Pontificat, était un malfaiteur de la pire espèce, condamné au domicile forcé, que pourrait-on faire de plus? L'honorable Crispi fait dire par ses journaux que nulle part le Pape ne trouverait la liberté que lui offre le gouvernement italien à Rome. Oh! une brillante liberté que celle qui consiste à vous entourer, à vous épier, à s'enquérir de ce que vous faites, de ce que vous dites et de ce que vous pensez!

Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve; mais ce que nous savons bien, c'est que si les événements et plus encore l'incertitude et la perversité de nos gouvernants forçaient le Pape à prendre la route de l'exil, en quelque contrée qu'il portât ses pas, ce pays offrirait au Pape une hospitalité plus libre et plus digne que celle que lui offre sa ville de Rome devenue la capitale du royaume d'Italie.

En face de ces mesures de surveillance, le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, en aurait aussitôt référé aux puissances respectives pour demander des instructions.

On assure que quelques-unes de ces puissances ont déjà autorisé leurs représentants auprès du Saint-Siège à se mettre pleinement à la disposition du Pape pour l'escorter en cas de départ, pendant qu'elles auraient chargé leurs autres représentants près le Quirinal de demander des explications sur la surveillance dont le Vatican est l'objet.

Quant à la probabilité du départ du Pape dans des circonstances données, elle se confirme de plus en plus, le Saint-Père ayant de nouveau, il y a quelques jours, manifesté lui-même son intention à ce sujet à une députation du chapitre du qui était allée le remercier des travaux de restauration du portique de la basilique et du cloître intérieur, travaux dont la médaille du pontificat frappée dernièrement à la Saint-Pierre perpétue le souvenir.

Léon XIII a dit en propres paroles à cette députation du Latran: *On veut nous contraindre, malgré notre âge avancé, à partir de Rome.*

Espérons toujours que la Providence, dont les desseins sont impénétrables, épargnera au chef suprême de l'Eglise de Jésus-Christ les grandes douleurs de l'exil.

## Anthropophagie

Les journaux de Québec ont publié ces jours-ci du *Monde*, de Montréal, une nouvelle assez extraordinaire, sous le titre *Anthropophagie*. L'affaire en question était arrivée à Deschambault, disait notre confrère. Nous croyons devoir publier la note suivante, que nous recevons à ce sujet, sans toutefois en prendre la responsabilité:

On a annoncé d'une manière vague la bagarre de dimanche dernier, à Deschambault. Pour éclaircir la chose, je vais moi-même donner des détails circonstanciés. Nous ne sommes nullement venus à la rencontre de Damase Perrault, comme l'annonce le *Monde*, mais il est descendu lui-même de sa voiture pour venir m'attaquer dans la mienne. Nous n'avons tiré aucune course avec lui et ce n'est qu'après m'avoir frappé brutalement que je me suis défendu.

Perrault était sous l'influence de la boisson et je n'ai fait que me débarrasser de mon adversaire qui me tenait à la gorge.

Si une grande excitation règne dans le village, ce n'est pas dû au parti populaire de Perrault qui, revenu à son sang-froid, a avoué son tort, mais plutôt à une couple d'exaltés qui se plaisent à amplifier des choses qu'ils devraient cacher, pour l'honneur de la paroisse.

Je suis français, comme on le dit, mais je ne suis pas tout à fait étranger à la place. J'y demeure depuis deux ans, je suis citoyen et qualifié comme électeur, et avant aujourd'hui je n'ai jamais causé de trouble dans la paroisse.

Je suis averti que les villageois s'organisent pour me faire un mauvais parti. J'ignore le parti qu'on me prépare; dans tous les cas j'avertis mes ennemis de prendre des formalités contre moi et je serai toujours prêt à défendre mes droits auprès des tribunaux comme dans les journaux. Cependant, je crains beaucoup que ceux qui sont les instigateurs de cette affaire restent gros Jean, comme auparavant.

PHILIPPE DORÉ.

## AU CONGRES SOCIALISTE

On sait que dans le congrès des socialistes qui s'est tenu il y a quelques jours en France, la discussion a eu surtout pour objet de mettre en lumière les principaux articles d'une commune législation du travail qu'il s'agirait de proposer à la sanction de toutes les puissances de l'Europe.

Parmi les clauses que le congrès a définitivement arrêtées, étaient les suivantes:

Interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze, et de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée à six heures;

Limitation à huit heures de la journée de travail des adultes;

Repos obligatoire d'un jour par semaine, ou interdiction aux employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept;

Interdiction du travail de nuit, sauf certains cas à déterminer d'après les nécessités de la production mécanique moderne;

Interdiction de certains genres d'industries et de certains modes de fabrication, préjudiciables à la santé des travailleurs;

Fixation d'un minimum international de salaire, le même pour les travailleurs des deux sexes.

En lisant la troisième résolution, on se rappelle qu'il y a douze ans, les républicains éliminèrent des codes la loi du 18 novembre 1814. M. Clémenceau joignit sa voix à celle des économistes sans entrailles qui, sous prétexte d'émanciper le travail, voulaient asservir les travailleurs. Le leader de l'extrême gauche comprendra-t-il maintenant qu'il a fait fausse route et que le repos d'un jour par semaine est, en dehors de la question religieuse, une nécessité sociale?

Les décrets divins ne sauraient être biffés d'un trait de plume. Tôt ou tard, il arrive que ceux qui se piquent le plus d'indépendance confessionnelle se trouvent obligés de réclamer eux-mêmes le rétablissement des lois qu'ils se flattaient d'avoir pour toujours abrogées.

## L'ASSOMPTION A ST-NICOLAS

Le vingt et un juillet dernier, Monseigneur B. Pâquet, protonotaire, arrivait de Rome après une absence d'une année, et se rendait immédiatement au milieu de sa famille. Le soir même, il y eut solennité religieuse dans le pieux sanctuaire de Monseigneur, érigé sous le vocable de N.-D. de Grâces; c'était la fête intime, la fête du village. Hier, jour de la solennité de l'Assomption, toute la paroisse était appelée à célébrer la promotion de Monseigneur Pâquet à la dignité de Protonotaire apostolique ad instar participantium.

Sur la bienveillante invitation du Révérend J. A. Bureau, curé de la paroisse, Monseigneur voulut bien célébrer le Saint-Sacrifice de la messe.

Pour donner à tous, parents et amis, l'avantage de prendre part à cette réjouissance religieuse, le capitaine Baker, dont l'obligeance et la courtoisie ne sont pas un secret pour personne, voulut bien faire un voyage spécial de Québec à St-Nicolas. Donc l'assistance était nombreuse.

Monseigneur chanta la messe, revêtu des insignes propres à sa dignité, assisté de M. l'abbé L. Olivier, faisant l'office de diacre, et de M. l'abbé J. Gingras, celui de sous-diacre. Le révérend M. L. Gagnon remplissait les fonctions de Maître des cérémonies. M. l'abbé L. A. Pâquet prononça le sermon.

Le chant et la musique ont donné la main à l'éloquence sacrée pour couronner dignement cette solennité. Le chœur de Forgue, sous la direction de madame Noël, a noblement soutenu sa réputation si justement méritée. Plusieurs solos remarquables ont eu lieu: entre autres celui de madame E. T. Pâquet qui a chanté un *Ave Verum* de Millard. M. Fecteau, de Québec, a chanté avec succès un *Ave Maria* de Harvay. M. Donati a très bien réuni un cantique "Adorez" qu'il a chanté aux vêpres.

UN TÉMOIN.

## LE VATICAN ET LE QUIRINAL

L'attitude de l'Autriche rendrait impossible le départ du Pape

Berlin, 19.—La compagnie colonial allemande a résolu de demander au prince Bismark protection contre les empiètements des anglais en Afrique.

Comme résultat des récentes conférences ici entre le prince Bismark, le comte Keenoky et le comte Zeeheny, l'empereur d'Autriche a cessé son appui indéfini au pape. L'influence autrichienne s'oppose maintenant au départ du pape de Rome. Le ministre autrichien au Vatican a reçu ordre de recommander au pape de compter sur les intentions amicales du roi Humbert. L'attitude de l'Autriche rend maintenant impossible au pape son départ de la Ville Eternelle.

L'honorable Crispi a informé les officiers du Vatican que Léon XIII, s'il quitte Rome, ne pourra emporter avec lui le trésor du Vatican et les objets d'art.

La presse semi-officielle donne à entendre que l'Angleterre ne coopérera pas avec la triple alliance au maintien de la paix en Europe.

## LE GENERAL BOULANGER

500 français résidents à Londres lui proposent une adresse

Réponse du général

Londres, 19.—Cinq cents résidents français de cette ville sont allés rendre visite au général Boulanger en corps hier, et il lui ont présenté une adresse de sympathie et de confiance.

Le général, dans un discours, dit qu'il n'a jamais employé l'argent de la France autrement que pour la protéger contre ses ennemis. S'il avait été cité par un tribunal des assises régulièrement constitué, lui et ses collègues auraient pris le premier bateau pour la France pour subir leur procès.

Le gouvernement français n'a pas osé se contenter des tribunaux ordinaires, mais a formé un tribunal spécial composé d'ennemis politiques qui étaient prêts à le condamner sur le champ. En terminant, le général Boulanger dit qu'il comptait sur la bonne foi du peuple français et que le triomphe du gouvernement actuel serait chose du passé.

## Un nouveau projet agraire

L'Irlande serait divisée en deux grandes sections

Londres, 19.—MM. Balfour, Chamberlain et Goschen ont préparé une espèce de projet de loi agraire en Irlande. L'Irlande est divisée en deux parties distinctes. Le district pauvre de l'ouest couvrant une superficie de 7,000 acres et ayant une population de 1,305,000, serait acheté par l'Etat compulsivement; des banques agraires seraient établies pour aider les paysans à acheter des emplacements, le tout étant sous le contrôle du gouvernement. Dans la partie prospère de l'est, dont la superficie est de 13,000,000 d'acres avec une population de 3,700,000, les tenanciers seront secourus dans leurs achats par les banques agraires, mais les ventes ne seront pas compulsives.

D'après certains membres du cabinet, la prochaine session sera presque exclusivement consacrée à l'étude de cette mesure.

## TERRIBLE EXPLOSION A NEW-YORK

Un jeune homme tué et vingt personnes blessées

NEW-YORK, 17.—Une très violente explosion de gaz a eu lieu dans la cave de la maison portant le numéro 407 dans Grand street. Le magasin situé au rez-de-chaussée et occupé par M. McCabe, marchand de faïence, a été complètement détruit, et les débris, lancés dans toutes les directions, sont allés frapper les passants dont la rue était pleine à ce moment-là. Un jeune homme de 17 ans a été tué, et une vingtaine de personnes ont reçu des blessures plus ou moins graves. On a transporté aux hôpitaux Gouverneur et Bellevue ceux qui étaient le plus sérieusement atteints. Un commencement d'incendie a éclaté dans la maison, mais les pompiers, appelés aussitôt, s'en sont rendus facilement maîtres. Cette explosion, causée par une fuite de gaz, a produit dans tout le quartier une très vive émotion, et une foule énorme stationnée toute la soirée dans Grand street.

Une manufacture saisie

Providence, R. I., 19.—Une grande inquiétude règne ici parmi les Canadiens de la partie d'Olneyville, vu qu'une saisie de \$750,000.00 a été prise la semaine dernière sur la manufacture de laine connue sous le nom de Riverside et Oswego Mills ainsi qu'une autre saisie de \$50,000 sur une autre manufacture connue sous le nom de Atlantic Mills. Les manufactures ne sont pas encore fermées mais s'il n'y a pas de changements, il est tout probable qu'elles seront obligées de fermer leurs portes.

DIJON Montarde extra A. BIZOUARD

CONSERVONS ET PERFECTIONNONS

Le World de Toronto croit que la réciprocité avec les Etats-Unis pour le charbon bitumineux serait une bonne chose. Depuis que la politique nationale répand ses bienfaits, il n'y a pas de doute que le Canada a fait des progrès énormes et que nos ressources se sont développées d'une manière vraiment étonnante. Mais, tout de même, nous ne croyons pas que le World ait raison. Que gagnerions sur les côtes du Pacifique avec un marché libre ouvert aux Etats-Unis à notre charbon? Les Etats voisins, qui sont à l'heure qu'il est forcés de prendre leur charbon chez nous, n'achèteraient plus d'anthracite de nous parce qu'il est déjà libre d'impôt dans les deux pays; quant au charbon bitumineux, la disparition de la taxe imposée par les Etats-Unis ne servirait qu'à augmenter la quantité transportée par les vaisseaux anglais comme lest en compétition avec notre charbon de l'île de Vancouver.

A la Nouvelle-Ecosse, les propriétaires de mines de charbon, soit qu'ils résident dans le pays ou aux Etats-Unis, ne veulent pas que l'impôt soit enlevé. Ils disent, et ils ont peut-être raison, que la réciprocité quant au charbon n'aura pour effet que de priver la Nouvelle-Ecosse de son marché à Québec et à Montréal sans que, pour cela, ses ventes à la Nouvelle-Angleterre, augmentent pour la peine. On donne pour raison de cette désastreuse anomalie pour la Nouvelle-Ecosse que les marchands de charbon de la Pennsylvanie établiraient des prix spéciaux pour Boston et autres villes, de manière à y empêcher la vente du charbon néo-écossais.

Les marchands de charbon canadien ne feraient certainement pas sur le marché américain de meilleures affaires qu'aujourd'hui, et ils verraient de plus le marché canadien envahi par des compétiteurs sans scrupule.

Laissons donc la politique nationale, dont l'inauguration a été si bienfaisante pour le pays, fonctionner librement en répandant partout la prospérité.

Ne courons pas à l'incertain : les déceptions pourraient être désastreuses. Mais si nous conservons et perfectionnons ce que nous avons, nous ne voyons pas pourquoi nous cesserions de prospérer et de grandir. Ce que la grande politique de progrès du parti conservateur a fait jusqu'à aujourd'hui pour le développement de nos ressources nationales, elle est prête à le faire encore, et même davantage, aidée de l'expérience du passé appuyée sur l'excellence de l'œuvre accomplie.

M. MCCARTHY ET SIR JOHN

L'Electeur, la Patrie et, il va sans dire, l'Etendard veulent absolument que dans l'agitation actuelle M. Dalton McCarthy fasse le jeu de Sir John.

Cette allégation est trop ridicule pour mystifier même les badauds. L'attitude énergique du Vieux Chef à l'égard du bill des Jésuites ainsi que les déclarations formelles et maintes fois répétées de M. McCarthy relativement à sa séparation du parti conservateur sur cette grande question sont là d'ailleurs pour faire mentir ce grotesque racontar.

La Minerve publie à ce propos l'article suivant :

Nous lisons dans la Patrie :

"Les tories voudraient-ils bien nous dire où et quand Sir John a renié M. D. McCarthy et refusé ses services? Voudraient-ils aussi nous dire où et quand celui-ci a vertement attaqué Sir John dans ses discours?"

Sir John Macdonald n'a pas été obligé de renier M. McCarthy, puisque ce dernier s'est lui-même détaché du parti conservateur, durant la dernière session, et qu'il continue d'en attaquer le chef. Au reste, Sir John désavouerait M. McCarthy chaque jour, que la Patrie affecterait de n'en rien croire et persisterait à ne voir dans ces répudiations que de la fourberie, du machiavélisme. A-t-elle tenu compte, par exemple, du reniement public du Mail par Sir John Macdonald? Non, elle a continué à répéter que ce n'était là qu'un jeu, une comédie, bien que l'Empire eût été fondé pour remplacer le traître Mail que nous répudions,

L'organe radical nous a prié de dire où et quand a attaqué sir John?

Pour renseigner la Patrie, nous n'avons que l'embarras du choix. Nous prendrons, si elle le veut bien, le dernier discours de M. McCarthy, celui qu'il a prononcé à Manitoba, et dont voici un extrait :

"J'ai appuyé jusqu'ici la politique générale du gouvernement, et je comprends que sous notre forme de gouvernement, il m'ait fallu céder à l'opinion des chefs en matière légère (sic). Mais il y a des questions sur lesquelles je ne saurais changer d'avis, et le bill des Jésuites est une de celles-là. J'ai suivi le colonel O'Brien, mais nous n'avons pas été suivis d'un grand nombre. Nous étions treize en tout, savoir, huit qui avaient confiance dans la politique générale du ministre, et cinq qui appartenaient à l'opposition. Ce sera au peuple de décider si les "treize" appelés quelquefois les "Nobles Treize" et d'autres fois la "Douzaine du Diable" ont eu raison, ou si les 188 autres ont vraiment interprété les principes de notre constitution. M. Mercier a fait un acte sans précédent en demandant au mois de janvier dernier si l'acte devait être désavoué ou non. Le délai sagement accordé pour le désaveu des lois provinciales est d'une année, afin de permettre au peuple de se prononcer, s'il le juge à propos : mais sept mois avant l'expiration de l'année, M. Mercier s'adressa "au gouvernement qui fut assez faible pour acquiescer à la demande, et qui passa un arrêté du conseil portant que l'acte des Jésuites ne serait pas désavoué." Nul gouvernement, toutefois, ne peut lier ainsi le peuple. Et quelle est la cause de cet abominable arrêté du conseil qui sera, je l'espère, foulé aux pieds, aux prochaines élections," comptant pour cela que le Nord-Ouest viendrait en aide au reste du pays? "Cette cause, c'est que le gouvernement n'a pas osé offenser la hiérarchie catholique des canadiens-français de la province de Québec." M. Mercier est hostile à Sir John Macdonald, mais le gouvernement de celui-ci a été obligé de s'humilier. (had to eat humble pie). Sir John Macdonald fut forcé de faire dépendre l'existence de son gouvernement de la ratification par le parlement de son arrêté du conseil. Il fit exercer toutes sortes de pressions sur ses partisans pour les engager à appuyer le ministre et le plus grand nombre l'approuvèrent sous prétexte qu'il avait été élu pour la maintenir... Si M. Blake s'était mis à la tête des forces protestantes (sic) combien de temps, je le demande, aurait duré le gouvernement?"

La Patrie sera-t-elle satisfaite? Nous parions que non, malgré les attaques si vives de M. McCarthy qui se moque de Sir John A. Macdonald coupable d'avoir fléchi lâchement devant notre Eglise. Soyons sûrs que cette feuille, la plus franchement insipide de toute la presse française, ne sera pas du tout troublée dans la tâche ridicule qu'elle s'est imposée. Vous verrez qu'elle essaiera de prouver avec plus d'aplomb que jamais, que Sir John Macdonald avait dépêché M. McCarthy au Nord-Ouest, tout exprès pour l'injurier, pour préjuger contre lui les populations de là-bas, pour discréditer aux yeux du pays tout entier, comme un homme faible, capable de ramper au besoin, de trahir l'intérêt public pour rester au pouvoir.

UNE AUTRE VOIX AMIE

Le Canadian Baptist, journal anglais de Toronto, conteste à M. McCarthy le droit d'aller conduire au Manitoba et au Nord-Ouest les populations de ces endroits.

Après avoir dit que la question de la langue officielle dans ces contrées est du ressort du gouvernement impérial qui, ayant sanctionné l'acte confédératif, doit seul y toucher à la demande des intéressés, le Canadian Baptist continue :

"Quand D'Alton McCarthy et d'autres protestants à zèle exagéré vont plus loin et demandent l'exclusion du français de l'enseignement primaire, ils péchent, selon nous, contre la justice et la générosité. Comme le savent fort bien les instituteurs, il serait impossible d'instruire des enfants qui ne connaissent pas l'anglais et ne leur mettant entre les mains que des livres d'école à texte anglais. Le résultat inévitable serait l'ignorance des deux langues. Ces enfants ne retiendraient que des mots vides de sens qui auraient frappé à leur oreille sans rien dire à leur intelligence, sans la développer et l'enrichir. Puis, ne serait-ce pas également cruel et injuste de refuser aux enfants les parents taxés pour les écoles la liberté d'étudier la langue de leur aïeux, celle qu'ils ont apprise à bégayer dans les bras de leurs mères? Mettons-nous dans le même cas quelle ne serait pas la position pénible et criante de nos enfants qui, élevés dans une province française, seraient obligés de s'instruire aux

premiers mystères de la science en usant d'une langue incomprise?

La seule solution possible, à notre sens, serait de mettre à la disposition des enfants de familles françaises, au commencement de leurs études, une série de livres imprimés dans les deux langues et de continuer ce système ce que ces enfants aient une connaissance complète de notre langue. C'est la méthode adoptée, croyons-nous, au Nouveau-Brunswick. Elle fonctionne en donnant satisfaction à tous.

Soyons donc, tout à la fois, justes raisonnables et fermes dans nos relations avec nos concitoyens d'origine française.

GUILLAUME II EN ANGLETERRE

On est d'avis dans les cercles officiels en France que la brillante mise en scène du voyage de Guillaume II en Angleterre, sa réception dans les eaux de Portsmouth par le prince de Galles, la revue de grand gala à Spithead et les dîners de famille à Osborne, sont la trêve, l'oubli, si l'on veut, des dissensions fameuses, un mélange d'armes et d'idylle, une suite de spectacle de grand goût, tout ce qu'on voudra, excepté de la politique.

Que le prince de Galles fasse à son impérial neveu meilleure façon que l'an dernier; que la reine Victoria fasse à son petit-fils un accueil de reine à empereur, rien ne sera changé aux rapports entre l'Allemagne et l'Angleterre; et quand tout se sera tu et éteint, les affaires pendantes entre les deux pays ou les questions latentes seront les mêmes. L'entrée de Guillaume II au cottage royal d'Osborne n'a rien de symbolique et ne signifie pas plus l'accession de l'Angleterre à la triple alliance qu'une visite du czar, apparenté, lui aussi, à la maison royale d'Angleterre, n'impliquerait une politique anglo-russe.

La politique se fait ailleurs. Elle est dans la volonté du parlement, elle est non moins dans les traditions de l'Angleterre. Or, l'histoire nous démontre que toute majorité et tout ministère, whig ou tory, peut accentuer ou atténuer le principe de non-intervention dans les affaires européennes, mais que jamais il ne prend d'engagement irrévocable pour une "affaire" politique dont il ne voit pas clairement le but et la délimitation. La diplomatie pour l'Angleterre, n'est qu'un business de grande allure. Elle veut que l'opération soit bien connue et lui rapporte un bénéfice appréciable pour se décider à l'entreprendre de compte à demi. Si ses prévisions sont trompées, elle hésite pas à retirer sa mise et à liquider. Or, la triple alliance et les opérations qu'elle comporte ne sont pas des affaires assez claires pour que la politique anglaise trouve un intérêt quelconque à s'y associer.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Il circule divers bruits relatifs aux relations plus étroites qui ont été nouées récemment par la France et la Russie.

Le National, commentant ces bruits, fait allusion à un toast amical porté par le prince de Monténégro à l'armée française. Il parle aussi d'une entrevue qui aurait eu lieu entre un officier général français et un personnage militaire russe, pour régler les termes d'une convention militaire. Ces négociations auraient abouti à une convention préliminaire entre les deux pays, qui se transformeraient en un traité d'alliance qui se transformerait en un traité d'alliance défensive.

Le toast du prince de Monténégro, dont il est question ici, a été porté dans les circonstances suivantes :

Le grand duc Pierre de Russie étant à la cour de Cettinge, un dîner lui fut offert par le prince, dîner auquel assistait le baron Gérard, ministre de France. Le prince de Monténégro, qui porta la première santé, fit allusion à une alliance franco-russe. Alors, le grand-duc de Russie et le prince de Monténégro, d'un même mouvement, levant leurs verres, verres, s'écrièrent : "A la France!" Enfin, le baron Gérard, le représentant de la France qui ne pouvait rester muet en présence d'une telle manifestation, répondit par des "vœux à la prospérité des

armées russe et monténégrine, et à la défaite de leurs communs ennemis!"

Si ces faits sont exacts, voilà un commentaire du toast du czar au prince de Monténégro qui affaiblit singulièrement les conclusions défavorables à la France que les Allemands avaient voulu tirer de ce toast.

ALLEMANDS ET ANGLAIS

Le voyage de l'empereur Guillaume en Angleterre a suggéré au Monde de Paris les considérations suivantes :

L'empereur d'Allemagne est un intrépide voyageur. Voilà treize mois et demi qu'il a recueilli la succession et Guillaume Ier et de Frédéric II, et dans ce laps de temps il a visité tour à tour la Russie, l'Autriche, l'Italie, sans parler de divers pays faisant partie de son empire. A peine est-il de retour d'une excursion de plusieurs semaines le long des côtes scandinaves, qu'on lui prête l'intention de se remettre en route, et cette fois... pour l'Angleterre.

La reine Victoria, on le sait, est l'aïeule de Guillaume II. Il peut donc paraître assez étrange que son petit-fils ait mis si longtemps à se décider à une visite qui eût dû, ce semble, être la première. Un galant homme, du reste, n'oublie pas les égards auxquels a droit une femme. Oui, mais le sentiment filial, la politesse élémentaire, qu'est-ce que cela en présence des nécessités de la politique, devant les raisons d'Etat! Or, il ne faut pas l'oublier sous le court règne du malheureux Frédéric II, les reptiles menèrent une campagne violente, éhontée, contre "l'Anglaise", qui n'était autre que l'impératrice, la mère du souverain actuel, en même temps que contre le docteur Mackenzie. On prétendait que le gouvernement était tombé en quenouille, on maudissait la frauentimmerpolitik était mêlé à ces vaines querelles; ceux qui prétendaient savoir ce qui se passait derrière les coulisses parlaient vaguement de regrettables scènes de famille, où le futur empereur n'avait pas précisément le beau rôle.

Ces bruits fâcheux prirent de la consistance lorsqu'on sut l'accueil plus que froid fait par la reine Victoria à l'envoyé chargé de lui notifier l'avènement de Guillaume II. Les publications de sir Mackenzie et celles des médecins allemands ne furent pas de nature à dissiper les mauvaises dispositions. Bref, la situation était tendue entre le château de Windsor et le palais impérial de Berlin. Le jeune souverain crut sage de ne pas affronter le courroux nullement dissimulé de sa royale grand-mère; il aima mieux diriger d'abord ses pas vers des régions plus seraines, où il avait lieu d'espérer un meilleur accueil que celui qui l'attendait à Londres.

Le temps, qui efface tout, semble avoir passé l'éponge sur toutes ces choses désagréables. En outre, la politique, cette donna mobile, a elle-même changé, entraînant avec elle bien des modifications dans les idées et dans les vues des gouvernants. M. de Bismark, qui en définitive est le véritable maître, n'a laissé échapper aucune occasion de renouer avec les Anglais; il a déclaré notamment qu'en ce qui concerne les affaires coloniales, l'Allemagne et l'Angleterre devaient marcher la main dans la main, et que la politique allemande sur ce point avait à se régler sur la politique anglaise. En quoi il ne se déjugait point, ayant toujours eu pour principe, en politique, avisé qu'il est, qu'il y a un temps pour agir avec vigueur et un temps pour faire des concessions, que le succès dépend d'un heureux mélange de fermeté et d'esprit de conciliation.

Les Anglais, de leur côté, paraissent avoir oublié toute rancune. Le ton de leur presse est paisible. Ils s'appêtent à recevoir l'empereur sinon avec enthousiasme, du moins de façon courtoise. Peut-être bien leurs intérêts ne sont-ils pas étrangers à ce changement d'humeur. Les Russes sont en froid avec les Allemands; ils n'ont jamais été en fort bons termes avec les Anglais. Quand on a les mêmes ennemis, on se lie facilement d'amitié, même quand il ne manque pas de petites raisons pour se boudier. Cela explique suffisamment l'entente actuelle, du moins apparente, de l'Allemagne et de l'Angleterre, et l'on espère évidemment que la visite de Guillaume II à sa royale aïeule cimentera l'union des deux peuples au profit de l'un et de l'autre. En tout cas, elle n'y aura pas; seulement, contribuera-t-elle au maintien de la paix générale? Espérons-le!

L'HON. M. PRENDERGAST

Le correspondant de Winnipeg de l'Empire de Toronto, lui télégraphie :

"L'on affirme sur bonne autorité que M. Prendergast continuera à appuyer le gouvernement dans sa politique générale."

Les Congrès

L'année est aux congrès. Il n'est guère de théorie scientifique, politique, économique ou sociale qui n'ait tenu, en ce Centenaire de 1889, des assises solennelles pour y fixer l'état actuel de tel point de science encore inachevé.

Mais, parmi ces réunions d'hommes, élucidant en commun les questions les plus passionnantes, il n'en est point peut-être qui soit destinée à soulever autant de curiosité générale que le Congrès d'hypnotisme, lequel doit avoir lieu très prochainement à Paris.

Deux écoles principales, différant non dans les principes, mais seulement dans l'application, seront représentées à ce prochain Congrès international d'hypnotisme. Ces deux écoles sont françaises. Hors de France, l'hypnotisme tatonne encore, et aucune découverte sérieuse n'a pas encore été apportée de l'étranger pour grossir le bagage de cette science.

L'école du docteur Charcot, à la Salpêtrière, ne vise que la constatation des faits physiologiques et l'étude des conséquences immédiates de ces faits. Au contraire, l'école du docteur Montpallier, à l'Hôtel-Dieu, n'a en vue que la thérapeutique de certaines affections au moyen de l'hypnotisme. En d'autres termes, le docteur Dumontpallier cherche à guérir, au moyen de l'hypnotisme, les rayages si graves exercés dans l'organisme par l'hystérie sous ses différentes formes, pendant que le docteur Charcot veut faire servir l'hypnotisme à l'éclaircissement de certains phénomènes, tels par exemple que la formation — ce qu'on appelle autrefois la sécrétion — de la pensée dans le cerveau ou de questions purement anatomiques comme celles des localisations cérébrales.

Il y a quelques jours, le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, à la séance d'inauguration du Congrès international d'hygiène.

La salle décorée magnifiquement était remplie d'une foule d'hygiénistes venus de tous les points du monde. Vingt-huit nations sont représentées à ce Congrès qui compte environ six cents cinquante membres, parmi lesquels les délégués de l'Académie de médecine des principales sociétés savantes de la France, le directeur des ministères, des conseils d'hygiène, d'un grand nombre de municipalités, etc.

M. le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, qui présidait la séance, a prononcé un important discours, fréquemment applaudi, dans lequel a été indiquée la marche progressive de l'hygiène publique depuis douze ans, les services que cette science a rendus pour l'assainissement des villes, les services qu'on attend d'elle pour l'assainissement des ports, pour la protection contre les falsifications, etc. L'orateur estime que la science théorique est assez forte pour que maintenant on puisse avec profit passer aux actes.

La France, par exemple, perd chaque année, par variole et par fièvre typhoïde, 25 à 30,000 jeunes hommes de 18 à 30 ans; l'hygiène permettrait de les conserver à leur famille, leur patrie. Il suffit de le vouloir.

Après les allocutions courtoises de plusieurs délégués étrangers, le docteur H. Napias, secrétaire général, a exposé l'ordre des travaux du congrès et remercié tous ceux qui ont aidé à sa réussite et tout particulièrement les représentants de la presse, qui n'ont pas marchandé leur concours.

Un congrès qui ne manquera pas d'originalité est celui des anti-vaccinateurs qui se tiendra à Paris les 1er, 2 et 3 septembre prochain.

Ces messieurs forment une ligue dont le siège est à Charlevoix.

Le vœu qu'elle soumettra au vote des congressistes est ainsi formulé : "La ligue des anti-vaccinateurs, convaincue que c'est l'hygiène et non la vaccine qui fera disparaître la petite variole réclame la liberté de la vaccination, de la revaccination et l'abolition de toute contrainte législative ou administrative à ce sujet."

Les journaux de Paris nous fournissent un état des recettes de l'exploitation de la tour Eiffel jusqu'au trente juillet :

Du 15 mai au 20 juillet... 2,193,249 65  
Du 24 au 30 juillet... 228,43g 60

Total au 30 juillet... 2,421,739 25

Le conseil d'administration de la société de la tour Eiffel a informé les actionnaires que le deuxième cinquième du capital social leur serait remis immédiatement.

Ce remboursement a été effectué à raison de cent francs par action.

L'Enfant pleure, il veut son Castor!

AU MANITOBA

L'Ouest Canadien, l'organe de l'hon. M. Prendergast, déclare que les événements malheureux qui troublent la politique manitobaine sont propres à rendre impossible l'alliance de l'élément français avec le gouvernement libéral de l'hon. M. Greenway.

Les garanties qui avaient été données sont à la veille de disparaître complètement, et les députés canadiens-français ne peuvent plus davantage suivre un drapeau qui abrite contre eux des haines et du fanatisme.

Mais soyons calmes : le dernier mot de cette entreprise néfaste n'est pas encore prononcé. La constitution protège les droits de tout le monde en ce pays, et tant que l'homme d'Etat éminent qui a contribué dans une si large mesure à faire du Canada un pays où la justice, l'équité et les conventions d'honneur sont respectées, sera le premier ministre, il n'y a pas à craindre que l'acte de 1867 soit souillé par des haines de race et de religion.

Voici la dépêche qui nous apporte la teneur de l'article de l'Ouest Canadien :

WINNIPEG, 20 août.—L'Ouest Canadien, organe de M. Prendergast, fait ses adieux au public dans son dernier numéro. Il dit : "Nous en savons déjà trop, sans pouvoir prédire encore quel sera le dénouement final des malheureux événements qui troublent actuellement notre monde politique. Ils rendent notre alliance avec le gouvernement désormais impossible, en nous enlevant les garanties sur lesquelles elle reposait. Voilà ce que notre représentant a compris, voilà ce que nos députés ont compris, et voilà pourquoi ils sont sortis du camp où ils croyaient avoir trouvé un abri. Le drapeau que nous avons suivi a cessé de nous donner la sécurité promise. Au contraire, il est le danger menaçant. Ce n'est pas encore le drapeau ennemi, mais c'est déjà le drapeau étranger. Nous n'avons pas mission de le défendre."

M. Martin Jérôme, un député libéral de la législature, écrit au Free Press qu'il a retiré son allégeance au gouvernement à cause de ses projets.

LES EVEQUES D'ONTARIO

Mgr Cleary, le nouvel archevêque de Kingston, a reçu de Rome une lettre de félicitations d'un de ses anciens professeurs au collège Irlandais, Mgr l'archevêque d'Éphèse qui est encore actuellement, bien qu'agé de quatre-vingt-six ans, recteur de ce collège. Cette lettre est datée du 30 juillet et porte ce qui suit :

"Mille félicitations à propos de votre élévation au rang d'archevêque. Cette importante décision a été prise par la Sacré Congrégation de la Propagande le 22, et confirmée par Sa Sainteté le Pape Léon XIII dimanche dernier. Votre Grâce aura désormais une plus vaste sphère d'action pour étendre le royaume de Dieu. Les bulles seront expédiées incessamment, et le pallium vous sera accordé au prochain consistoire."

Cet événement marque la première subdivision de la province ecclésiastique de Toronto. Mgr Walsh, successeur de Mgr Lynch comme archevêque de cette ville, serait le métropolitain de la province de l'Ouest et Mgr Cleary le métropolitain de la province de l'Est, qui confinerait ainsi aux provinces de Toronto Ottawa et Montréal. L'évêque de Peterborough est pour le moment le seul suffragant de l'archevêque de Kingston ; mais on parle de la création prochaine d'un siège épiscopal à Cornwall.

On a signé une requête en faveur de Mme Maybrick à Portland, sa ville natale. Ces listes portent trois mille noms, parmi lesquels ceux du maire et de trois magistrats. Cette requête sera envoyée en Angleterre par l'entremise de M. Blaine, secrétaire d'Etat. On sait que l'exécution doit avoir lieu lundi, le 26.

Les fièvres typhoïdes font de grands ravages à Londres depuis le milieu du mois de juillet. On y compte les victimes de cette maladie par milliers, et on en trouve un grand nombre dans la haute société. On cite lady Zetland, lady Granby et ses enfants, la duchesse d'Arthel, etc.

La Turquie doit augmenter de 30,000 le nombre de ses troupes en Crète.

LES ECOLES SEPARÉES

Lettre de Mgr Taché

La lettre de Sa Grandeur Mgr Taché condamnant l'agitation contre les écoles séparées publiée dans le Free Press même, n'est sans doute pas étrangère à la tournure un peu plus rassurante que prennent les choses.

Ce travail est une œuvre magistrale qu'il est impossible de résumer convenablement. Après avoir donné une esquisse historique du système scolaire du Manitoba, parlé de ses progrès rapides, de son état actuel, il parle des étrangers fanatiques et ignorants qui envahissent la province pour renverser l'ordre établi et semer la division parmi la population.

Sa Grandeur résume les rapports de la commission royale de 1886, lesquels sont opposés à l'enseignement public laïque et sont favorable à l'éducation religieuse dans les écoles subventionnées par l'Etat ou indépendantes. Sa Grandeur cite ensuite le paragraphe 138 des conclusions et recommandations de la Commission, lequel se lit comme suit :

"Que l'Etat devrait continuer à reconnaître les écoles volontaires et les écoles sous le contrôle de commissaires comme un gage de succès pour l'éducation élémentaire ; et que ces deux genres d'écoles devraient continuer à participer également aux subventions de l'Etat."

Puis il continue en disant :

"Je n'ai pas besoin de répéter que la commission dont j'ai revu en entier les rapports, se compose exclusivement d'Anglais, et que ses conclusions ne devraient pas être commentées à la légère par ceux du moins qui font constamment appel à leur origine britannique. Pour ma part, je n'hésiterai pas à dire que j'ai eu le plaisir de constater que mes vues sur l'éducation religieuse, loin de différer de celles entretenues dans la mère patrie, sont en parfaite harmonie avec elles. Suivant moi, l'école est l'église des enfants, et la seulement, en maintes occasions peuvent se réaliser les paroles du meilleur ami des enfants. "Laissez venir à moi les petits enfants."

Oui parents chrétiens laissez vos enfants aller à Jésus-Christ par le moyen des enseignements moraux qu'ils reçoivent dans leurs écoles élémentaires. Car le Seigneur est "un Dieu de toute science" et ce qui rapproche davantage les enfants de Dieu, ne peut les empêcher de recevoir une éducation utile et profitable.

Ce sont là mes plus chers désirs ; l'étude, l'expérience, l'observation et le témoignage des hommes les plus illustres de tous les âges comme de tous les pays m'ont confirmé dans ces idées. C'est aussi, je dois l'ajouter, la conclusion à laquelle on est arrivée la commission royale de notre bien-aimée souveraine, dans son enquête avant d'élaborer l'acte de l'éducation élémentaire de l'Angleterre et du pays de Galles."

LA TRIPLE ALLIANCE

Les journaux d'Allemagne et d'Autriche sont en pleine jubilation et se livrent à des dithyrambes triomphants sur les nouvelles garanties données à la solidité de la triple alliance par l'entente des souverains d'Allemagne et d'Autriche à la suite de leur récente entrevue. La Gazette de l'Allemagne du Nord, le Fremdenblatt et les autres proclament avec une affectation singulière "qu'une paix permanente est désormais assurée, mais que si elle devait être troublée, la triple alliance serait à même de faire face à tous les événements."

D'un autre côté, les journaux de Berlin voient dans les détails de la visite de l'empereur d'Allemagne en Angleterre et l'échange habituelle de distinctions qui marquent ces visites princières, autant de symboles de cette alliance germano-britannique qui leur semble écrite dans les astres.

Le cidre, cette boisson réputée jusqu'ici absolument inoffensive, serait, au contraire fort dangereuse, car elle contient, si l'on en croit les savants, de nombreux microbes de la fièvre typhoïde.

On a l'habitude, en effet, en Normandie, de se servir de l'eau des étangs pour la fabrication du cidre, parce que cette eau, de l'avis des préparateurs, donne meilleur goût au jus de la pomme.

Or, la fermentation, ne tue pas le bacille de la fièvre, qui se rencontre surtout dans les mares. A l'appui de sa théorie M. le docteur Olivier, médecin au Havre qui a fait cette découverte, établit que la fièvre typhoïde survient plus d'intensité en Normandie que partout ailleurs.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS :

"28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882. Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance."

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE :

"C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

Salsepareille d'Ayer.

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

CHEMIN DE FER

Les travaux du chemin de la Gatineau seront poussés avec vigueur

OTTAWA, 20.—Depuis un temps assez considérable plus de 90 chars de rails d'acier pour le chemin de fer de la Gatineau étaient à Hull sans que personne y touchât. Samedi matin ces lisses furent mises sur d'autres chars et expédiées aux Montagnes Rocheuses pour servir sur une voie d'évitement du Pacifique.

Quant à la construction du chemin de fer de la Gatineau, M. Harris, ingénieur en chef, a dit hier qu'il espérait voir bientôt 500 hommes à l'ouvrage. M. Ryan, a-t-il dit, qui est le contre-maître des travaux, est actuellement à Québec pour se procurer du matériel. Les gages seront de \$1.15 à \$1.25 par jour et nous prendrons tous les hommes que nous pourrions avoir, car les dix milles doivent être terminés en janvier 1890.

LES FEUX DE FORET

Des milliers de tête de bétail périssent dans les flammes

HELENA, MONT., 20.—Les feux de forêt qui sévissent dans le Montana détruisant pour des milliers de piastres valant de bois, prennent des proportions alarmantes. Un individu de la partie nord rapporte que sur les ranches du comté de Château qui avaient été épargnés jusqu'ici et sur lesquels les éleveurs comptaient pour hiverner leurs troupeaux, des milliers de tête de bétail ont péri dans les flammes. Les grosses compagnies ont des centaines d'hommes qui cherchent à arrêter les progrès du feu, mais leurs efforts ne servent à rien ; c'est trop sec partout. En deux jours le feu s'est communiqué sur un espace de 60 milles de large et 100 milles de long. Georgetown est entouré de flammes, et le vent souffle si fort qu'elles sont maintenant à quelques milles de Phillipsburg.

Les ranges ont été presque partout dévastées et brûlées. Les dégâts sont énormes.

FÊTE PATRONALE DU PAPE

Léon XIII doit publier sous peu une nouvelle encyclique

ROME, 20.—Une réception a été tenue au Vatican à l'occasion de la St-Joachim, fête patronale de Léon XIII. Sa Sainteté a reçu ses visiteurs dans sa bibliothèque particulière.

La santé du pape est excellente ; il prend chaque jour une heure environ d'exercice dans le jardin du Vatican. au mois de septembre prochain, il doit publier une autre lettre encyclique lors du pèlerinage des français.

Fatale explosion à Denain. Cinq morts et plusieurs blessés

PESTH, 21.—Une cartouche de dynamite a fait explosion accidentellement hier dans une mine de charbon, à Denain. Cinq personnes ont été tuées et plusieurs autres ont été blessées.

Explosion d'une bombe près de l'ambassade d'Autriche à Rome

Rome, 21.—Hier soir, pendant un concert public, une bombe a fait explosion près de l'ambassade d'Autriche. Huit personnes ont été blessées.

La tour Eiffel frappée par la foudre

PARIS, 21.—La ville a été visitée hier par un violent orage. La foudre est tombée sur la tour Eiffel, mais l'édifice n'a subi aucun dommage.

Le portrait de la reine Victoria

Berlin, 20.—La reine Victoria a envoyé son portrait au prince de Bismark, comme témoignage particulier d'estime.

Les Français du Manitoba à Paris

WINNIPEG, 21.—M. Ambroise Lépine adresse au Manitoba une lettre dans laquelle il donne ses impressions de Paris :

"Ce grand Paris est un véritable paradis terrestre. A le voir on semble croire que toutes ces beautés ne sont pas sorties de la main des hommes, tant c'est extraordinaire. Mais ce qui m'a plu davantage, ça été la gentillesse des Français à notre égard. Il nous semble que nous sommes chez nous tant on se montre affable pour nous, en cherchant constamment à nous être agréable.

"Je vous disais tout à l'heure que notre réception ici a été très agréable, je puis ajouter que le directeur de notre expédition l'est également à notre égard. Nous jouissons d'une grande liberté, n'ayant tout au plus qu'une demi-heure par jour de devoir.

"Nous sommes libres de parcourir et de visiter Paris le reste du temps. La nourriture est excellente, et logés sous nos tentes nous n'avons pas à nous plaindre.

"Je l'ai dit : la France est très belle ; mais je préfère néanmoins Manitoba. Je m'ennuie et souhaite de revoir nos prairies le plus tôt possible, mais pas avant le mois de novembre cependant."

Pour Crampes, Frissons, Colique, Diarrhée, Dysenterie, Choléra-Morbus et toutes maladies des intestins, AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE

PAIN-KILLER

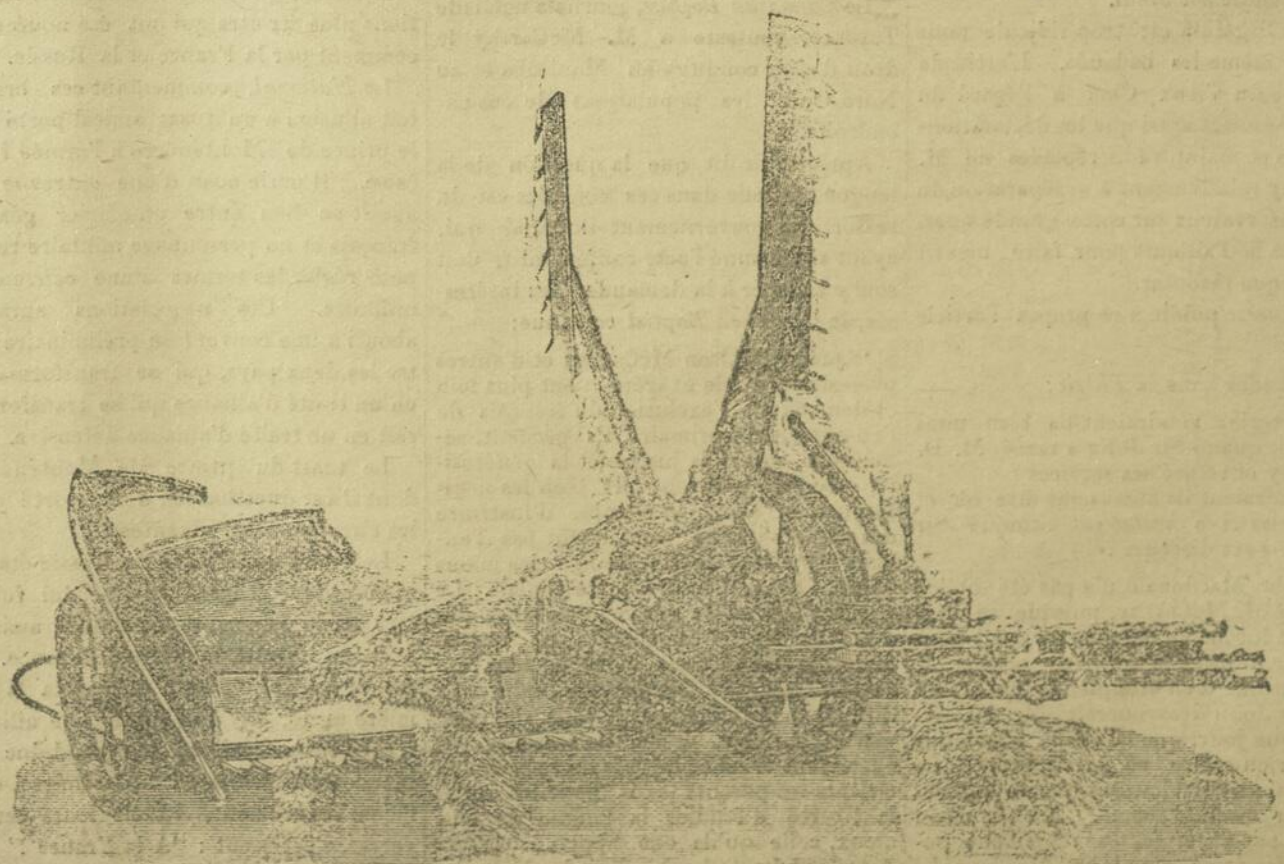
49 années d'expérience prouvent que le PAIN-KILLER de PERRY DAVIS est le meilleur Remède de Famille pour

Brûlures, Meurtrissures, Entorses, Rhumatisme, Névralgie, et Mal de dents.

Vendu Partout à 25c. et 50c. la Bouteille.

Prenez garde aux contrefaçons et aux viles Imitations.

Moissonneuse à 1 seul Cheval



P. T. LEGARE 117, RUE ST-PAUL QUÉBEC.

**Guérison Positive**  
**CATARRE**  
**SOULAGEMENT**  
**Immédiat**  
 Remède de Curacao  
 Influenza, etc.  
 Facile à employer  
 et \$1.00. Si vous ne le trouvez pas chez votre pharmacien, il vous sera envoyé, port payé, sur réception du prix. Adresses, FULFORD & CO., Brockville, Ont.

**LES EVEQUES DE QUEBEC**

Nous avons déjà signalé l'apparition de ce livre impatiemment attendu par tous ceux qui s'intéressent à nos annales ecclésiastiques. On nous permettra aujourd'hui d'insister davantage sur son importance, sur son utilité et surtout sur sa lacune qu'il tend à combler.

Comme l'observe judicieusement l'auteur—Mgr Henri Têtu, camérier secret le S. S. Léon XIII et aumônier de l'archevêché de Québec—l'histoire de l'église au Canada est encore à écrire. Elle le sera, il n'y a aucun doute, mais en attendant, Mgr Têtu peut se prévaloir du mérite d'avoir préparé les voies à cet historique futur, en nous donnant ses excellentes notices biographiques des dignes préats qui ont occupé le premier siège épiscopal du Canada, depuis Mgr de Laval qui en a été le fondateur jusqu'à Son Éminence le cardinal Taschereau.

Après avoir lu ces biographies, écrites avec soin et avec un grand respect de la vérité historique, le premier sentiment qui se présente à l'esprit, c'est un sentiment d'admiration et de vénération pour toutes ces gloires épiscopales qui depuis deux siècles ont dirigé l'église au Canada avec tant de sagesse et l'ont illustré par tant de vertus.

Nous avons lu et relu surtout avec une douce émotion la vie de ce digne et saint évêque que notre génération a connu et aimé d'un amour filial, Mgr Baillargeon. Sous la plume de Mgr Têtu, le regretté Mgr de Tloa nous apparaît tel que nous l'avons toujours connu, tel que nous l'avons toujours aimé : humble et charitable jusqu'à la prodigalité.

Les quelques pages consacrées à S. E. le cardinal Taschereau qui occupe avec tant de distinction le premier trône épiscopal du Canada, nous permettent également de saisir dans son ensemble la laborieuse carrière de notre illustre archevêque et nous rappellent les nombreuses et importantes œuvres dont il a été l'initiateur.

Bref, c'est tout un volume édifiant et instructif que ce livre consacré à évoquer le souvenir des vénérés pasteurs de l'église de Québec. On y apprend—comme on le dit si bien Mgr Têtu—quelle large et fructueuse part appartient aux évêques de Québec dans les événements les plus importants de notre histoire.

Ce livre est en vente chez M. N. Hardy, libraire.

**Docteur en théologie**

Une lettre de Rome annonce que M. l'abbé Auguste Taschereau, fils de l'hon. juge Taschereau de la Cour Supérieure, a subi le 29 juillet ses examens pour le doctorat en théologie et a obtenu son diplôme avec distinction. Il y a six ans que l'abbé Taschereau est à Rome, et il est à présent docteur en philosophie, docteur en St-Thomas d'Aquin, et docteur en théologie. L'abbé Taschereau fera un voyage en Terre-Sainte à l'automne, et passera une année de plus à Rome, pour étudier le droit canon, après quoi il reviendra se fixer au Canada.

**La propagande chiniquiste**

Une chienne de femmes, qui s'est déroulée devant le recorder de Montréal, au sujet d'un pot d'eau, a dévoilé de graves dissensions religieuses entre deux voisins de la rue St-Louis. L'accusée, une jeune femme canadienne, qui ne parle pas le langage de Fénelon, fut appelée à se défendre devant le tribunal. Elle riposta en disant qu'elle était la victime de la plaigante, une flamande, qui, dit-elle, est une "suisse". Elle m'en veut, poursuit-elle, parce que je suis catholique et qu'elle n'a pu ne faire apostasier. Elle est mariée à un chiniquiste et elle veut me mettre dans la religion de Chiniquy, ce mauvais prêtre que vous connaissez. Cette femme catholique a eu la chance d'être acquittée, faute de preuve contre elle.

**Le boom d'Oklahoma**

Est une occasion de courir après l'innu ce qui est justement contraire au boom dont jouit le Burdock Blood Bitters. Ceux qui achètent cette médecine obtiennent quelque chose de certain, de positif—un remède sans pareil pour toutes les maladies de l'estomac, le foie, les intestins, les reins et le sang.

**UN INCENDIAT**

Plusieurs personnes périssent dans les flammes  
NEW-YORK, 20.—De bonne heure hier matin le feu s'est déclaré dans la cuisine du restaurant No 305, 7e avenue, et neuf personnes ont péri dans les flammes. Treize familles habitaient cette maison. Les effets de ménage n'ont pas été sérieusement endommagés.  
Les pertes sont de plus de \$10,000. Le propriétaire de l'hôtel, le cuisinier et un commis ont été arrêtés sous suspicion d'incendiat.

**ACCIDENT DE CHEMIN DE FER**

Un train à passagers fait un terrible plongeon.—On porte à 20 le nombre des pertes de vie.

SCRANTON, PENN., 21.—On rapporte de Big Flats qu'une terrible catastrophe de chemin de fer a eu lieu, sur la voie Erie, entre Waverley et Elmira. En autant que l'on connaît de l'accident, le train de fret de Lehigh Valley qui a été brisé était suivi de près par deux sections du train de l'Erie. Ce dernier train chargé de passagers allait à une vitesse de 40 milles à l'heure.

Le feu vint s'ajouter aux horreurs de la situation et plusieurs passagers qui auraient échappé à la catastrophe furent brûlés à mort. On porte à 20 le nombre des pertes de vie, mais cette évaluation est hâtive et de nouveaux détails viendront probablement augmenter le nombre des victimes.

**BULLETIN DES INCENDIES**

Terrible explosion—300 quarts d'huile en feu—3,000,000 de pieds de bois incendiés, etc.

PITTSBURG, PENN., 21.—Une terrible explosion à la raffinerie de gazoline de A. D. Miller & Fils, a eu lieu à 3 heures ce matin. L'explosion a mis le feu à 300 quarts d'huile, au département de la tonnerrière et à d'autres bâtisses qui ont été complètement consumées. Les pertes sont de \$225,000. L'ingénieur et le gardien de l'établissement ont été lancés à des distances considérables par la force de l'explosion et très gravement blessés. On ne connaît pas la cause de cette catastrophe.

**TONAWANDA, N. Y., 21.—A une heure**

hier matin un violent orage de tonnerre sévissait et l'on croit que la foudre a mis le feu aux chantiers de bois de B. et J. Soldkin. 3,000,000 de pieds de bois ont été consumés et les pertes sont de \$70,000. Les assurances sont de \$50,000.

**FALL RIVER, MASS., 21.—Hier après-midi**

le feu s'est déclaré dans la sécherie de la buanderie de cette ville. Un quart d'heure après le toit s'écroula. La bâtisse entière a été consumée. Les employés l'ont paru belle. Cette buanderie était la plus considérable de la Nouvelle-Angleterre. Les pertes sont de \$25,000.

**EN ALSACE-LORRAINE**

L'empereur Guillaume à Strasbourg.—Réception sympathique.

STRASBOURG, 21.—L'empereur et l'impératrice sont arrivés en cette ville hier. Ils ont été reçus par le prince Von Hohenlohe, Herr Von Puttkammer et autres officiers. L'empereur a fait la revue de la garde d'honneur, et peu après il a fait route pour le palais, escorté par un détachement de soldats. La route qu'il a suivie était bordée par une foule sympathique et enthousiaste. L'empereur a donné une réception aux officiers civils et militaires.

**Famine à Monténégro**

LONDRES, 21.—Une dépêche de Monténégro annonce que la famine se fait sentir dans cet endroit, à cause de la mauvaise récolte : de plus une maladie épidémique fait de grands ravages parmi la population.

—Max O'Rell va faire une seconde tournée de conférences en Amérique.

**Noces d'or**

La paroisse de Carlton était en liesse le 14 du courant ; deux des plus vieux habitants, M. Jean Lefebvre, âgé de 72 ans et Mme Caroline Landry Lefebvre, son épouse, âgée de 67 ans, venaient au pied de l'autel renouveler le serment de fidélité qu'ils s'étaient donné cinquante ans auparavant.

Assistaient à cette cérémonie, en outre de la grande majorité de la paroisse, quatre des filles de l'heureux couple, aujourd'hui religieuses : Sœur Marie de l'Incarnation, Sœur Marie de la Merci, Sœur Marie du Précieux Sang et Sr Marie de l'Eucharistie, toutes quatre sœurs de la Charité à Québec. Elles étaient accompagnées de la Révérende Mère Marie du Sacré-Coeur, Supérieure générale et des deux respectables doyennes de la communauté. 12 petits-enfants figuraient aussi comme garçons et filles d'honneur, puis venait la nombreuse famille composée de 16 enfants, 45 petits-enfants et un arrière-petit-fils. La messe chantée par Monseigneur Guay, curé de Restigouche, était servie par quatre de ces petits-enfants.

**Chronique religieuse**

Mardi a commencé la retraite des anciennes élèves du couvent de Jésus Marie de Sillery. Elle est prêchée par le R. P. Hamond, S. J.

—Dimanche, 8 septembre prochain, les membres de l'association des Forestiers de St. Romuald, St. David et Lévis, feront leur pèlerinage au sanctuaire de la bonne Ste. Anne.

**Les orphelines en liesse**

Lundi, les Sœurs de la Charité ont conduit une centaine de petites filles de l'orphelinat qu'elles dirigent en si excellentes mères à Québec, en promenade à St. Charles de Bellechasse.

M. J. R. Macdonald, surintendant de l'Intercolonial, avec l'agrément de Sir Hector Langevin, avait bien voulu mettre un char spécial à la disposition des Sœurs.

Inutile de dire que les chères petites ont passé une agréable journée, car chacun dans la paroisse s'est efforcé de leur faire une réception aimable. Il n'est pas jusqu'à la fanfare de St-Charles qui n'ait contribué à l'amusement des orphelines, qui sont revenues charmées de leur pique-nique.

**Couronnée ou non couronnée**

La tête de toute personne souffrant de constipation, de bile ou dyspepsie est un refuge pour le mal de tête. En régularisant les intestins, en agitant le foie, en améliorant la digestion et en purifiant le sang, les amers Burdock Blood Bitters on chasse le mal de tête, quelque sérieux et obstiné qu'il soit.

**Enquête de coroner**

M. le coroner Belleau a tenu hier matin à la résidence du père du défunt, rue St. Joseph, où il avait été transporté, une enquête sur le corps de Joseph Tranquille, mort subitement mardi l'après-midi pendant les courses sur l'hippodrome St. Charles. Voici ce qui ressort des dépositions. Tranquille était autrefois cocher de place et en dernier lieu il tenait une petite auberge, rue Grant. Il ne faisait jamais usage de spiritueux, mais il n'en était pas moins malade d'épuisement, quoiqu'il n'y parut guère, et samedi il avait eu une hémorragie à la suite de laquelle le médecin lui prescrivit du repos et de l'huile de foie de morue. Cela lui avait de nouveau été recommandé mardi matin, mais dans la journée il vit ses amis et il résolut malgré les instances de l'un d'eux, de les accompagner aux courses.

A cinq heures, on voulut lui faire laisser le terrain, mais il persista à rester, et un instant après il intervint dans une querelle où l'un de ses amis était engagé. C'est probablement à ce moment que l'hémorragie se déclara, car aussitôt après il se plaignit d'un grand malaise dans l'estomac, et lorsque vers six heures l'hémorragie se manifesta violemment à l'extérieur, il y avait dans le sang des caillots noirs.

C'est le Dr Bolduc, de Beauport, qui a fait l'examen du corps, et les jurés ont rendu un verdict de "mort d'hémorragie pulmonaire."  
Le défunt était âgé d'environ 35 ans et célibataire.

**Sûr et digne de confiance**

Je recommande fortement l'Extrait de Framboisier Sauvage du Dr Fowler pour guérir le choléra, le choléra morbus, les coliques et crampes, la diarrhée, dysenterie et toutes les indispositions dont on souffre l'été. C'est un remède sûr et certain pour les enfants comme pour les vieilles personnes.  
MISS HILEY BNECKENBRIDGE, Heyworth, Québec

**L'orgue de Notre-Dame**

M. Casavant, de St-Hyacinthe, qui a l'entreprise de la construction du nouvel orgue de Notre-Dame de Montréal, dit que l'instrument gigantesque progresse rapidement et sera probablement terminé l'été prochain, quoiqu'il ne soit obligé de le livrer qu'en 1891.

Ce sera l'orgue le plus puissant du Canada. Il aura 45 jeux, c'est-à-dire 30 de plus que l'ancien.  
Le prix du contrat est de \$25,000, mais avec les extras le coût montera à environ \$30,000.

**Personnel**

—Le gouverneur-général, Lady Stanley de Preston et leur suite, quitteront Québec dans une quinzaine de jours. Ils ne passeront que deux jours à Ottawa, et partiront ensuite pour la Colombie Anglaise.

**EMBELLISSEUR MERVILLEUX**  
**SAVON**  
**PALEO-SULPHUR**  
 VENDU PARTOUT A 25 CENTS LE MORCEAU  
 DAVIS & LAWRENCE, 68, 13, MONTREAL-MANITOBA

**Pectoral-Cerise d'Ayer.**

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les pommons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des pommons ; l'important est de s'en servir à temps.

**Toux persistante guérie.**  
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes pommons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."  
HORACE FAIBROTTER,  
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

**Croup—Écoutez une Mère.**  
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cheri. Jugez de ma gratitude ? A vous sincèrement,  
Mrs. EMMA GEDNEY,  
159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

**Bronchites.**  
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."  
JOSEPH WALDEN,  
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des pommons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR  
**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**  
Vendu par tous les droguistes.

**VIN**  
 BI-DIGESTIF DE  
**CHASSAING**  
 DIGESTIONS DIFFICILES  
 MAUX D'ESTOMAC  
 PERTE DE L'APPÉTIT  
 DES FORCES, etc.  
 PARIS, 6, avenue Victoria, 6, PARIS  
 ET TOUTES PHARMACIES

**LES AMERS INDIGÈNES!**

Le plus économique en même temps que le plus efficace tonique stomacal et digestif.

Les AMERS INDIGÈNES doivent leur popularité aux plus importantes qualités que peut avoir une préparation médicamenteuse ; une efficacité toujours certaine, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

Les AMERS INDIGÈNES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses par leurs vertus médicinales :oniques, stomaciques, digestives et carminatives.

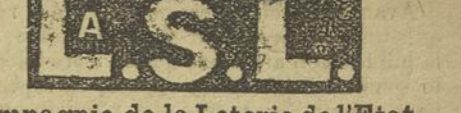
Les MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, NAUSÉES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite du dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGÈNES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus sûr, une guérison certaine.

Les AMERS INDIGÈNES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la province, en boîtes de 25 cts. seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de lémiards.

**S. LACHANCE,**  
 PROPRIÉTAIRE,  
 538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE  
 MONTREAL.  
 Agents à Québec : Dr ED. MORIN & Co.

**DIJON** Montarde extra  
 A. BIZOUARD

**ATTRACTION SANS PRECEDENT**  
**PLUS D'UN MILLION DISTRIBUES**



**Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane**

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de \$1,000,000, laquelle a été ajoutée depuis un fonds de réserve de plus de \$500,000.

Les grands tirages ont lieu semi-annuellement (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Renommée depuis 20 ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des prix dont voici l'attestation :

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec nos signatures de nos signatures attachés dans nos annonces

*Let. J. H. Walsley*  
*J. H. Walsley*  
 Commissaires.

Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.  
J. H. WALSBLEY, Prés. Louisiana National Bk  
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk  
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk  
CARL KOHN, Prés. Union National Bk.

**TIRAGE EXTRAORDINAIRE**

A l'Académie de Musique Nouvelle-Orléans MARDI, le 10 SEPTEMBRE 1889

**PRIX CAPITAL \$300,000**  
100,000 billets de \$20 ; Demi billet \$10 ; Quart de Billet \$5 ; Dixième de Billet \$2. Vingtième de Billet \$1.

**LISTE DES PRIX**

1 PRIX CAPITAL DE	\$300,000	.....	\$300,000
1 GRAND PRIX DE	100,000	.....	100,000
1 GRAND PRIX DE	50,000	.....	50,000
1 GRAND PRIX DE	25,000	.....	25,000
2 GRANDS PRIX DE	10,000	.....	20,000
5 PRIX DE	5,000	.....	25,000
25 PRIX DE	1,000	.....	25,000
100 do	500	.....	50,000
200 do	300	.....	60,000
500 do	200	.....	100,000

**PRIX APPROXIMATIFS**  
100 PRIX APPROXIMATIFS DE \$500 ..... \$50,000  
100 do do 300 ..... 30,000  
100 do do 200 ..... 20,000

**PRIX TERMINALS**  
999 PRIX DE \$100 ..... \$99,900  
999 PRIX DE 100 ..... 99,900

3,134 Prix, s'élevant à ..... \$1,054,800

NOTA.—Les billets qui remportent des prix capitaux n'ont pas droit aux prix à terme.

**AGENTS DEMANDES**

27 Pour les taux de club, ou pour toute information désirée, écrivez libellément aux soussignés, faisant connaître clairement votre résidence avec l'état, comté, la rue et le numéro. On s'assurera une réponse par la maille plus rapide en insérant dans votre lettre une enveloppe portant votre adresse tout au long.

**IMPORTANT**

Adresse M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La. ou à M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.

Par lettre ordinaire contenant Mandat d'argent émis par toutes les compagnies d'express, heures de New-York, traité et le mandat. Nous payons les charges sur l'argent courant qui nous est envoyé par express en sommes de \$5 et plus.

Adressez les Lettres Enregistrées contenant l'Argent à la  
**NEW ORLEANS NATIONAL BANK,**  
 New Orleans, La.

**RAPPELEZ-VOUS** que le paiement de tous les prix est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institutions dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours ; défiez-vous par conséquent de toutes les imitations ou fausses annonces.

**UNE PIASTRE** est le prix de la plus petite partie ou fraction d'un billet EMIS PAR NOUS pour n'importe quel tirage. Tout ce qui pourrait être offert en notre nom pour moins d'une piastre serait une escroquerie.

**Ecole Vétérinaire de Québec**

Les cours de médecine vétérinaire commenceront le TROIS OCTOBRE prochain. L'enseignement vétérinaire dure trois années. Le prix est de \$50 par année payable d'avance.

Le gouvernement met à la disposition des élèves des bourses dont les titulaires peuvent suivre tous les cours gratuitement. Pour toutes informations, s'adresser à  
J. A. COUTURE, M. P.  
Directeur,  
49 rue Des Jardins, Québec,  
15 août 1889.—c.c.l. 2m

**AVIS**

Ceux qui ont acheté des billets sur la raffa d'une harmonium à Ste-Rose du Déglée et qui désirent les tirer personnellement, sont priés de se rendre JEUDI, le 5 septembre, à la résidence de M. Onésime Dumont de la dite paroisse, où le tirage aura lieu.

LE GENERAL BOULANGER

Sa réponse

Ayant pu prendre connaissance du réquisitoire du procureur-général, grâce à la publication anticipée qui en a été faite, le général Boulanger y oppose, en reprenant chacun des points du réquisitoire, une réponse aussi étendue que catégorique.

Le dernier courrier de la malle nous ayant apporté ce document, nous en détachons pour notre public les passages les plus saillants :

AU PEUPLE MON SEUL JUGE

Je m'adresse à tous les honorables gens et non aux juges de la haute cour, dont je ne reconnais ni la compétence ni l'impartialité.

Si même ce tribunal d'exception, dont toute la France sait par avance quel sera l'arrêt, ce tribunal politique chargé de condamner son adversaire, ce tribunal dont la sentence ne peut être qu'inique et odieuse, s'était contenté de relever contre moi ce prétendu crime d'attentat dont le mépris public a déjà fait justice, je me serais tu, laissant au pays le soin de juger mes juges.

Mais, s'apercevant du ridicule de l'accusation qu'il portait, ne pouvant même fournir à son appui l'ombre d'une preuve, M. Quesnay de Beaurepaire, le valet qu'on est allé chercher pour faire cette besogne, au refus des magistrats, a essayé d'un moyen habile pour tromper l'opinion.

Obligé de masquer le vide de son argumentation, ne pouvant même maintenir la plupart des inventions sur lesquelles il avait basé la demande de poursuites déposée sur le bureau de la Chambre, obligé, par exemple de ne plus même parler dans son nouveau réquisitoire de ce voyage aux Etats-Unis dans lequel, tout d'abord, il m'accusait d'avoir commencé à préparer mon complot, le procureur-général d'aventure qui fait les affaires de M. Thévenet a voulu venger ses maîtres, que la France tout entière accuse de n'être que des voleurs, et il a tenté de faire croire au pays que je ne valais pas mieux qu'eux.

C'est ainsi qu'avec un cynisme inconnu jusqu'ici chez un magistrat français, ce romancier sans talent a imaginé le roman qu'il prétend être un document judiciaire.

Attaqué cette fois dans mon honneur de soldat, dans mon honneur d'honnête homme, je ne pouvais plus me taire ; je devais à mes amis, à moi-même, de confondre les calomnies et les calomnieux — ce qui d'ailleurs, maintenant, n'est pas difficile.

En effet, un heureux hasard a mis entre les mains de mes amis tout le dossier de la Haute-Cour, et a dérangé les plans de M. de Beaurepaire.

Sans ce hasard, il m'eût été impossible de répondre à des accusations que j'ignorais absolument, dont même je n'aurais pu jamais deviner l'origine, car jamais il ne me serait venu à la pensée qu'un magistrat quelconque, fût-il le plus indigne, eût l'audace d'appuyer son réquisitoire calomnieux que sur les prétendues révélations d'un agent secret brûlé depuis longtemps, et les accusations d'un escroc dont M. Constans a publiquement avoué avoir payé 7,000 francs la déposition.

Car, il n'y a que cela dans l'œuvre de M. le procureur-général ; toutes les autres dépositions, les dépositions des honnêtes gens, qui confondent les calomnies de l'escroc et de l'agent secret, cet étonnant magistrat semble les oublier.

Il espérait sans doute que, ignorant les accusations, je ne pourrais y répondre avant les débats de la Haute-Cour ; il comptait que, le passé de l'escroc Bur et étant inconnu, il aurait, avec cette déposition à sensation, un effet d'audience. Il ne pouvait se douter que M. Constans avouerait avoir payé la déposition de ce faux témoin. Il se disait : "On parviendra sans doute à découvrir par la suite, la vérité, mais après le jugement, après la condamnation, et le coup sera porté. On pourra dire partout que le général Boulanger a été convaincu de concussion et qu'il n'a même pas osé se défendre !"

Mais les criminels les plus habiles ne savent pas tout prévoir, M. Quesnay de Beaurepaire n'avait pas prévu que son dossier tomberait entre les mains de mes amis avant l'audience ; et maintenant, que la Haute-Cour fasse sa besogne, qu'elle rende un jugement déjà tout rédigé : toute la France saura par avance avec quelles preuves, avec quels documents falsifiés, avec quels témoins payés se jouera cette prodige de justice !

PRÉTENDUES SUBVENTIONS

J'arrive maintenant à la partie la plus méprisable de votre œuvre, monsieur le procureur général, attendu que non seulement cette fois vous altérez la vérité, mais encore vous m'obligez à révéler sur l'emploi des fonds secrets ce qui devrait rester ignoré — car c'est peut-être au ministère de la guerre seul que les fonds secrets ont leur raison d'être, à la condition, bien entendu, que leur emploi demeure inconnu.

Votre réquisitoire prétend que j'ai donné 242,693 francs de subvention à la presse. Nouveau mensonge. Les journaux subventionnés l'étaient par le ministre de l'intérieur ou le ministre des affaires étrangères, et non par moi. Il serait étrange, d'ailleurs, qu'ayant fait un si mauvais usage des fonds secrets, je sois le seul ministre qui en ait fait tenir une comptabilité exacte. Il saute aux yeux des plus naïfs que, si j'avais eu quelque chose à cacher, j'aurais brûlé cette comptabilité, comme c'était mon droit, et que vous ne l'eussiez pas retrouvée chez M. Reichert.

Non, monsieur de Beaurepaire, je n'ai pas donné une seule subvention ayant un caractère politique pendant que j'étais au ministère de la guerre. Oui, j'ai cru nécessaire, à une heure grave, d'organiser mon service de renseignements comme il ne l'avait jamais été, et si mon patriotisme n'était plus fort même que l'intérêt de ma défense, je pourrais dire entre quels hommes et moi étaient intermédiaires les personnes — souvent des journalistes — dont vous avez retrouvé les noms ou les initiales.

J'ai l'orgueil d'avoir fait à cette époque tout mon devoir et de l'avoir bien fait. Faites donc cette enquête si vous l'osez ! Faites venir ces intermédiaires et racontez à toute l'Europe quels étaient nos agents même dans les salons de Berlin ou de Rome !

Mais vous ne l'osez, parce que vous savez bien que le pays vous punirait de la peine des traîtres !

DÉTOURNEMENTS !

Vous dites : "A la veille de son départ, n'étant plus ministre, il s'est emparé d'une somme de 30,000 francs et l'a détournée."

Cette fois, il s'agit des fonds secrets. Il est exact que, la veille de mon départ, M. l'intendant Reichert m'a remis une somme de 30,000 francs en me rendant ses comptes ; cette somme était ce qui restait de la mensualité des fonds secrets.

Vous dites que je l'ai détournée ? Voici le reçu qui établit ce que j'en ai fait :

"Reçu de M. le général Boulanger la somme de 32,000 fr. (trente deux mille francs), pour les diverses missions que j'ai remplies, pour les comptes du ministère de la guerre, en Allemagne et en Belgique.

"Paris, le 31 mai 1887.

"AL. DE MONDION."

La personne qui l'a signé avait été mon agent ; elle avait rendu de grands services, que mon devoir est de taire — à moins que vous ne me forciez à les dire. Je lui devais cette somme, la France la lui devait ; je la lui ai payée.

On remarquera même qu'elle dépasse de 2,000 fr. celle qui me fut apportée par M. Reichert.

En toute autre circonstance, j'eusse dit à mon successeur : "Je dois 32,000 fr. sur les fonds secrets, il ne reste que 30,000 fr. ; veuillez payer les 2,000 qui manquent sur votre prochaine mensualité."

Mais mes relations avec le général Ferron étaient telles, que je préférais prendre 2,000 fr. dans ma bourse et ne rien dire.

Je crois, monsieur le procureur général, que j'ai établi mes comptes d'une façon suffisamment précise ; je souhaite à votre ami, à votre complice M. Constans, de pouvoir tenir une comptabilité aussi exacte de ses fonds secrets.

Vous me reprochez ensuite d'avoir versé 60,000 francs à un notaire, d'avoir payé les dettes de mon père. Mais, si je ne l'avais fait, comment traiteriez-vous un homme qui avait été près de deux ans commandant en chef en Tunisie, huit mois ministre ; qui, par conséquent, pendant près de quatre années avait occupé les situations les plus rétribuées de l'armée, et qui aurait eu assez peu de souci de son nom pour négliger les dettes de son père !

Il est faux que j'aie remis six mille francs à un agent. Nommez donc cet agent, que je le confonde.

Il est également faux que j'aie fait meubler deux appartements en ville. Où sont ces appartements, que je ne connais pas ? A qui ai-je donné l'ordre de les meubler ?

LE FUSIL LABEL

Il y a même dans votre œuvre quelque chose de plus vil encore.

Il reste une question que vous n'avez pas osé aborder, une accusation mal définie que vous n'avez pas osé mettre dans votre acte d'accusation, mais que je relève parce que je la trouve implicitement contenue dans la partie du dossier de la Haute-Cour que j'ai là sous les yeux.

Au mois d'octobre 1886, j'envoyai aux Etats-Unis une mission composée de trois officiers d'artillerie, afin d'acheter tout un outillage, que ne pouvais trouver ni en France, ni dans les pays voisins, pour pouvoir hâter la fabrication du nouveau fusil, du fusil Label. Je n'ai pas besoin d'ajouter à quel point il était urgent de hâter cette fabrication.

Après de longs entretiens avec le colonel Gras, directeur des manufactures

d'armes, désespéré de ne pouvoir trouver en Europe l'outillage nécessaire, car les maisons françaises ou étrangères me demandaient une année pour me le procurer, je me souvins qu'en 1881, chargé par le gouvernement français d'une mission aux Etats-Unis, j'avais visité des usines gigantesques, ayant un matériel immense tout prêt à fabriquer, au premier ordre, une réserve d'armes formidable.

Je décidai d'envoyer acheter pour plusieurs millions de ces machines ; l'opération réussit complètement, et c'est grâce à elle que nous pûmes prendre une avance d'une année sur les autres pays d'Europe, pour la fabrication du fusil de petit calibre.

Eh bien ! vous avez fait venir devant la commission des Neuf le colonel Gras, le général Mathieu, aujourd'hui directeur du même service.

J'ai là, sous les yeux, toutes leurs dépositions, M. Merlin, votre aide, les a interrogés minutieusement sur tous les détails de cette affaire ; il n'a osé, dans ses interrogations, poser contre moi aucune accusation précise ; mais j'y démêle je ne sais quelle intention malsaine de rechercher s'il ne serait pas possible de faire croire qu'en accomplissant cet acte de patriotisme, j'avais touché une commission des fabricants américains !

Vous auriez bien voulu enlever de votre dossier toutes ces dépositions, qui prouvent l'infamie de votre œuvre et les mobiles répugnants auxquels vous obéissez. Vous n'avez pas osé commettre cette illégalité, mais vous n'avez pas osé non plus mettre cette accusation dans votre réquisitoire.

Eh bien ! moi, je la reprends et je vous dis :

"De quelle fange êtes-vous donc pétris, vous et les vôtres, pour que vous imaginiez que, derrière toute chose, il y a une malhonnêteté ; pour que vous pensiez qu'un homme ayant la responsabilité de la défense nationale ne puisse faire un acte utile à la patrie, sans avoir derrière la tête une pensée de lucre ignoble ?"

LA JUSTICE DU PEUPLE

Mes adversaires, qui s'intulnient mes juges, me condamneront demain ; mais, vous et vos maîtres, les honnêtes gens, qui sont l'immense majorité dans notre chère patrie, vous ont déjà jugés et condamnés.

Notre magistrature française a la plus belle histoire qui soit au monde ; c'est en vain qu'on chercherait dans son passé un magistrat ayant fait un métier semblable au vôtre.

La réponse que je fais à vos calomnies, je l'ai dit en commençant, je le répète encore, ce n'est pas à mes soi-disant juges que je m'adresse, c'est à tous mes concitoyens, à tous les Français honnêtes et patriotes, car c'est de leur verdict seul que j'ai souci, et ce verdict, ils le rendront bientôt, quand leurs bulletins de vote condamneront vous, les juges que vous m'avez donnés, et vos maîtres qui vous ont fait faire votre vilaine besogne !

Car vous ne le savez peut-être pas, ô magistrat mal renseigné, mais le plus grand reproche que m'adressent certains de mes amis, parfois trop ardents, c'est mon respect absolu de la légalité, consacré par les suffrages du peuple.

Qui, moi que vous accusez d'attentat, j'estime que le bulletin de vote est la seule arme qu'il soit permis désormais d'employer, et, si le suffrage universel a en déjà si souvent confiance en moi, c'est qu'il sait quelle confiance j'ai en lui.

C'est à lui que j'en appelle de vos calomnies, que j'ai confondues, et de la parodie de justice qui va se jouer.

J'en appelle de l'iniquité des parlementaires à la justice du peuple !

GÉNÉRAL BOULANGER.

Londres, le 5 août 1889.

LA PRESSE D'ONTARIO

Le *Markham Economist*, d'Ontario, se livre à de longs commentaires, comme la plupart de nos confrères du Haut-Canada, sur la dernière visite à Québec. Son article se termine ainsi :

Tout ce que nous pouvons ajouter c'est que la presse locale, les autorités civiles et les membres du gouvernement local s'étaient associés pour nous témoigner les attentions les plus assidues et nous donner une réception qui a été vraiment princière. Nous garderons toujours avec bonheur le souvenir de Québec.

\*\*

Le chroniqueur du *Daily Times*, d'Ottawa, a été merveilleusement étonné de la route que traverse le chemin de fer Intercolonial. Cela lui fournit l'occasion de parler de nos églises et de nos fermes :

Le chemin de fer Intercolonial, de Moncton à Québec, traverse une contrée vraiment pittoresque. Nous y voyons une délicieuse variété de champs fertiles, et de rochers abrupts. Le chemin passe sur la vallée de la jolie rivière Metapedia, l'espace de quatre milles : d'un côté nous voyons la rivière, et de l'autre, des rochers recouverts d'une épaisse forêt. Il

n'est pas de plus beau spectacle qui se soit offert à notre vue pendant tout notre voyage.

Le chemin de fer passe presque en entier sur les rives du beau St. Laurent, dont les rives forment une chaîne de montagne.

C'est là que nous voyons des caps où se forme des coulées très élevées, sur le sommet desquelles se dresse une croix blanche, qui nous avertit que nous sommes dans la province de Québec. De jolies vallées sont échelonnées le long du chemin de fer ; chacun d'eux a son église, et ses maisons blanches, toutes groupées autour. Les fermes sont toutes très grandes et très fertiles ; mais nous avons malheureusement constaté qu'on y laisse pousser beaucoup trop de petits arbrisseaux jaunes. Les habitants de cette partie du pays semblent à l'aise quoiqu'ils ne soient certainement pas riches. Ils nous ont paru comme nos fermiers d'Ontario, c'est-à-dire loin de la banqueroute. Leur manière de vivre est très simple, et très peu pendueuse. Quoique le Québécois soit tenu de donner une certaine partie de ses revenus à l'église, il n'y a pas cependant de loi à ce sujet ; il a toujours la liberté de laisser sa congrégation quand bon lui semble. Aussi longtemps qu'il appartient à une église, il me semble parfaitement juste qu'il soit tenu de contribuer à l'entretien de cette église. A ce propos, les Anglicans, les Méthodistes, les Presbytériens, et tous les protestants en général, paient à leur église, un montant deux fois plus fort que celui payé par les Canadiens-français au curé. J'ai appris de bien jolies choses pendant mon voyage à Québec ; celle-ci en est une.

\*\*

Le *Christian Guardian* rédigé par le Dr Dewar, président de l'Association de la presse d'Ontario, communique à son tour ses impressions. Voici en quels termes il parle de la réception qui a été faite à la presse d'Ontario :

Mais ce qui nous a surtout fait plaisir c'est l'accueil bienveillant et cordial de nos confrères de la presse de Québec et des représentants de la ville. Ils voulaient nous faire sentir que ni la récente discussion anti-jésuitique, ni les remarques disgracieuses publiées de temps à autre sur les Canadiens-français, n'avaient changé leurs sentiments à l'égard de leurs confrères d'Ontario.

Nous avons raison de croire que ces relations cordiales avec les représentants de la ville et de la province de Québec ont produit une impression favorable sur les visiteurs d'Ontario. Il ne m'appartient pas de dire si cette bonne impression a été mutuelle. De telles réunions servent certainement à promouvoir la bonne entente et à faire disparaître les préjugés. Autre chose est de juger les gens par des rapports incomplets et injustes et de les rencontrer face à face dans une réunion sociale. Je mentionnerai ici certaines choses que j'ai remarquées dans nos relations avec les Québécois. Tout indiquait que leur accueil bienveillant était sincère, et que nos amis de Québec reconnaissaient dans les gens d'Ontario leurs compagnons de travail dans l'œuvre de l'éducation des destinées du Canada.

FUNERAILLES DE M. J. B. DUPUIS

M. J. B. Dupuis, du village des Aulnaies, que la mort vient d'enlever à l'affection des siens et à l'estime de ses concitoyens était l'un de ces hommes dont l'exemple ne peut trop souvent être proposé pour modèle aux jeunes gens qui veulent parvenir.

A douze ans il laissait le toit paternel pour aller au loin gagner sa vie et trouver en même temps les moyens nécessaires pour pourvoir à la vie de sa mère qu'il laissait dans une grande gêne. La séparation fut cruelle. Un moment, racontait-il lui-même, il fut sur le point de se décourager ; mais la pensée de sa mère lui fit renouveler son sacrifice.

Sa piété, sa probité, son amour du travail et de l'ordre lui acquirent la haute considération des hommes les plus marquants d'alors. C'est ainsi que par ses seules ressources et sans aucun de ces coups du hasard qui, en un moment, tirent un homme de la pauvreté pour le combler des biens de la fortune, il sut graduellement s'acquiescer une aisance à laquelle atteignent peu de personnes dans nos campagnes.

Sa foi et sa piété étaient remarquables et se manifestaient dans chacune de ses actions. Son zèle pour le culte divin peut se lire sur chacun des édifices consacrés à cette fin. L'église, le presbytère, le cimetière, l'orgue et les tabernacles dont les paroissiens de St-Roch s'enorgueillissent à bon droit disent éloquentement sa générosité et sa sagesse. L'une des chapelles latérales de l'église de St-Roch des Aulnaies, est due à sa munificence. Et que d'autres paroisses il a comblé de ses largesses.

Celui qui n'a pas été à même de jouir

du charme de la conversation de cet admirable vieillard, d'apprécier ses manières affables et de connaître cette exquise urbanité qui le distinguait n'a pas véritablement connu M. Dupuis. Aussi jouissait-il de l'affection et de l'estime la plus universelle, estime que ses nombreux amis tenaient à maquer hautement en assistant en foule à ses funérailles.

Malgré une température des plus défavorables une foule nombreuse était acourue de St-Roch et des paroisses environnantes, et les trains de passagers étaient remplis des amis plus éloignés. Le deuil était conduit par les quatre fils du défunt : le rév. J. F. Dupuis, du collège de Lévis ; MM. Auguste Dupuis, Luc Dupuis, Jules Dupuis ; MM. P. G. Verreault, notaire, et A. Fafard, gendre du défunt.

La levée du corps fut faite par le rév. M. R. Casgrain, curé de Sillery ; Mgr H. Têtu chanta le service, assisté du rév. M. Carrier, du collège de Lévis, curé de Ste-Anne, et du rév. M. Miville, du collège de Ste-Anne, comme sous-diacon. Le rév. M. Fafard, curé de St-Joseph de Lévis officiait à l'absoute. Un clergé nombreux assistait au chœur. Les porteurs de coïns du poêle étaient l'hon. E. Dionne, conseiller législatif ; l'hon. C. A. E. Gagnon, secrétaire provincial ; P. R. Casgrain, M. P., C. N., Bernatchez, M. P., le rév. M. Dionne présidait à l'orgue et le chant, sous la direction du rév. M. L. O. Tremblay et Jos. Tremblay, I. C., a été fort bien rendu. L'église était magnifiquement drapée de noir.

Vu l'espace considérable déjà employé il nous est impossible de donner ici les noms des personnes distinguées venues des villes et des paroisses avoisinantes. Ce dernier hommage rendu au défunt et cette marque de sympathie donnée à la famille n'en sont pas moins bien appréciés par qui de droit.

La prière nous unit à celui que nous pleurons ; nos larmes nous unissent à ceux avec qui nous pleurons.

Querelle fatale entre bûcheron et un homme tué

Mercredi, le 14 août, 200 hommes de chantiers, à l'emploi de M. E. B. Eddy, arrivèrent au petit village de Madawaska, situé sur le chemin de fer de Kingston et Pembroke, à peu près à 14 milles de Renfrew.

Parmi ces voyageurs se trouvaient Ferguson et McLaughlin, apparemment de vieux amis, qui s'amuserent à boire de leur arrivée et furent bientôt ivres.

Ferguson se conduisait en véritable brute. Il attaquait tous ceux qu'il rencontrait, et, étant un homme fort, fit dans le village beaucoup de dégâts. Dans l'après-midi il lui prit fantaisie de se battre avec son ami McLaughlin mais celui-ci craignant Ferguson réussit à s'esquiver non pas sans avoir reçu plusieurs blessures à la figure.

Une heure ou deux après, Ferguson rencontra McLaughlin sur la galerie de l'hôtel Burns, le frappa sur la tête et l'étendit par terre. Celui-ci exaspéré et craignant pour sa vie fit jouer son revolver et la balle atteignit au bas ventre Ferguson qui expira quelques heures après.

Après ce coup fatal McLaughlin demanda à ceux qui l'entouraient ce qu'il y avait de mieux à faire. On lui conseilla de se livrer mais de se rendre d'abord à High Falls où demeurent sa femme et ses deux enfants.

Les témoins oculaires de cette malheureuse affaire disent que McLaughlin a tué Ferguson à son corps défendant.

Ferguson est âgé de 27 ans et McLaughlin 22 ans.

A l'enquête du coroner, les jurés ont rendu le verdict suivant : "Que Robert Ferguson est mort des suites d'un coup de pistolet tiré par Edward McLaughlin, que nous déclarons en conséquence coupable d'homicide involontaire au troisième degré."

Recensement

M. le curé Gauvreau, de Lévis, a donné dimanche en chaire, les informations suivantes, au sujet du recensement fait dans la ville, la semaine dernière.

Il y a actuellement à Lévis, 1481 familles catholiques, 5439 communiant, 2082 non-communiant, en tout 7514 catholiques. Il y a de plus 248 protestants, formant 45 familles, et si l'on tient compte de tous ceux qui restent dans les différentes communautés, la population actuelle de la ville de Lévis, s'élève à 8518 âmes.

Lévis compte cette année, 7 familles de plus que l'année dernière.

LESPIRIT confus le déjaunt de mémoire, le dégoût du travail et des affaires sont les Symptômes de la Débilité Nerveuse, généralement accompagnée de Faiblesse Séminal et d'Impuissance. Les conséquences nécessaires sont la Phthisie et la Mort. "Le Remède Spécifique de Lane" est une préparation précieuse pour la guérison radicale de toutes les maladies nerveuses. En vente à une piastre le paquet. On l'envoie franc de port à tout adresse.

THE LANE MEDICINE CO. MONTREAL.

Les jeunes gens devraient lire l'Essai du Dr Lane "Maladies Nerveuses" envoyé franc de Port à toute adresse. 23 juillet.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

La visite du Shah de Perse

La visite du Shah de Perse à Paris défraie tous les journaux. Parlons d'abord de sa visite à la Tour Eiffel.

Il ne peut détacher les yeux du gigantesque monument. Il se dirige vers le pilier Est, où il entre. Il montre l'escalier qui conduit à l'ascenseur. Il va s'introduire dans la cage de l'ascenseur. Mais il s'arrête; il s'est ravisé.

Il y fait entrer une douzaine de personnes de sa suite, et l'ascenseur s'étant mis en mouvement, il redescend. Les mauvaises langues, — il y en a partout, — ne manquent pas de dire que le souverain a voulu que ses serviteurs essayassent, avant lui, la solidité de la machine.

Bref, le shah ne monte pas dans la tour.

Le Shah a visité successivement le dome central, l'exposition des Gobelins, des porcelaines, des meubles, de la métallurgie, des bijoux, où il a acheté un brillant 32,000 francs; les canons de Saint-Chamond, les Beaux-Arts.

Partout il était suivi par la foule qui criait : "Vive le shah ! vive la Perse !"

Il était content, joyeux, écartant doucement avec sa canne, les curieux qui lui barraient le passage; s'arrêtant à chaque instant pour examiner, questionner, acheter.

La galerie des machines l'a naturellement intéressé. Pour mieux voir, il relève ses lunettes à branches d'or sur son bonnet.

On passe rapidement à travers les classes 45, 33, 36, 40, etc. Les jouets d'enfants sollicitent vivement l'attention du souverain. Il y a surtout des soldats de plomb qui manœuvrent devant une fortresse, et une cage remplie d'oiseaux mécaniques, qui piaulent délicieusement. Là, par malheur, on ne peut rien acheter.

Le cortège se rend ensuite au palais des beaux-arts dont on visite sommairement quelques salles. Nasser-Eddin est là encore fort acclamé.

Une grosse femme réussit même à s'approcher jusqu'à lui, et lui tend la main, en criant : "Bien le bonjour, monsieur le shah !" Le souverain prend la main qui lui est offerte, et la serre, en riant de tout son cœur.

Le shah de Perse a reçu dans ses appartements la visite du roi sénégalais, Dinah-Salifou.

Le roi nègre est arrivé en frac découvert; il est superbe sous son costume pittoresque : son immense robe aux brillantes couleurs lui tombe des épaules, et sa tête est surmontée d'une calotte carrée surchargée de soutaches d'or.

Le shah attendait son "cousin" royal dans la salle du trône. Il lui fait un accueil ému. Longue conversation. Nasser-Eddin demande des renseignements sur le royaume du roi nègre, la population du royaume, l'armée, ses décorations.

Dinah-Salifou n'en sait pas long sur la géographie de ses Etats; quant à ses décorations, il se les octroie lui-même généreusement.

Le souverain africain se retire enfin, drapé fièrement dans son manteau royal. Le shah lui a demandé sa photographie; aussitôt rentré, il se hâte de la lui envoyer.

Une visite intéressante du Shah de Perse est celle qu'il a faite chez M. Tirard, le président du Conseil.

Il faut voir, dit un journal français, l'amabilité, l'empressement de tous nos ministres et hommes d'Etat pour le monarque. De nombreux généraux, beaucoup d'artistes célèbres.

Après le dîner, les invités envahissent les salons. Le shah cause beaucoup; il s'avance avec empressement vers le nonce apostolique, dont il serre cordialement la main. M. Tirard est méconnaissable; on dirait un joyeux grand seigneur.

Survient S. M. Dinah-Salifou, le roi nègre; les deux rois s'entretenaient un instant, et le shah l'invite à venir le voir. M. Tirard annonce au prince africain qu'il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Salifou savoure une tartine et le shah s'en va.

Le Shah ayant manifesté le désir de visiter le cirque de Buffalo Bill, le colonel Coby lui a consacré une grande matinée.

Avant l'hippodrome, avant les arènes des courses espagnoles de taureaux, ses arènes ont eu la visite du shah accompagné de ses ministres, du général Béranger, voir même de MM. Rouvier et Constant qui les suivent toujours, rapport à la ceinture, disent les malins. La vaste enceinte est envahie par la foule des spectateurs.

Buffalo Bill a la prétention de donner aux Parisiens le spectacle de l'Amérique.

indienne, surtout les chasses aux taureaux et aux chevaux dressés pour être sauvages.

Le shah s'amuse beaucoup, braque sa lorgnette sur tous les coins de l'arène, donne le signal des applaudissements et rit de bon cœur, en voyant les sauts prodigieux des chevaux sauvages que l'on essaie de monter.

Quand le shah se retire, il est salué par des applaudissements enthousiastes. Il s'adresse à un Indien, auquel il demande des renseignements sur son pays en lui donnant une pièce d'or. L'Indien comprend bien la valeur de la pièce, mais c'est tout.

Dans la soirée du même jour, le Shah est allé dîner à l'Elysée.

M. Carnot s'avance pour complimenter son hôte, et le conduit au salon d'honneur. Quelques instants après, un huissier annonce le dîner :

"Madame la présidente est servie." Le shah offre le bras à Mme Carnot. Nous ne dirons rien du menu, qui était vraiment digne de la réputation hors de pair de nos Vatel français.

M. et Mme Carnot n'ont rien de M. Grévy; ils ont repris les traditions princières du maréchal de MacMahon.

Le shah occupe la place de maître de la maison.

Après le dîner, concert et réception. Les artistes de l'Opéra-Comique divertissent le shah et la grande foule des invités. Nasser-Eddin se retire accompagné du président et de hauts personnages, y compris Dinah-Salifou.

Il est acclamé chaleureusement sur la place Beauvau.

LA PRESSE D'ONTARIO

Le journal The Daily Times d'Orillia, Ontario, qui était représenté par l'un de ses membres dans la récente excursion de la presse d'Ontario à Québec, attache une grande importance à la visite faite à Ste-Anne de Beauport.

Ce qui paraît avoir frappé ce confrère, en franchissant le seuil de l'église, ce sont ces deux pyramides circulaires surchargées de béquilles, de cannes et de bâtons laissés là par des pauvres malades qui ont trouvé leur guérison en invoquant la grande Thaumaturge. Il fait une assez longue description de ces pyramides ainsi que de la fontaine où plusieurs membres de la presse d'Ontario, ont acheté des bouteilles de l'eau miraculeuse pour les emporter dans leurs foyers respectifs.

Le même journal fait une revue des environs de Québec visités par son rédacteur :

St-Sauveur, un faubourg de l'ancienne capitale, récemment dévasté par l'incendie, renaît de ses cendres avec une merveilleuse rapidité. La partie du faubourg qui a été détruite est presque entièrement rebâtie, et la ville, pour prévenir le retour d'un nouveau désastre, songe à se l'annexer.

A Québec, les petites constructions disparaissent pour faire place à de grands édifices.

La ville de Québec n'est ni morte ni on léthargie, et quoique sa situation naturelle l'empêche en quelque sorte d'étendre ses limites, ses nombreux faubourgs s'agrandissent rapidement. De villes considérables naissent déjà de chaque côté de la cité et si elles se fusionnent tôt ou tard avec celle-ci, elles porteront sa population à près de cent mille habitants.

Dans un numéro subséquent le Times d'Orillia raconte en détail l'excursion à bord du Vega et dit que les visiteurs ont été fêtés d'une façon royale.

Des discours sympathiques ont été prononcés de chaque côté, et nos amphitryons n'ont négligé aucune occasion de nous prouver qu'ils n'étaient point des "barbares" comme quelques-uns de nos journaux se sont plu à les représenter. Tout au contraire, les canadiens-français sont un peuple jovial, indifférent, hospitalier et généreux.

Il nous appelaient leurs frères et semblaient désireux que nous demeurions comme une seule famille abritée sous un même drapeau.

Droits et sincères, malgré les différences de race et de religion, c'est ainsi que nous les avons trouvés. Nous comptons maintenant que lorsqu'ils visiteront à leur tour la province d'Ontario, notre population pratiquera à leur égard la large hospitalité que nous avons recueillie chez eux.

La Gazette, de Montréal, cite un rapport officiel émanant des autorités du Vermont, dans lequel il est constaté que 200,000 acres de terre, dans cet Etat, retombent en friche faute d'occupants. Le fait est que la classe agricole de la Nouvelle Angleterre abandonne la campagne dans des proportions réellement alarmantes.

LES FAUSSES RUMEURS

Nous lisons dans le Moniteur du Commerce :

Il n'y a pas de feu sans fumée, dit-on; mais aussi il arrive malheureusement trop souvent dans les affaires de commerce et de finances que l'imagination fait voir de la fumée à des gens qui n'ont pas d'autre intérêt ou d'autre instinct que de faire du mal. Le moindre incident, un billet en retard, une difficulté avec un voisin, un petit procès inévitable, un ralentissement dans les ventes, tout cela fournit à ces malintentionnés matière à commentaires louches.

"Mentez, mentez, il en reste toujours quelque chose" — ce dicton odieux reçoit bien souvent une application dans la bouche de ces personnages portés à nuire aux autres et auxquels le moindre fait qui leur semble anormal, fournit l'occasion d'expression de doutes et de commentaires dommageables sur le compte de gens qui valent mieux et plus qu'eux en général.

Et, en effet, de ces rumeurs jetées sur la rue à la légère, il reste toujours quelque chose : celui qui écoute la rumeur que lui dit un quel'un, qu'il ne connaît pas et dont par conséquent il ne se défie pas, y ajoute un peu foi; s'il a des amis personnels qu'il veut protéger contre un accident possible, il leur communique cette rumeur; dans le même but ces derniers la passent à leurs propres amis, et, de bouche en bouche, en augmentant, car la rumeur est, comme on le sait, très apte à des développements extraordinaires on fait à un pauvre marchand qui n'en peut mais, une renommée qui n'est pas de nature à le favoriser beaucoup dans ses affaires; à ce point que, à un moment donné, en se présentant devant un banquier ou un fournisseur, il découvre avec stupeur que son crédit est affecté considérablement, sans pouvoir en trouver la cause.

Le colportage des rumeurs louches est un vice dangereux, tellement dangereux que nous n'hésitons pas à l'assimiler à la calomnie intentionnelle. Aussi les marchands honnêtes, et nous en connaissons beaucoup qui le font, ont-ils pour règle de poser carrément aux colporteurs de rumeurs la question suivante : "Le savez-vous positivement par vous-même?" Quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, il n'y a pas de réponse possible à cette question. C'est pourquoi elle devrait être faite invariablement par tout homme honnête qui entend une remarque ou un commentaire désobligeant sur le caractère ou le crédit d'un autre homme, lors même que ce dernier lui serait inconnu ou indifférent.

Si cette règle de conduite était plus généralement observée, on ne verrait pas tant de braves et honnêtes industriels, capables d'arriver au succès, en dépit de difficultés, de malheurs mêmes, finir par succomber aux effets des fausses rumeurs répandues sur leur compte. Ne jamais accepter d'abord une rumeur comme fondée, est une bonne règle de conduite; travailler à étouffer une rumeur, si on a lieu de la croire non justifiée, c'est faire acte de loyauté et de bon citoyen.

Le meurtre du juge Terry

Le juge Field arrêté comme complice Incidents de la tragédie

STOCKTON, CAL., 16. — Un mandat d'arrestation a été lancé contre le juge Field à la demande de Mme Terry qui l'accuse de complicité dans le meurtre de son mari, le juge Terry, à Lathrop. Le shérif Cunningham est allé pour arrêter le juge Field.

Les funérailles du juge Terry ont été célébrées aujourd'hui. Le corps est resté à la morgue et Mme Terry n'a pas quitté une seconde la dévouée mortelle de son défunt mari.

SAN FRANCISCO, 18. — On parle toujours du meurtre tragique du juge Terry, et l'excitation continue; on semble d'opinion, en général, que Terry a eu la mort que méritait sa vie agitée.

En 1859, il tua dans un duel le sénateur Broderick, et il aurait probablement enlevé bien d'autres vies si ses victimes n'avaient pas échappé à sa colère et à sa vengeance.

Le jury du coroner a déclaré dans son verdict que Terry a trouvé la mort d'un coup d'arme à feu déchargée par David Nagle, à Lathrop.

C'est Mme Terry qui remarqua la première présence du juge Field dans la salle à dîner au dépôt. Après avoir notifié la chose à son mari, elle s'esquiva. L'un des propriétaires, M. Stockpole, qui se trouvait à la porte, remarqua le regard chargé de colère que Mme Terry venait de lancer au juge Field et il alla trouver M. le juge Terry pour lui demander d'éviter la chicane. Terry répliqua qu'il n'en pouvait rien dire. Stockpole retourna à la porte, mais il vit aussitôt Terry se lever et aller souffleter en pleine figure le juge Field; Terry levait le poing une seconde fois pour frapper

lorsque Nagle lui envoya une balle au cœur.

Le coup venait de partir lorsque Mme Terry apparut à la porte avec un paquet de voyage qu'elle portait à la main. Stockpole lui barra le passage et, avec l'aide d'autres personnes, il réussit à lui enlever son paquet; sur examen, on constata qu'il contenait un pistolet, ce qui indiquait les criminelles intentions de Mme Terry. En voyant tomber son mari, elle s'écria : "Ils l'ont tué ! Ils l'ont assassiné !"

On se figure l'excitation qui éclata dans la salle où soixante-dix personnes environ prenaient leur dîner. Le marshal Nagle restait impassible, le revolver encore fumant à la main. Les gens se pressaient autour, mais il leur dit qu'il était un marshal des Etats-Unis accomplissant son devoir et qu'il ne voulait pas être molesté. Nagle et le juge Field se dirigèrent aussitôt vers le train. M. Field était nerveux, agité, et d'une pâleur extrême; il ne proféra pas un mot.

Comme le défunt avait déjà fait de graves menaces contre le juge Field, l'atorney général Miller avait cru devoir ordonner au marshal du district de protéger sa vie.

Le juge Field n'était pas armé; il disait toujours à ceux qui lui conseillaient de porter une arme sur lui, que si un juge de la Cour Suprême des Etats-Unis était obligé de porter une arme dans l'accomplissement de ses fonctions il vaudrait aussi bien tout de suite abolir les tribunaux.

Un journal annonce que, il y a quelques jours, Terry avait menacé de mort le juge Mathew Deady, du district de Portland, Oregon, si ce dernier venait à San Francisco pour juger la cause pendante entre lui et sa femme.

LES ARAIGNEES

Les animaux, même les plus humbles, ont tous leur histoire particulière écrite dans ses légendes populaires qui se perpétuent de siècle en siècle. C'est à ce titre que les araignées, ces modèles et titres ouvriers champêtres, ont été, de tout temps et dans diverses contrées, l'objet de singulières superstitions.

En Angleterre, notamment, elle sont pieusement respectées, et l'on n'aurait garde de les détruire, de grands malheurs.

Si tu veux vivre et prospérer. Laisse l'araignée vivre et tisser. dit un proverbe de l'autre côté de la Manche. Cette vénération est suffisamment expliquée par les antiques récits populaires. C'est grâce à une araignée, qui avait tissé sa toile au-dessus de la crèche de Bethlehem, que le Christ enfant put échapper aux dangers de toutes sortes qui le menaçaient. C'est encore une araignée qui sauva le roi David, dans le désert de Zibon, tissés devant lui une toile qui lui permit de sortir sain et sauf de ce redoutable passage.

Le même respect pour les arachnides se retrouve d'ailleurs dans les récits orientaux. Mahomet, au cours de sa fuite de la Mecque, ne dut son salut qu'à une araignée et à un pigeon. La première avait tissé sa toile devant la porte de la cave dans laquelle s'était réfugié le prophète, alors que le pigeon établissait son nid au-dessus de cette même porte; les soldats qui le poursuivaient ne doutèrent pas un seul instant que cet emplacement ne fût abandonné depuis longtemps, et passèrent outre, sans pousser plus loin leurs investigations.

Un proverbe écossais vent que " toute personne qui a tué un araignée dans la matinée doit nécessairement casser quelque chose dans la journée." Dans ce pays, la découverte dans un appartement d'un " money-spinner," espèce particulière d'araignée, est un indice certain de prospérité, indice qui, au dire du populaire, n'aurait jamais trompé personne.

Les araignées jouent également en Angleterre un rôle des plus importants dans la cure de certaines maladies. A Norfolk, les parents d'un enfant affligé du croup recherchent avec soin une araignée dans leur maison, et s'ins la trouvent, la retiennent sur la tête de l'enfant en prononçant trois fois certaines paroles destinées à chasser la redoutable maladie le croup disparaît toujours, paraît-il, devant cette magique invocation.

Dans le traitement de " l'ague," fièvre intermittente avec frissons, qui précèdent les accès de chaleur, l'araignée joue un rôle non moins efficace. Appliquée vivante et enduite de mélasse sur le cou du malade, puis frottée légèrement pendant quelques minutes sur cette partie du corps, l'araignée emporte la maladie avec elle.

Le Dr Graham fait d'ailleurs mention, dans sa Médecine docimétrique, de l'emploi des toiles d'araignée pour le traitement de la fièvre intermittente. D'après lui, l'araignée doit être enfermée entre deux éoquilles de noix, et placée sur le cou du patient.

Les campagnards en Sussex l'utilisent fréquemment dans les cas de jaunisse

un vieux médecin de ce pays préconisait, dans cette maladie, l'emploi de l'araignée qu'il faisait manger à ses clients, roulée vivante dans du beurre.

Après cette singulière prescription, il ne nous reste rien à ajouter à cette pharmacopée tout anglaise. Nous aurions cependant grand-peine, malgré son incontestable valeur, à l'appliquer pratiquement chez nous, les araignées n'étant respectées, dans nos villes françaises, que dans les maisons mal tenues, par les ménagères négligentes !

(Hygiène Pratique)

DR. RADWAY'S SARPAPARILLIAN RESOLVENT!

Le plus grand purificateur du sang Pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, Syphilitique, etc. (voyez notre livre sur les maladies vénériennes, etc. prix vingt-cinq cents), Enflures des glandes, Toux sèche, affections cancéreuses, saignement des poulmons, Dyspepsie chronique, Enflures blanches, Tumeurs, Ulcères, Hydrocèle, Salt Rheum, Bronchites, Consumption, Diabète, Maladies de la Vessie, des Rognons, du Foie, etc.

LE SCROFULE

Soit transmis par les parents soit contracté et à la portée curative de la Sarsaparillan Résolvent. En vente chez les pharmaciens, une plastra la bouteille.

PILULES REGULATRICES

DR. RADWAY'S Le Grand Remède pour Maladies du Foie et d'Estomac

Parfaitement sans goût, également enveloppées d'une gomme douce, purgent régulièrement, nettoient et renforcent. Pour la guérison de tous désordres d'estomac, Entrailles, Maladies, de Rognons, Vessie, Maladies nerveuses, Perte d'appétit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroît de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hémorrhoides et dérangements des Viscères internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

Prix : 25 cents par boîte. En vente chez tous les pharmaciens.

"LE MEILLEUR JAMAIS ESSAYÉ"

DR. RADWAY & Co. — Chers messieurs : J'ai usé de vos pilules pendant au-delà de quinze ans. J'avais l'habitude de souffrir considérablement d'un tempérament bilieux, lorsque j'en la bonne fortune de lire votre adresse, et depuis que j'ai usé une première fois de vos pilules, j'ai toujours prévenu ces maladies en prenant deux ou trois à chaque symptôme, et je m'en suis toujours bien trouvé.

LOUIS COSTA, Camden, N. J.

DYSPEPSIE

Les symptômes de cette maladie sont des brûlements d'estomac, des indigestions, des maux de tête; la "Radway Sarsaparillan," avec quelques "Radways Pills," est un remède efficace pour cette maladie. Il restitue le système digestif, et le remet à ses fonctions ordinaires. Prenez la médecine et observez les directions, et vous serez guéri.

Condamné depuis 18 ans

Massin, P. O. Gray, Co., Ont., Déc. 1888. ER. RADWAY. — Ma mère était condamnée par son médecin comme incurable depuis 18 ans; elle souffrait de dyspepsie. Elle a pris six bouteilles de votre "Résolvent," elle a été guérie et se porte encore très bien.

ROBERT MCGREGOR.

Dyspepsie avec Palpitation

Black River, N. S. — DR. RADWAY. — Cher monsieur, j'ai été malade de dyspepsie pendant quatre ans; je souffrais de plus de la palpitation de cœur; j'ai pris des pilules et de votre "Résolvent" et j'ai été guéri.

A. P. BARRY.

Dyspepsie de vieille date

DR. RADWAY. — Je souffrais depuis plusieurs années de dyspepsie et de maladie du foie. J'ai fait usage de vos pilules et de votre "Résolvent" et j'ai été parfaitement guéri. C'est la meilleure médecine que j'ai jamais prise dans ma vie.

WILLIAM NOONAN.

Adressez-vous à Radway & Co., 419, rue St-Jacques, Montréal, pour avoir les livres d'avis.

AU PUBLIC

Assurez-vous, quand vous demanderez les remèdes de Radway, si le nom "Radway," est bien sur ce que vous achetez.

Aux Cultivateurs et aux Marchands de la Campagne

TANNAGE A LA FACON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de Tannerie qui depuis quarante-sept ans donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du cuir de première qualité, sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits. Les pratiques étrangères voudront bien m'expliquer les peaux à tanner à bord des golettes steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au qui et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des golettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord. A NENDBRE. — CUIR ROUGE constamment en magasin.

JOSEPH DUGAL

TANNEUR

330 et 332, Rue St-Valier, St-Roch 20 Nov.—6m.



LE  
DR MADELOR

TROISIEME PARTIE

## Pendant l'année terrible

Cependant la fusillade continuait. Rester plus longtemps à Beaumont devenait dangereux. Les Français s'étaient rangés en bataille ; la petite ville était traversée par des régiments en désordre poursuivis par les obus et qui allaient se reformer plus loin.

Il n'y avait pas une minute à perdre. Madelor fit ateler le cheval. Quelques instants après, ils quittaient Beaumont et se dirigeaient sur Mouzon.

Ils étaient temps. Les Prussiens commençaient à déborder du côté de Villemontry et sur la route de Stonne à Mouzon. Les Français désorientés fléchissaient, se repliaient d'un côté sur la route de Mouzon et de l'autre sur les sentiers forestiers qui mènent à la même ville.

Madelor et Marie se trouvèrent en un instant environnés de fuyards, pendant que les Allemands, sur les hauteurs voisines, établissaient des batteries qui jetaient la mort et le désordre dans les bandes des soldats découragés et frappés de panique. Marie, très-calme et silencieuse dans la voiture, pria.

A Mouzon seulement ils trouvèrent n'importe dans un hôtel dont la façade donnait sur la Meuse, l'hôtel du Lion d'argent.

Un pont reliait la ville au faubourg qui se trouvait en face, dans la plaine fermée par les bois où se passait la seconde partie de la bataille.

Les roulements incessants de la fusillade et du canon s'entendaient distinctement et se rapprochaient.

Les rues de Mouzon s'emplissaient de fuyards, mais c'était l'écume de l'armée. Celle-ci se battait dans les bois. La bataille était dans les taillis, dans les clairières, dans les chemins creux de la forêt. Les français fuyaient—comme des sangliers blessés faisant face aux chiens qui les suivent de trop près ;—ils résistaient avec une énergie désespérée à laquelle on n'a pas assez rendu hommage. Des régiments se faisaient hacher. Ils étaient dix mille engagés au début de l'action, et de documents prussiens il résulte que les ennemis crurent avoir devant eux et avoir battu les cent vingt mille hommes de l'armée française. Quel plus bel éloge !

Le soir venait. La bataille continuait malgré l'obscurité !

Dans une salle basse de l'hôtel, donnant de plein-pied sur la berge, se tenaient Marie et Madelor, avec des femmes et des hommes réfugiés là. On avait hermétiquement les persiennes et baricadé les fenêtres avec des matelas. Dans ce grand tumulte de fourgons, de caissons de troupes accourant, de fusillades, dominé par le roulement continu de l'artillerie, une détonation plus rapprochée éclata. Les fenêtres tressaillèrent, des carreaux tombèrent avec fracas, et un fragment d'obus, frappant et traversant la persienne, la démontait, la laissait disloquée, et s'amortissait contre un des matelas qu'il crevait à demi et arrachait de ses courroies.

Alors, pas cette ouverture béante, subitement faite, les gens qui étaient là virent un spectacle épouvantablement beau. En face du pont, les obus prussiens avaient incendié une maison qui brûlait, avec des craquements et des effondrements de murs, en projetant des lueurs sanglantes sur toute la rive de la Meuse.

Sur la rive gauche des régiments d'infanterie bavaroise qui occupaient le faubourg cherchaient à enlever le pont et à inquiéter l'évacuation de Mouzon par les troupes françaises. Il était six heures.

Les troupes du 5e corps, en débouchant des bois sur la plaine de Mouzon. Le long de la rive droite, des régiments tiraillaient sur le faubourg ; les leurs de l'incendie éclairaient leurs visages fatigués, hâves et noirs de poudre.

Tout à coup Marie poussa un grand cri !

Des soldats s'alignaient le long de la Meuse, accroupis derrière des voitures, des pièces de bois, des mollons, cachés jusque dans des bateaux. Au-dessus du pont, ainsi défendu, en avant de la maison incendiée, qui seule éclairait la bataille, venait d'être amenée une batterie de mitrailleuses ; un capitaine d'artillerie pointait les pièces et balayait le pont envahi par les Prussiens.

En ce moment un soldat, le sac pendant au dos, accroché par une bretelle, la capote déchirée par une lutte qui depuis sept heures se continuait dans les bois, tête nue, la figure noire, passa sur le chemin du halage, se jeta dans un bateau, et débout, au milieu, se mit à tirer sur les Prussiens, par-dessus la tête des Français accroupis devant lui.

Comme il se détachait visiblement sur la façade blanche de l'hôtel du Lion d'argent, éclairée par l'incendie des vols de balles bourdonnèrent autour de lui. Il ne baissait pas la tête chargeait et déchargeait son chassepot mathématiquement, visant soigneusement, la jambe gauche tendue le genou en avant. On l'eut cru à la cible.

Marie venait de l'apercevoir. Elle s'était élançée, tendant les bras, avec un cri suprême de joie et de frayeur :

— Jérôme ! Jérôme !

C'était lui, en effet, qui avec des soldats du 5e corps, défendait les abords du pont.

Il y avait dans ces braves gens une énergie farouche, un immense dédain de la mort.

En ce moment un éclair partit de la rive opposée, dans la plaine où tout à l'heure l'obscurité était profonde, un obus troua le bateau où les soldats se tenaient et le coupa en deux. Les soldats roulèrent dans les flots, lâchant, leurs armes, lançant au ciel une clameur de rage.

— Jérôme ! Jérôme ! répéta Marie, haletante les yeux fous de terreur.

Sa voix vibra au milieu de l'effroyable crépitements de la fusillade. Elle tomba évanoui.

En même temps, à son cri, il semblait qu'une voix étouffée tout à coup sous le roulement de la batterie prussienne avait crié par deux fois.

— Marie ! chère Marie !

Personne ne pouvait songer à porter secours aux misérables qui se débattaient. Madelor s'empressa auprès de sa fille, et des gens de l'hôtel criaient : Au feu ! et montaient au grenier, où des flammèches de la maison voisine venaient de tomber et d'incendier des bottes de foin. C'était partout un tumulte inouï de désespoirs et d'épouvantes.

Au dehors roulaient les feux rapides et brusques de la batterie de mitrailleuses. Six fois les Prussiens revinrent à la charge, et six fois ils furent massacrés. L'ennemi n'entra pas ce soir là dans Mouzon.

V

Pendant la nuit, les troupes évacuèrent la ville. Les blessés avaient été transportés dans les maisons particulières dans l'église et dans l'hôtel.

Avant de quitter Mouzon, Marie, que son père était obligé d'encourager maintenant voulut voir si Jérôme, blessé, n'avait point été transporté à l'église.

Madelor s'y rendit. On avait répandu de la paille dans les trois nefs, le chœur et les chapelles latérales. A minuit, l'église était pleine de blessés, dont les plaintes et les cris montaient aux voûtes comme des appels suprêmes au Dieu qui console et soulage. Des infirmiers, des chirurgiens, des prêtres passaient au milieu de ces longues rangées de corps, distribuant leurs soins partout avec la même charité froide, un peu indifférente.

Quelquefois une balle venue des bords de la Meuse, trouait un vitrail qui décollait le long du mur jusque sur les dalles avec un bruit éclatant.

Les lueurs de l'incendie faisaient miroiter les couleurs vives des scènes bibliques sur les vitraux colorés.

Sur la table de communion, trois cierges éclairaient les opérations des chirurgiens ; dans la nef principale, on avait étendu les plus grièvement blessés sous des capots et des couvertures ; des chaises renversées servaient d'oreillers ; les autres blessés se trouvaient dans les nefs de droite et de gauche, dans les chapelles, dans les stalles, sur les marches de la chaire, dans la chaire même. Et toute la nuit, les secours de la charité, traversant les rues où sifflaient des balles apportèrent des bottes de paille, de la charpie, des objets de pansement, des médicaments, de la soupe du pain.

Madelor et Marie parcoururent l'église l'hôpital, l'école, les maisons où l'on pouvait avoir transporté des blessés. Jérôme ne se trouvait nulle part. Restait cette incertitude : Jérôme est-il mort ? Avait-il été noyé dans la Meuse lorsque le bateau s'était effondré ? Question sinistre que se firent le père et la fille, mais à laquelle ils n'osèrent répondre.

L'armée venait de recevoir l'ordre de diriger sa retraite vers Sedan. Madelor

prit la direction de cette ville, espérant que là enfin il pourrait voir Jérôme, en supposant que le fils d'Anne Combredel eût encore.

Ils arrivèrent en vue de la ville vers onze heures. Le pont-levis était levé. Il fallait attendre au lendemain pour entrer dans l'enceinte.

Au moment où ils allaient rétrograder, une escorte passa, accompagnant un homme qui marchait seul, la tête baissée, à quelques pas en avant. C'étaient des officiers, la plupart des généraux qu'un train amenait de Mouzon et qui venaient à pied de la gare, distance de quatre cents mètres seulement.

Lorsqu'ils furent à la porte, ils appelèrent. Après des pourparlers, le pont-levis fut abaissé. Des mobiles étaient sortis du poste : un lieutenant s'avança.

L'homme qui était en avant, isolé des autres, s'approcha, dit quelques mots, en ouvrant le caban qui l'enveloppait des pieds à la tête et dérobait un uniforme de général :

— Allez prévenir le général de Beurnann, commandant de place, de mon arrivée ; dites-lui de se rendre immédiatement à la sous-préfecture.

Le lieutenant partit. L'homme continua sa route toujours silencieux et préoccupé suivi par les autres, à quelques pas. Au moment où les mobiles du poste décrochèrent les chaînes pour lever le pont, Madelor s'avança.

— Qu'est-ce que vous désirez ? demanda un sergent.

Madelor expliqua qu'il voulait entrer qu'il était avec sa fille, que sa fille était malade, qu'il cherchait un gîte pour elle en attendant l'armée, laquelle serait le lendemain dans les environs de Sedan.

— On ne passe pas, dit le sergent.

Madelor insista. Les mobiles s'étaient rassemblés autour de la voiture, essayant de voir ce qu'elle contenait, la figure de cette femme dont le vieillard parlait. Le lieutenant revint.

— C'était Napoléon III, dit-il : nous ne l'avions pas reconnu.

Madelor dut recommencer pour le jeune officier ce qu'il avait dit aux mobiles. Ce fut long. Le lieutenant hésita longtemps. A la fin, il céda. Madelor et Marie entrèrent.

Les mobiles se suspendirent aux chaînes et le pont-levis remonta.

VI

Madelor et Marie réussirent à se loger sur la place Turenne. La nuit se passa tranquillement.

Dans la journée du lendemain, — c'est-à-dire le 31 août. — Les troupes furent aperçues sur les plateaux environnants. Les bagages de l'empereur encombraient les rues.

Le soir, Madelor apprit que le 5e corps avait pris position du côté du bois de la Gironne. Il essaya de sortir de Sedan, de gagner le campement, mais l'encombrement était tel, qu'il fallut y renoncer. Les troupes, fatiguées, harassées campaient autour de Sedan, sur les hauteurs et dans les bois. On s'attendait pour le lendemain au petit jour, à l'attaque de l'armée allemande.

Madelor rejoignit sa fille. Elle était souffrante et ne dormait pas. Il essaya de lui parler et n'obtint aucune réponse. L'image de Jérôme en haillons, noir de poudre, de ce soldat qu'elle avait aperçu ivre de la bataille, au milieu de l'incendie et s'éroulant tout à coup dans les eaux vertes de la Meuse, cette image lui haït l'imagination ne la quittait plus.

Elle n'avait pas assez de force pour pleurer, même quand son père était parti, sa présence ne la retenait plus. Mais un désespoir l'accablait. Cette confiance profonde qu'elle avait eue l'abandonnait maintenant. Ces horreurs, ces luttes effroyables de deux armées l'épouvantaient. Elle était brisée et toute défaillante.

Comme un certain nombre de blessés de Beaumont avaient été évacués sur Sedan, Madelor sortit dans la soirée pour se rendre à l'hôpital et aux ambulances. Il marchait, il s'inquiétait, s'informait, dévoué jusqu'au bout aux caprices et à la volonté de sa fille ; épouvanté à l'avance du désespoir où elle tomberait lorsqu'il lui dirait que toute espérance de rejoindre le jeune homme était à jamais perdue.

Quand il revint à l'hôtel, il pouvait être minuit. Il y avait une rumeur dans la ville, et au loin, dans l'espace, un roulement non interrompu de caissons de canons, de cavalerie et de fantassins.

Madelor ne voulut pas se coucher. Il resta pensif auprès du lit de Marie, qui, agitée et nerveuse ne pouvait non plus dormir. A quatre heures du matin, quand la canonnade commença, elle se leva, toute pâle, les lèvres tremblantes.

— Mon enfant, dit Madelor, rassure-toi.

— Oh ! je n'ai pas peur, dit-elle en essayant de sourire. Ses dents claquaient :

Et puis, à mesure que la canonnade augmentait, s'allongeait pour ainsi dire autour de Sedan, elle reprit un peu de calme. Elle s'habitua à cet horrible et monotone vacarme.

A sept heures, un grand murmure de voix dans la rue appela l'attention de Madelor. Il se mit à la fenêtre.

Marie les pieds en feu, — elle avait froid malgré le brillant et chaud soleil de cette journée, Marie lui demanda :

— Que se passe-t-il ?

Il ne répondit rien tout d'abord, puis très ému, il dit :

— C'est MacMahon blessé !

Elle se lava, se traîna à la fenêtre. Sur la place, arrivant par le faubourg du Mesnil, MacMahon rentrait à Sedan, blessé à la cuisse droite par un éclair d'obus.

Il était sur un mulet, les deux jambes reposant dans un caquet. Des mouchoirs avaient été noués sur le pantalon rouge, par dessus la cuisse. De l'autre côté, un chirurgien soutenait le maréchal qui avait le bras droit passé autour de son cou.

Les obus tombaient sur la ville, mais sans causer de grands dommages. Toute l'attention de l'ennemi et toute la furie de la bataille se portaient au dehors, à Bazeilles, Gironne, la Garenne, la Moncelle, Daigny, Balan, Torcy, Floing etilly.

Madelor, qui parcourait à la recherche de Jérôme, s'avançait dans la rue du Mesnil. Une escorte venait à lui. Il se rangea le long du trottoir.

L'empereur après avoir visité le champ de bataille et s'être arrêté à Balan, en arrière de la première ligne, rentra dans Sedan, suivi par quelques généraux.

Des bandes de soldats, des mobiles des zouaves et des cavaliers passaient dans un lamentable désordre, courant effarés, les uns à la voix du canon, qui tonnait au-dessus de la ville, les autres vers quelque coin obscur où ils pourraient cacher leur découragement ou leur lâcheté.

L'empereur retenait un peu son cheval blanc, tournant la tête vers les soldats et murmurait :

— Courage, mes enfants courage, tout va bien !

Sur la place de la Halle arrivait un bataillon d'infanterie de marine venant de Bazeilles—sept cents hommes à peu près. Ces héroïques braves gens étaient chancelants de fatigue, ivre de la bataille. La plupart avaient leurs fusils brisés par les balles. Leurs capotes trouées pendaient en loques. Au milieu d'eux, un officier, un bandeau sur le front, portait quelque chose de sublime et d'informe ; un long bâton cassé en trois endroits, dont les morceaux étaient reliés par des mouchoirs et où flottaient les efflorescences bleues d'un drapeau que les balles bavaroises avaient troué par milliers. L'empereur ôta son fiépi et dit :

— Courage, mes enfants tout va bien !

Chez les soldats, sombres et irrités, il n'y eut pas un cri, pas un mouvement pas un regard pour le souvenir de l'empire s'éroulant.

Plus loin, poursuivait sa promenade lugubre au milieu de ces ruines d'armées, Napoléon passa devant un détachement de cuirassiers. Il dit :

— Courage, mes enfants, tout n'est pas perdu !

Un colonel salua de l'épée et cria :

— Vive l'empereur !

Il n'y eut pas d'écho ; seulement un des cavaliers prit son casque par la crinière, le fit tourner, et de toutes ses forces le lança du côté de l'empereur. Le casque fila devant la bouche du cheval, qui recula. Napoléon très-pâle, baissa la tête et continua son chemin vers la sous-préfecture. Par-dessus les maisons, les obus continuaient de siffler et de toutes parts affluaient les régiments décimés, jetant au ciel, dans leur épouvante aveugle, ce mot de trahison, qui est comme l'éternelle consolation des vaincus.

Des généraux qui sortaient de la sous-préfecture arrivaient au devant de Napoléon. Celui-ci arrêta son cheval tout près de la statue de Turenne, et éclata. Le cheval de l'empereur se cabra. Un gamin accourut, un fils d'ouvrier de fabrique prit la bride et retint le cheval de toutes ses forces, en tendant les deux mains. Un deuxième obus s'abatit et coupa les poignets de l'enfant qui tomba.

Alors l'empereur mit son cheval au trot vers la sous-préfecture. Lorsqu'il arriva devant le perron, il eut une défaillance. Deux cents gardes s'élançèrent vers lui, le prirent par la ceinture l'enroulant avec leurs bras, et comme un enfant l'enlevèrent de la selle.

Aidé par eux, il monta la moitié des marches, et comme il était très-faible, on lui apporta une chaise. Il s'assit là au milieu du perron, y resta quelques minutes, pendant qu'un de ses aides de camp lui roulait une cigarette. Cette cigarette, il la fuma, machonnant le bout entre ses lèvres ; puis, se sentant plus fort, il monta les dernières marches et s'assit en haut du perron, regardant vaguement devant lui. Des files incessantes de soldats passaient. Des cris éclataient :

Vive l'empereur !

— Lâcheté ! lâcheté ! trahison !

Et lui murmurait très-bas, machinalement, comme si les pauvres gens eussent pu l'entendre :

— Courage, mes enfants, tout va bien. Il entra à la sous-préfecture. A trois heures, il donna ordre d'élever le drapeau blanc sur l'hôpital militaire. Le drapeau fut hissé. Un bataillon de chasseurs qui traversait la ville dirigea contre la loque honteuse des feux de peloton et l'abattit.

.....

A cinq heures, tout était fini. L'armée entière accourait dans la ville, les soldats se pressaient sur les trottoirs entraînés dans les corridors, se couchaient dans les rues roulés dans leurs capotes, et tombaient comme des masses inertes sous les chariots, les affûts, les caissons dans les ruisseaux barrant les trottoirs et la chaussée. Napoléon s'était rendu. L'armée était prisonnière.

Il était six heures environ. La nuit était venue, et une pluie fine pénétrante tombait. Des campements improvisés se formaient. Les soldats ramassaient des fusils ou brisaient leurs chassepots, et avec les débris allumaient des feux sur la place. D'autres abattaient à coup de baïonnette des chevaux blessés qu'ils décaient ensuite et dont ils faisaient cuire la chair au-dessus de la flamme. Il n'y avait pas de vivre à Sedan.

VII

Le matin, au petit jour Madelor sortit. La bataille était terminée, il pouvait laisser Marie seule et parcourir la ville. Les clairons sonnaient, ralliant les hommes hommes lancés dans les rues les sonneries particulières aux régiments. Des affiches étaient placardées sur les murs, à tous les coins de rues, ordonnant de déposer les armes.

Il y eut alors des scènes de désordres indescriptibles. Des soldats brisaient leurs fusils ; des sapeurs caillaient à coups de hache la culasse des mitrailleuses. Des artilleurs enclouaient les canons, déchiétaient les affûts les caissons, roulaient à bras dans la Meuse des voitures de fusils et de munitions. Quelques-uns, en un moment de folie furieuse se suicidèrent d'un coup de chassepot dans la tête.

Le soir commençait l'internement dans la presqu'île d'Iges.

Pres des bords de la Meuse, un groupe de soldats de l'infanterie de ligne s'était logé dans des carrières. Trois soldats se tenaient à l'écart, assis ou plutôt couchés dans un espèce de trou formé par le déplacement d'un bloc de pierre que les charriots avaient fait sauter à la mine. Tous trois, très-jeunes de même âge, à peu près, ils restaient immobiles, comme s'ils étaient morts. Devant eux, dans la carrière, au-dessus d'eux, dans la presqu'île, les prisonniers allaient et venaient abattant des branches d'arbres, criant s'appelant se répondant. Ils étaient insupportables au tumulte.

La nuit était sombre et de temps à autre des rafales accrochaient brusquement, amenant des nuages et faisant présager de la pluie.

Tout à coup un de ces trois soldats se remua, étira ses jambes et ses bras, se souleva légèrement et regarda autour de lui en se frottant les yeux. Il se pencha vers les deux autres, les regarda quelque temps près du visage et murmura :

— Ils dorment comme des pieux ; on dirait qu'ils sont couchés dans leur lit et que la maman leur fait dodo.

Il se leva, enjamba les corps des dormeurs, sortit de la carrière et monta dans la presqu'île. Il revint quelques minutes après portant sur l'épaule une brassée de bois. Il jeta sa charge dans un coin, alla chercher deux pierres plates et apprêta un foyer qu'il alluma. Puis il se mit à se chauffer, assis les jambes croisées, sa tête soucieuse reposant sur une de ses mains.

Un des dormeurs s'éveilla.

— C'est une bonne idée que tu as eue d'allumer du feu. La nuit est fraîche.

— Tu trouves, Combredel ? Dis moi, est-ce que tu as quelque chose à manger, toi, par hasard ?

Jérôme se fouilla, déboucla son sac, passa de tout une inspection minutieuse.

— Non, rien, dit-il.

— Cré non ! je n'ai rien mangé depuis hier matin. Et toi ?

— Moi, j'avais deux biscuits le soir de Beaumont. J'ai sauvé mon sac du bain que j'ai pris dans la Meuse, et j'ai grignoté ces deux biscuits en me battant au bois de la Garenne.

Il se leva. C'était un petit soldat, maigre et brun, nommé Richard parisien de naissance, avec lequel Jérôme s'était lié tout de suite en arrivant au 58e. La guerre avait interrompu ses études de médecine. Il n'avait pas voulu se faire

IV

— La jeune fille s'était rapprochée de la fenêtre, malgré son père qui voulait l'en empêcher, malgré tout le péril qu'il pouvait y avoir. Des balles arrivaient en effet, s'aplatir contre la maison et retombaient avec un petit bruit sec le long de la muraille.

inscrire aux ambulances. Il s'était enrôlé.

Comme il allait de nouveau quitter la clairière ; Jérôme l'arrêta et lui montra leur troisième compagnon. C'était un caporal alsacien nommé Joseph Muller, un bon gros garçon à larges épaules, au visage rose. Il ronflait, la tête appuyée sur un bras, une main passée dans la poche de son pantalon rouge, déchiré au genou.

Richard le poussa impitoyablement et appela :

—Muller ! hé ! Muller !

L'autre grogna :

—Hein ? quoi ?

Et il se rendormit. Richard le secoua de nouveau, plus rudement, en riant et en plaisantant.

—Caporal, lui dit-il à l'oreille, réveille-toi, on se bat... on fait une trouée !

L'autre, d'instinct, se dressa brusquement, encore à demi endormi. Il vit qu'on riait.

—Une drôle ? dit-il avec un fort accent, blus de tancher, nous sommes bris, bien bris. En route pour l'Allemagne !

Et il haussa les épaules, en se rapprochant du feu et en réchauffant ses membres fatigués et engourdis. Ils restèrent ainsi quelques minutes à garder le silence pleins de pensées sombres.

—Ça ne suffit pas pas de se désoler, dit Richard, il faut manger. J'ai le ventre dans mes guêtres.

—Moi aussi, j'ai bien faim, dit Jérôme en serrant la boucle de son ceinturon et en regardant Joseph.

—Caporal Muller ?

—Quoi ?

—Si nous mangions ?..

—Je ne demande pas mieux..

—Pousse une reconnaissance dans la presqu'île. On distribue peut-être par là des provisions aux camarades.

—En fait de provisions, dit l'Alsacien, j'ai vu des turcos qui mangeaient, tout à l'heure des herbes et des racines. Moi, j'ai mieux que ça..

—Allons donc !

—Oui, j'avais prévu ce qui arrive et j'avais pris mes précautions.

Joseph Muller s'était mis à déboucler son sac, avait retiré un petit paquet soigneusement enveloppé dans un journal.

—Voilà ! dit-il, avec un sourire épanoui.

Et il étala devant ses deux compagnons un morceau de cheval et une moitié de biscuit. Jérôme et Richard se mirent à rire en lui tendant les mains.

—Ce Muller, dit Richard, il songe à tout. Solide mangeur et brave soldat !

Ils attirèrent quelques braises rouges sur le bord du foyer, posèrent dessus, bien délicatement, avec des précautions infinies, le morceau de viande et se partagèrent le biscuit après l'avoir cassé à coups de pierre.

—J'ai de l'eau dans mon bidon, dit l'ehard, il ne nous manque rien.

—C'est un repas de noces.

Joseph, très grave et très attentif, s'était accroupi auprès du foyer et surveillait, une baquette à la main, la cuisson du cheval qui rissolait sur les braises.

Richard était sorti dans la carrière pour jeter un coup d'œil au dehors et voir ce qui se passait. Partout des hommes étaient couchés pêle-mêle roulés dans leurs capotes.

Ils montèrent jusqu'à la presqu'île.

La plupart des soldats, n'ayant rien à se mettre sous la dent, avaient pris le parti de se coucher. D'autres furetaient malgré les ombres de la nuit.

Deux feux s'allumèrent çà et là, éclairant de lucres incertaines et pâles les fantômes de turcos à cheval, sans selle, courant sans savoir où, en jetant de temps à autre quelques interjections gutturales. De l'autre côté de la Meuse, on distinguait les feux des avant-postes allemands.

Richard regagna la carrière. Il se parlait tout haut et disait :

—Je ne me laisserai pas pincer aussi bêtement sans essayer de brûler la politesse aux Prussiens !..

Jérôme s'était recouché le long du foyer et, les yeux fixés sur les blocs de pierre en face de lui, ne dormait pas. A quoi songait-il ? Il songait à cette étrange rencontre qu'il avait faite sur le champ de bataille de Beaumont. Madeleine le cherchait avec Marie, Marie malade, qui voulait le voir, lui demander sans doute, de revenir après la guerre, au Haut-Butté... sachant bien qu'il ne résisterait pas à ses larmes et à ses supplications ; Marie, qu'il aimait toujours d'un amour immense, plein de désespoir et de désolation. Est-ce qu'il n'était pas coupable de l'avoir abandonné sans lui donner un mot d'espérance, et en l'avertissant que cette séparation cruelle était sans retour.

Il s'attendrissait au souvenir de la figure pâle et douce de la jeune fille.

Alors il se dit :

—Marie et Madeleine auront pris le parti de revenir au Haut-Butté. Quel-quer lieues à peine séparent ce village de Sédan. Si je m'échappais avant de rejoindre un corps d'armée quelconque, je

pourrais aller jusqu'au Haut-Butté, voir Marie.

Et, la tête dans les mains, il réfléchissait.

Richard venait de rentrer dans le trou qui leur servait d'abri. Jérôme ne l'avait pas entendu ; tout à coup, Joseph Muller poussa un profond soupir où il y avait autant de soulagement et d'orgueil satisfait que d'appétit. Il frappa sur l'épaule de Jérôme.

—Le vrigit est cuit, dit-il.

Ils se partagèrent le maigre morceau de viande, comme ils s'étaient partagé le biscuit.

Le repas ne fut pas long. Quelques secondes, et ce fut fini.

Ils restaient silencieux, accroupis au coin du feu, se chauffant les mains machinalement. Tout un monde de pensées douloureuses traversait l'esprit de ces trois hommes qui supportaient depuis le début de la campagne des fatigues cruelles, qui s'étaient battus comme des lions et que le hasard des armes réduisait à l'impuissance. Tant de sang, de souffrances et d'épreuves aboutissaient à cette épouvantable catastrophe de Sédan ! Les jeunes gens n'osaient se communiquer leurs pensées, mais leur attitude morne, leur abandon disaient assez le découragement de leur âme.

—Je vais me coucher, dit Muller, en s'étendant sur la terre nue et en roulant sa couverture autour de ses pieds.

—Moi aussi, dit Richard. Nous ne ferons rien de mieux.

—Bonne nuit, mes amis, dit Jérôme, qui restait assis, tisonnant le feu, où il jetait de temps en temps des branches vertes coupées à un pommier voisin.

—Tu n'as pas envie de dormir ?

—Non.

Quelques instants après, les deux fantassins, immobiles, semblent être ensevelis dans un lourd sommeil.

La nuit continuait d'être sombre, des nuages noirs passaient dans le ciel et les rafales du vent sifflaient lugubres en traversant les branches des arbres d'un petit bois situé auprès de la carrière.

Jérôme se leva doucement, dans la crainte de réveiller ses compagnons, et sortit. Il traversa avec précaution les rangées de soldats qui dormaient, prit un chemin qui traversait le petit bois et atteignit la Meuse. Là, il s'assit un moment, regardant de l'autre côté de la rivière les taches rougeâtres des feux de campements des Prussiens. En face, il apercevait à peine, noyés dans l'obscurité, les maisons du village de Saint-Menges.

Il s'agissait, pour Jérôme de traverser la Meuse sans être vu par les sentinelles allemandes, de longer la rive, de gagner un petit bois de hêtres et de sapins, d'atteindre Fleigneux et la forêt des Ardennes jusqu'à la Belgique. Il arrivait ensuite la frontière jusqu'à la hauteur du village de Mounthermé et gagnait enfin le Haut-Butté. La seule difficulté était donc d'échapper aux factionnaires allemands et de traverser les lignes de l'armée ennemie.

Comme sa capote pouvait gêner ses mouvements et l'empêcher de nager, il la roula et l'attacha solidement sur ses épaules, après avoir glissé dans le milieu un revolver chargé de six balles qu'il avait ramassé sur le champ de bataille. Puis il descendit sur la berge.

Au moment où il allait se glisser, il entendit un bruit de pas qui venait de son côté, suivant le chemin qu'il avait pris. Un soldat s'arrêta sur la rive et s'orienta se tournant de tous les côtés pour reconnaître les campements de l'ennemi. Après quoi il vint droit à Jérôme :

—J'ai eu la même idée que toi, fit-il.

C'était Richard. Jérôme s'informa de Joseph Muller.

—Je l'ai laissé qui dormait, dit Richard.

Une voix derrière eux les interrompit avec un rire étouffé :

Il valait le titre dit de suite que vous valiez vous sauver !..

L'Alsacien arrivait, son sac sur le dos, les mains dans les poches. Ils se serrèrent la main.

—Il ne faut pas attendre le petit jour, dit Muller, il faut profiter de ce que la nuit est noire en diable.

—Oui, dit Jérôme, une fois sur la rive opposée, nous aviserons.

Richard avait imité Jérôme. Il avait abandonné son sac et roulé sa capote. L'Alsacien, au contraire, avait soigneusement plié la sienne sur le sac et, sans quitter celui-ci, descendait la rivière.

—Caporal, c'est un embarras dangereux, dit Jérôme, et surtout inutile que votre sac.

—Inutile ! inutile ! fit Muller en hochant la tête d'un air vexé, nous verrons !

Quelques instants après, ils nageaient doucement vers la rive droite. L'obscurité de la nuit les favorisait. Cependant

ils avaient à craindre, en abordant de l'autre côté, que les factionnaires espacés le long de la berge ne les saluassent de coups de fusil.

Ils formaient, en nageant, un triangle dont Jérôme occupait la pointe. Ils allaient sans bruit, les yeux fixés devant eux, se laissant emporter par le courant qui devait les amener jusqu'en face d'un petit bouquet de bois qu'ils apercevaient à une centaine de mètres et qui favorisait leur suite.

Ils atteignirent ainsi le milieu de la rivière, sans encombre, sans alerte. Tout à coup, Joseph Muller appela Jérôme. Celui-ci se laissa rejoindre par l'Alsacien, pendant que Richard continuait de nager à quelque distance, se jouant dans l'eau comme une anguille.

—Est-ce que vous n'apercevez rien ? dit Muller, nageant côte à côte avec Jérôme.

—Dans quelle direction ?

—La-bas... regardez... en suivant la ligne de mon bras.

Et, se soutenant sur l'eau d'une main, de l'autre il montrait un point de la rive.

Jérôme murmura :

—Oui, je vois, il y a un factionnaire...

—Et derrière le bouquet d'arbres sur la droite, où l'on ne voyait rien tout à l'heure à travers les branches ?

—C'est un feu de bivouac...

—Il est impossible de fuir de ce côté...

Ils appelèrent.

—Richard ! Richard !..

Mais, dans la crainte de se trahir, ils n'osaient pas élever la voix, le soldat qui les avait devancés n'entendait pas et continuait d'aller de l'avant, ignorant du danger.

Alors il y eut un moment d'anxiété affreuse ; le factionnaire prussien, jusqu'ici immobile, s'était détaché du tronc d'arbre avec lequel il faisait corps et s'était rapproché. Evidemment la tête de Richard qui émergeait de l'eau, attirait son attention.

—Richard ! Richard ! répéta Jérôme, prends garde ! plonge !

—Il est tué, dit l'Alsacien, auquel son émotion avait fait perdre son sang-froid et lui laissait échapper un juron où passa toute sa haine.

Jérôme, aussitôt le coup de fusil, avait plongé pour porter secours à Richard. Mais presque aussitôt il revint sur l'eau. Il n'était pas seul. Richard nageait auprès de lui. Il avait le bras cassé. Le Prussien avait visé juste. Se sentant blessé, le jeune homme avait plongé du côté où se trouvaient ses amis pour rendre leurs secours plus prompt et plus facile. Il nageait péniblement. Ils le soutinrent à tour de rôle. Ils avaient fait volte-face et remontaient le courant pour aborder hors de la vue du factionnaire. La fatigue leur venait à tous trois. Le sang coulait de la blessure de Richard et rougissait l'eau autour d'eux.

Ils étaient tout près de la rive. Une touffe énorme de broussailles trempait ses racines dans l'eau et pouvait les protéger un instant. Ils se dirigèrent là et prirent pied. Ils écartèrent avec précaution les broussailles s'y blottirent. Il était temps qu'ils arrivassent.

Ils se reposèrent un instant. L'Alsacien avait débouclé son sac imprégné d'eau murmurant dans sa moustache blonde :

—Combretel insultait mon zac, dont à l'heure. Je fais lui mondrer que mon zac faut mieux que lui !..

Il déchira une large bandelette à une chemise et en entourait le bras de Richard le serrant fortement.

—Là, dit-il, c'est vini. Avec cela, on bourra attendre une heure ou deux.

Jérôme avait grimpé en rampant, jusqu'en haut de la berge, très-escarpée heureusement en cet endroit. De là il inspectait les environs. Sur toutes ces hauteurs brillaient les feux prussiens. Il fallait craindre, au moindre pas, de tomber dans un avant-poste. A tout prix, ils devaient être en sûreté, loin de la Meuse au moment où le jour blanchirait sur les collines. Il pouvait être, en ce moment-là, onze heures du soir ou minuit. C'était donc quatre ou cinq heures de répit qu'ils avaient devant eux pour prendre un parti et se sauver.

Ils se trouvaient à l'embouchure d'un ruisseau large comme un ruban qui se déroulait à travers les pommiers et les poiriers en passant par Saint Menges et Fleigneux.

Le ruisseau coulant dans un bas-fond marécageux, était bordé de broussailles tout le long de ces rives. Ils résolurent de le suivre après s'être orientés. C'était le meilleur moyen de traverser, sans être vu par les Prussiens, cette partie du champ de bataille.

Ils se mirent donc en route, marchant dans le ruisseau le dos courbé, cachés par les entrelacements des branches, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. De temps en temps ils s'arrêtaient pour se consulter où pour prendre haleine et Jérôme ou Joseph Muller passant la tête à travers les feuilles, s'assuraient de la solitude.

Près d'eux à diverses places des tas de cadavres gisaient qu'on n'avait pas encore

eu le temps d'enlever. La lutte avait été sanglante. On s'était arraché avec acharnement ce maigre filet d'eau bourbeuse dont la possession avait coûté la vie à des centaines de braves gens. Des fusils, des casques, des sacs jonchaient la terre.

A un endroit, un canon avec son affût avait roulé dans le fossé, qu'il barrait, et sur lequel il jetait comme une sorte de pont. Il leur fallut grimper sur la rive et tourner l'obstacle, au risque d'attirer l'attention de l'ennemi, d'être aperçus et de perdre en une seconde le prix de tant d'efforts.

L'Alsacien marchait le premier, l'œil au guet, le cou tendu en avant l'oreille aux écoutes, s'arrêtant à tous les frissons du vent dans les feuilles. Ensuite venait Richard, son bras blessé passé dans un trou fait dans sa capote, un peu pâle et affaibli par le sang qu'il avait perdu, mais soutenue par une énergie indomptable. C'était Jérôme qui venait le dernier veillant à ce que rien ne les surprit par derrière. Il avait déroulé sa capote et avait sorti le revolver que l'eau n'avait pas eu le temps d'atteindre dans sa gaine de cuir, soigneusement fermée. L'arme au poing, résolu à n'en faire usage qu'à la dernière extrémité, comprenant combien la moindre alerte, la moindre imprudence pouvait être funeste, il marchait bravement ; s'approchant souvent de Richard pour l'aider, pour le soutenir lorsque les broussailles devenant plus épaisses sur chacune des rives, les précautions n'étaient plus aussi nécessaires.

Au sortir d'un de ces fourrés, Joseph Muller s'arrêta, se baissa brusquement, et comme il était à quelques pas de ses deux camarades rétrograda vers eux. Il murmura très-bas :

—Nous sommes tombés au beau milieu d'un avant-poste.

Il se tut. Les autres retenaient leur souffle. Ils entendaient très-distinctement les battements de leur cœur. En cet instant suprême tous leurs sens étaient pour ainsi dire contuplés de puissance et acquiesçaient une intensité de vie prodigieuse.

Ils haussèrent la tête et virent à quelques mètres le casque à pointe d'un soldat saxon appuyé contre un poirier. Plus loin, au coin d'un petit fourré d'arbres, un feu clair brûlait autour duquel des Allemands étaient couchés en rond, leurs pieds lourds formant au foyer comme une ceinture symétrique. Richard se pencha à l'oreille de Jérôme :

—C'est le factionnaire qui m'a blessé !..

En effet, c'était bien le fourré d'arbres, le feu la sentinelle, qu'ils avaient aperçus en traversant la Meuse à la nage. Ils avaient cru tourner le dos à ce poste. Un instant ils s'en étaient éloignés en effet, mais le ruisseau qu'ils avaient suivi les y avait ramenés..

Ils se blottirent dans des broussailles, à demi ensevelis sous des souches de bois qui émergeaient des rives comme les pattes d'une araignée gigantesque. Ils tinrent conseil. Rétrograder, il n'y fallait pas songer. Marcher en avant, quelques précautions qu'ils prirent, c'était se trahir à coup sûr, le ruisseau coulant en cet endroit au ras de la plaine.

Le bois auprès duquel était établi l'avant-poste était éloigné d'une centaine de mètres environ. Il fallait prendre un parti énergique et prompt.

—Que faire ? demanda Richard.

L'Alsacien ne répondit rien ; il réfléchissait. Homme d'action avant tout, réfléchir lui était particulièrement pénible. Sa pensée roulait dans un orbe dont elle avait peine à sortir et ne s'étendait qu'aux mille choses de la vie ordinaire. Ce fut Jérôme qui le premier rompit ce silence pénible et secoua cette hésitation :

—Il faut nous débarrasser du factionnaire, dit-il, nous avons peu à craindre du poste, qui ne nous verra pas. Nous attendrons les premières maisons de Fleigneux avant que l'alarme ait eu le temps d'être donnée.

—Et comment ?

—En le faisant prisonnier.

—Et s'il crie ?

—Nous l'aurons prévenu. Au moindre geste, on lui cassera la tête.

—A quoi nous servira-t-il ?

—En nous emparant de lui, nous traversons ce poste sans danger. A Fleigneux, il nous rendra certainement service, car le village doit être occupé par les Prussiens, nous tournerons le village en évitant d'être vus de trop près. L'obscurité de la nuit aidant, nous réussirons peut-être à franchir les lignes.

—Tout cela est parfait. Une fois que nous serons sortis des mains de ces maudits, nous rendrons la liberté à notre homme. Mais nous vendons la peau de l'ours en ce moment.

—C'est vrai, avant de savoir ce que nous ferons du Prussien, il serait utile d'essayer de s'emparer de lui ?

—Et comment nous y prendrons-nous ?

—Écoutez, Richard, qui ne peut plus se défendre à cause de sa blessure, se tiendra caché dans les broussailles. Il restera l'œil fixé sur le poste et agitera les branches de façon à ce que le bruit parvienne jusqu'au factionnaire et attire son attention.

—Mais sapristi ! dit Richard, en riant c'est encore un coup de fusil que tu n'y prépares là.

—C'est peu probable, dit Jérôme. Le factionnaire ne devinera pas que trois prisonniers évadés puissent se trouver à deux pas de lui, dans ce ruisseau. Il bruit que tu feras, sans l'ingénieur, excitera néanmoins chez lui assez de curiosité pour qu'il se rapproche de nous.

—Je commence à comprendre.

—A travers les broussailles tu le guettes.

—Bon ; s'il fait mine de tirer, je baisse la tête.

—Oui, mais si tu vois qu'il s'arrête et chemine et qu'il hésite à s'approcher davantage, tu continueras d'agiter les branches. Il faut qu'il vienne.

—Et une fois près de nous ?

—Ton rôle, à toi, sera terminé. Le nôtre, à Joseph Muller, et à moi, commença.

—Je ne comprends pas très bien, dit le gros garçon.

—Vous allez comprendre, caporal. Je resterai de ce côté-ci des broussailles ; vous passerez, vous de l'autre côté. Nous nous coucherons à plat ventre, dans l'eau et dans la boue, afin de ne pas dépasser le haut de la berge.

—Bon !

—Quand le factionnaire sera près du ruisseau, Richard dira tout haut de façon à ce que nous l'attendions : "Alsace !" Alors sans perdre une seconde, nous saurons sur la berge, sur le factionnaire, vous à la gorge pour l'empêcher de crier sur son fusil pour l'empêcher de donner l'alarme. Nous le roulons dans le fossé après de nous. Ensuite à la grâce de Dieu !

—C'est convenu, dit Joseph Muller. Faudra-t-il l'étrangler ?

—Non.

—Et s'il se débat, s'il jette un cri ? Il poignait solide caporal ; si le factionnaire fait le méchant, un tour de main et... cric !

—Crac ! dit l'Alsacien avec une grimace significative.

Alors ils gagnèrent chacun leur poste en rampant, en se traînant sur les genoux, en se cachant la tête derrière les touffes d'herbes, comme ils avaient fait depuis la Meuse.

Richard était resté au milieu des broussailles. Ses yeux ne quittaient pas le factionnaire. Celui-ci, debout contre l'arbre, son fusil reposant sur l'épaule, sa main droite passée pardessus la crosse n'avait pas fait le moindre mouvement.

Richard passa la main dans les feuilles et agita les branches. Le factionnaire ne parut pas avoir vu. Le jeune homme répéta son mouvement. Le bruit des feuilles et des rameaux froissés s'entendait distinctement. Le Saxon d'un geste méthodique, abattit son fusil de l'épaule, mit en joue et visa. Il y eut une seconde d'anxiété. Dans le grand silence qui régnait, une voix rauque jeta brusquement le mot : —Wer da ? (Qui vive ?)

Il ne tira pas, abaissa le canon et s'approcha du ruisseau. Alors Richard, une dernière fois fit trembler les branchettes. Le soldat allemand, le fusil sur l'épaule s'approcha encore. Un pas de plus, et il apercevait, malgré la nuit, Jérôme et Joseph Muller vautreés dans la boue.

Ce pas, il ne le fit pas. Rassuré sans doute par le silence, il fit volte-face et rejeta son fusil sur l'épaule. Tout à coup une voix dit : Alsace !

Le Saxon poussa un cri aussitôt étouffé ! Deux hommes avaient bondi sur la berge et s'étaient jetés sur lui. Son fusil lui fut arraché avant qu'il eût le temps de glisser la main jusqu'à la gâchette. Et dix doigts d'acier lui enfoncèrent la gorge et le jetèrent à demi étranglé sur l'herbe de la prairie.

L'Alsacien traîna le Saxon jusqu'à la rive, puis le fit rouler en bas.

—Maintenant, dit-il il s'agit de ne pas faire de long discours.

Et se penchant à l'oreille du prisonnier qui, stupéfait, ne songeait même pas à se défendre :

—Écoute mon petit, murmura-t-il en allemand, et pénètre-toi bien de ce que je vais te dire. Nous te rendrons la liberté dès que nous serons sûrs de la nôtre. Mais si par malheur tu fais un mouvement, un geste, si tu pousses un cri, enfin si par ta faute nous sommes menacés de retomber entre les mains de tes camarades, tu peux prononcer un De Profundis, car je te tordrai le cou, à moins qu'un de mes amis ne me prévienne en te brûlant la cervelle. Tu m'as bien entendu ?

Le Saxon roulait des yeux éfarés qu'il se portait tour à tour sur chacun de trois soldats.

—Ya ! dit-il à voix basse.

C'est parfait. Tu es un garçon intelligent. Maintenant en route !

—C'est juste.

—Où trouver des cordes ?

—Attendez !

Et Joseph Muller, débouchant son sac, chercha un paquet de cordes et garrotta les poignets du prisonnier. Et il murmura avec un sourire insouciant :  
—Vus voyez que mon zac n'est pas inutile.

Ils avaient dépassé Saint-Menges, et comme le ruisseau se rétrécissait et ne les cachait plus, ils marchaient maintenant dans la plaine, cherchant à gagner le bois qui s'étend derrière Fleigneux.

Ils pressaient le pas, car la nuit s'avançait. On voyait au loin quelques feux grises flotter au dessus des bois.

Saint-Menges et Fleigneux étaient remplis d'Allemands. Pour éviter le premier de ces deux villages, ils avaient dû faire un long détour. Ils ne pouvaient non plus espérer traverser le second. L'Alsacien interrogeait le prisonnier sur les postes ennemis. Le Saxon répondit docilement, indiquant du doigt dans quelle direction devaient se trouver les sentinelles avancées. Enfin, après avoir traversé une petite vallée qui s'étend derrière Fleigneux, ils atteignirent un taillis qui se reliait au loin avec la ligne noire de la forêt des Ardennes.

—Encore quelques minutes, dit Richard, et nous sommes sauvés. Courage !

Jérôme lui demanda :  
—Ton bras te fait-il bien souffrir ?  
—Pas trop ! Joseph Muller l'a tellement serré qu'il est comme engourdi.

Néanmoins il commençait à pâlir et sa marche devenait de plus en plus incertaine. Jérôme se rapprocha de lui.

—Appuie-toi sur moi, dit-il.  
—C'est inutile...  
—Allons, pas de fierté mal placée.  
—Jérôme lui prit de force le bras droit qui était valide, le passa sous le sien.

—Appuie-toi, te dis-je.

Tous les trois étaient mouillés des pieds à la tête et couverts jusqu'au milieu du corps d'une épaisse couche de boue noirâtre qui embarrasait et alourdisait leur marche. Quand ils furent au taillis, Muller, qui allait en avant, avec le Saxon, se retourna vers eux, en leur faisant signe d'arrêter.

—Halte ! dit-il à voix basse.

Jérôme et Richard le rejoignirent.

—Il paraît qu'il y a un poste dans le bois.

—De quel côté ?  
—A ce que prétend le Saxon, le poste est établi sur le chemin qui longe le ruisseau de la Givonne, que nous allons rencontrer dans quelques minutes.

—Et les factionnaires ?  
—Disseminés dans le bois, comme toujours.

—Diable !  
—C'est le moment de marcher sur les mains, si l'on ne veut pas être pincé !

—Voici le jour qui vient ; les postes vont être relevés. Il va se faire partout un branle-bas général. La moindre héitation peut nous perdre.

—Alors en avant !  
—Une minute ! dit Jérôme je demande une minute de répit.

Il sortit du taillis inspecta les environs pour ne pas se laisser surprendre, puis s'avança jusqu'à un bosquet de cinq ou six arbres isolés dans la vallée, à quelques mètres du bois. Il y avait là des cadavres de soldats français. Auprès d'eux, feux, leurs chaussettes. A leur ceinture, leur cartouchière, toute pleine encore, les malheureux avaient sans doute été surpris au début de la bataille, sans avoir eu le temps de se défendre et de faire payer chèrement leur vie. Jérôme ramassa trois chaussettes.

—C'est une bonne idée, cela, dit Muller.

Le Saxon les regardait silencieux, le visage à demi caché derrière les touffes roses d'une barbe rousse.

Ils reprirent leur marche prudente. Au bout d'une demi-heure, ils arrivèrent à une sorte de huttes en planches et en azob, bâtie sur un escarpement de terrain et entourée de ces magnifiques et sombres chênes comme il n'en existe plus que dans la forêt des Ardennes et derrière lesquels deux hommes peuvent être à l'aise pour se cacher et se défendre.

Richard était si faible que Jérôme le portait littéralement. Il devait souffrir cruellement, car parfois, et malgré lui, ses crispations nerveuses tourdaient le fin de ses lèvres pâlies et des sueurs lui coulaient au front. En même temps il y avait un bruit de pas sur le toit. Ses vêtements mouillés lui collaient au corps avec l'impression d'une robe trempée de glace. Tout à coup, Jérôme sentit qu'il faiblissait et s'évanouissait dans ses bras.

—Arrêtons-nous, dit-il.

Muller se retourna et comprit.

—Maudite blessure ! fit-il.

Jérôme transporta Richard dans la hutte et l'étendit sur des herbes sèches et des feuilles mortes entassées dans un coin.

—Et pas une goutte d'eau-de-vie... murmura Jérôme.

D'un coup d'épée, Muller jeta son sabre sur le sol, le déboucha et d'un coin d'une petite fiole à demi pleine d'un liquide jaunâtre. C'était de l'eau-de-vie. Il en laissa tomber quelques gouttes dans

la bouche de Richard que cela réchauffa et qui ouvrit les yeux. Il revenait à lui.

—Où diable avez-vous trouvé de l'eau-de-vie, caporal ? demanda le blessé.

Tans mon zac, fit Muller. Compréte ! tira-t-il doucement que mon zac est un meuble inutile ?

Ils se mirent à rire tous les trois. Muller tendit la fiole à Richard.

—Encore une ration ? Mais laissez-les. Vous pouvez en avoir besoin et dans ce satané pays je ne sais vraiment pas où et dans combien de temps nous rencontrerons une auberge.

Pendant que Richard se reposait, au dehors le jour était tout à fait venu et les oiseaux saluaient de leurs cris et de leurs chansons les premiers rayons du soleil.

Quand Richard eut repris des forces, il fallut se remettre en chemin. Ils quittèrent la hutte de charbonnier. Il faisait grand jour. Ils descendaient la crête en haut de laquelle ils s'étaient arrêtés ; les arbres étaient clairsemés et l'on distinguait d'assez loin.

Tout à coup, Jérôme s'arrêta, se baissa vivement en se dérobant derrière un chêne. Instinctivement, Richard et Muller s'étaient également courbés. Le Saxon seul restait debout, les mains toujours liées derrière le dos.

A quelques pas en avant, dans le feuillage, à travers les intervalles des arbres, on distinguait le casque et la silhouette sombre d'un soldat allemand. Jérôme du doigt, le montra à Richard. Sans répondre le blessé fit signe qu'il qu'il avait vu. Quand à l'Alsacien, son premier geste—mouvement irraisonné—avait été de le mettre en joue, Jérôme avait baissé le canon.

—Vous êtes fou, corporal, murmura-t-il.

Ils essayèrent de retourner sur leurs pas, le visage vers le factionnaire, marchant à reculons, à genoux, s'appuyant des mains sur la mousse et les feuilles du bois. Jérôme dit à haute voix :  
—Nous sommes pris. Gare à nous !

Au même moment une balle sifflait à un pouce de son oreille et s'enfonçait derrière lui dans le tronc d'un chêne. Ils étaient découverts. Le prisonnier s'était jeté derrière un arbre.

—Cela se gâte, dit Richard.

—Retournons à la hutte. Là nous pourrions nous défendre.

Ils se levèrent et sans se cacher, mais pressant le pas et poussant le Saxon devant eux, ils battirent en retraite. Une seconde balle siffla au-dessus, puis une troisième qui érafla l'oreille de l'Alsacien. Celui-ci n'y tint plus. Il visa un genou en terre, et fit feu. Le factionnaire tomba.

Mais le poste averti accourait. Les balles s'aplatissaient contre les arbres.

C'était un siège en règle qui commençait.

dans des mouchoirs noués aux quatre coins. Quelques-uns s'appuyaient sur leurs cannes.

Les régiments s'allongeaient dans les rues au milieu des bataillons allemands, dont les hommes étaient espacés de deux mètres. Les Français s'en allaient tristes et silencieux. Et tout le long du parcours, les habitants de Sedan, pressés sur le seuil des portes ou penchés aux fenêtres jetaient à pleines poignées des fruits et des vivres, quelques-uns de l'argent, ou laissaient tomber dans les rangs des pains entiers que les soldats et les officiers eux-mêmes attrapaient au vol. Et souvent, lorsque les pains, mal dirigés, tombaient sur les pavés de la rue, un soldat se précipitait, se baissait pour les ramasser. Alors, les factionnaires prussiens les repoussaient d'un coup de talon de botte sur la tête avec un juron :  
—Schein !

Et le défilé continuait, l'ordre étant remis dans les rangs. Et les allemands marchaient de leur pas lourd et régulier, le fusil sur l'épaule, la capote roulée en sautoir, mordant à même dans des morceaux de lard qu'ils serraient de la main gauche.

Tout à coup, un talmute éclata... Il y eut un désordre soudain dans les rangs des prisonniers et les soldats allemands abaissèrent leurs fusils. Un soldat s'était précipité hors des rangs tendant les bras à Marie, criant avec une joie immense :  
—Marie ! Marie ! c'est moi, Jérôme !

La jeune fille le vit ; elle eut, elle aussi, comme un cri de folie en reconnaissant le jeune homme. Elle s'était élançée vers lui, les bras étendus, pour le saisir, l'emmener contre son cœur, l'enlever, l'entraîner, et elle serait tombée de la voiture, si Madelon ne l'eût retenue.

Leurs regards se croisèrent, brillants de toute la violence de leur passion, ils eurent ainsi un moment de bonheur insensé, où ils oublièrent les souffrances du passé, les yeux fermés aux luttes de l'avenir.

Et Jérôme, avec une colère inconsciente, repoussait les bras qui le tiraient, qui l'entraînaient restait là, cloué sur le sol, sans faire un pas.

Le détachement s'était arrêté... Les Prussiens s'étaient jetés sur Jérôme et lui labouraient les côtes à coups de crosse. Alors un soldat se précipita vers lui, l'enleva dans ses bras comme il eût fait d'un enfant, et malgré sa résistance, le rejeta au milieu de la colonne, en disant avec colère :  
—Fus, êtes fus, Compréte, fus allez fu faire d'uer comme une pète.

C'était l'Alsacien Joseph Muller.

**LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER**

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou fêtrés, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille ; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend le chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de Kirby, O., 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire de McArthur (Ohio) Enquirer, dit : "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocaliste Ecossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de Elm street, No. 28, Charlestown, Mass., 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve vous vaudra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.,  
Vendue par tous les Droguistes.

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
Par l'emploi de l'ÉLIXIR DENTIFRICE

**DES RR. PP. BÉNÉDICTINS**  
de l'Abbaye de SOULAY (Gironde)  
DOM MAGUELONNE (Frieur)

Le MEILLEUR CURATIF  
ET LE  
SEUL PRÉSERVATIF  
DES  
Affections Dentaires

INVENTÉ en L'AN  
**1373**  
PAR LE  
Frieur Pierre BOURSAUD

**EXTRAIT DE LA NOTICE**  
La formule de PIERRE BOURSAUD et ses procédés primitifs sont scrupuleusement respectés. Cet Élixir de nos Pères joint des plus précieuses propriétés, il prévient la carie des dents, qu'il blanchit et consolide. Il chasse le sang des gencives, qu'il ramène et raffermi, et on dissipe ainsi tout gonflement. Il purifie l'haleine et assainit parfaitement la bouche, à laquelle il laisse une délicieuse et durable fraîcheur. Il prévient et guérit les maux de gorge, les enrouements, les indammations, les aphtes et irritations de toutes sortes. En un mot, l'usage journalier de l'Élixir des RR. PP. Bénédicins assure la santé perpétuelle de la Gorge et de la Bouche. Comme on le voit, le spécifique cinq fois séculaire de nos Révérends Pères n'a rien de commun avec les produits seulement agréables répandus dans le commerce ; il s'en distingue autant par ses vertus préventives que par son action curative, énergique, rapide et sûre.

AGENT GÉNÉRAL : SEGUIN, BORDEAUX  
Agent pour la province de Québec : PAUL GARRIGUE, négociant, 16, rue St-Jean, à Québec.

**Les Pilules de Vallet** ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

**Les Pilules de Vallet** ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

**Les Pilules de Vallet** sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

**Les Pilules de Vallet** donnent aux jeunes la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

**Les Pilules de Vallet** sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

**PARIS — 19, RUE JACOB, 19 — PARIS**

LES NOMBREUX MÉDECINS QUI EMPLOIENT LA

**SOLUTION PAUTAUBERGE**  
AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ

La considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les

**MALADIES DE POITRINE**  
PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES et OPINIÂTRES

En Vente chez L. PAUTAUBERGE, 22, rue Jules César, PARIS.  
Dépôts à Québec : Ed. MORIN & Co et dans toutes les principales Pharmacies.

Plus de Feu! Plus de Tares!

**LINIMENT GÉNEAU**  
35 ANS DE SUCCÈS

Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute du poil. Adopté par les vétérinaires renommés ; éleveurs, entraîneurs, haras, etc.

Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons, Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc. Revulsif et Résolutif infailible et sans rival dans les Angines, Catarrhes, Bronchites, Inflammations des Poux, du Foie, des Intestins, Pleurésies, Hydropsies, Réten-tions d'Urine, Fièvres typhoïdes, etc.

Pansement à la main, en 3 et 4 minutes, sans couper le poil.

DÉPÔTS : Paris, MESTIVIER & Co, 275, rue Saint-Honoré  
MONTREAL : LAVIOLETTE & NELSON. — QUÉBEC : ED. MORIN & Co.  
ST-HYACINTHE, OTTAWA, ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

**Avis aux Consommateurs**  
Les PRODUITS de la

**PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND**  
207, rue St-Honoré, à PARIS

Tels que : ORIZA-OIL \* ESS. ORIZA \* ORIZA-LACTÉ \* CRÈME-ORIZA  
ORIZA-VELOUTÉ \* ORIZA-TONICA \* ORIZALINE \* SAVON-ORIZA

DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :

1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.  
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.

**MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA**  
pour vivre sur leur réputation

nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.

Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE  
Envoi franco de Paris du Catalogue illustré

Les Canadiens aux Etats-Unis

La convention canadienne du Massachusetts.—La question scolaire.

SPENCER, MASS., 19.—La convention canadienne qui s'est réunie ici mardi dernier, a terminé ses travaux vendredi. Les officiers de la convention étaient :

Chaplain, M. l'abbé Bruneau, de West Gardner, Mass.; président, M. Didace Ste-Marie, de Holyoke, Mass.; 1er vice-président, M. Pierre F. Pelouquin, de Fall River, Mass.; 2e vice-président, M. F. X. Lamarine, de Central Falls, R. I.; secrétaire, M. Jules Rouillard, de Worcester, Mass.; trésorier, M. V. W. Lamoureux, de Southbridge, Mass.

La question scolaire était la plus importante sur le programme. La résolution suivante a été adoptée sur ce sujet :

"Attendu que nous reconnaissons la nécessité des écoles paroissiales Canadiennes-françaises où l'anglais et le français soient enseignés de pair, et où nos enfants reçoivent en même temps une instruction religieuse et profane.

"Attendu qu'il est urgent dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons de s'assurer du concours de tous les intéressés pour le maintien et le progrès de ces institutions et que, pour atteindre ce but, il serait désirable de joindre des laïques à la gestion de ces écoles ;"

Résolu que les Canadiens des diverses localités s'adressent aux autorités ecclésiastiques pour obtenir la formation de commissariats scolaires, s'étant préalablement entendus avec leur pasteur.

La Ligue des Patriotes de Fall River a été chargée d'organiser la fédération des sociétés canadiennes-françaises des Etats-Unis. La convention est un grand succès; plus de 170 délégués y assistaient.

La prochaine convention se tiendra à Woonsocket, R. I., après la Convention générale de Chicago 1892, les conventions de l'Alliance projetée devant avoir lieu dans l'intervalle. M. P. Boucher, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Woonsocket, a été le président du comité exécutif de la 9me convention avec pouvoir de s'adjointre des auxiliaires.

EMBUTES AU TEXAS

Une guerre de race—Sanglantes rencontres—La ville en révolution—Tués et blessés.

FORT BEND, TEXAS, 19.—De graves désordres viennent d'éclater dans ce comté, par suite d'une rivalité qui existe depuis longtemps entre deux factions de politiciens locaux appelés les Jaybirds et les Woodpeckers. Plusieurs personnes ont été tuées et les désordres ont pris de telles proportions, que le gouverneur de l'Etat, M. Ross, a envoyé une compagnie de milice de Houston à Richmond, le chef-lieu du comté de Fort Bend.

Les Jaybirds sont une association de démocrates comptant environ quatre cents membres. Les Woodpeckers, au contraire, beaucoup plus nombreux, sont des nègres pour la plupart, et ne comptent parmi eux que quelques blancs. Aussi croit-on que c'est, en réalité, une nouvelle guerre de race qui vient de s'engager. Comme toujours, le prétexte a été des plus futiles. Un Jaybird, s'étant avisé de parcourir les rues de Richmond avec une carabine à répétition sur l'épaule, a été mis en état d'arrestation. Ses partisans ont probablement voulu le délivrer, mais les Woodpeckers n'ont pas tardé à entrer en scène, et il s'en est suivi une bataille générale dans les rues de la ville entre les deux factions. On cite parmi les tués le shérif du comté, M. Garvey, et l'ancien shérif, M. Blackoney, qui appartenait tous deux au parti des Jaybirds, et une jeune négresse qui a été atteinte par une balle perdue.

Toute la ville est en révolution, tandis que les femmes et les enfants se tiennent cachés dans les maisons, les hommes se battent dans les rues. Aux derniers avis, le combat avait cessé; mais il pouvait recommencer à tout moment, car les Woodpeckers étaient cernés aux abords du tribunal du comté par les Jaybirds. On croit que le gouverneur Ross se rendra lui-même à Richmond.

Accident fatal

Un cultivateur de l'Ancienne Lorette, nommé Antoine Gauvin et âgé de 62 ans, est mort samedi des suites d'un accident qui lui est arrivé le mercredi précédent. Il revenait du Cap Rouge, lorsqu'en franchissant la voie ferrée, sa voiture a été frappée par un convoi du Pacifique Canadien.

Les timons ont été cassés et le malheureux Gauvin a été lancé violemment sur le sol. Dans sa chute il s'est infligé une blessure profonde d'où le sang s'échappait en abondance.

Quelques personnes témoins de l'accident ont transporté le blessé à sa résidence. Un médecin a été appelé et malgré tous les soins il n'a pu conserver la vie à son malade. M. Gauvin est mort samedi durant la nuit.

Purifiez le sang avec la Salsparille d'Ayer, et vous réaliserez dans quel peu de temps vous serez guéri.

QUÉBEC LUNDI 26 AOUT

Le Cirque P. T. BARNUM La plus Grande Exposition du Monde entier

LE GRAND CIRQUE DE LONDRES

Ménageries Anglaises Royales de Sanger EXPOSITIONS INTERNATIONALES COMBINEES

Caravane Mauresque et Foire Universelle

15 NOUVEAUX CIRQUES 15 Réunis en un seul

CAPITAL INVESTI, 23,000,000 | P. T. BARNUM, Propriétaires.  
DEPENSES QUOTIDIENNEL, \$6,800 | J. A. BAILEY, Propriétaires.



La plus prodigieuse, la plus complète et certainement la plus vaste et la meilleure exposition qui ait jamais été organisée.

CIRQUE. Trois compagnies de cirque complètement équipées, en 3 arènes, avec des myriades de scènes émouvantes et curieuses.

MENAGERIES. Composées avec les spécimens de bêtes féroces, d'oiseaux et de mammifères, les plus rares, tous parfaitement classifiés.

HIPPODROME OLYMPIQUE DE PARIS. Comportant les courses les plus palpitantes d'intérêt, ainsi que des luttes et des parades de tous genres.

TENTE NOIRE. Tente noire des sorcières, dans laquelle sont exposés 40 sujets surnaturels tellement parfaits, que l'on jurerait qu'ils sont vivants.

CARAVANE DE MAURES SAUVAGES. Avec des tribus nomades complètes de Maures, de Bedouins et d'Arabes, accompagnée d'une troupe nombreuse de jolies danseuses. La caravane aura avec elle ses chevaux arabes, ses tentes en peaux de bête, ses instruments de musique, ses articles de religion, ses armes de guerre, etc. Vraisemblables tours de force par des cavaliers Maures; batailles rangées, attaques de la caravane et autres scènes d'un grand intérêt en rapport avec la vie dans le désert de Sahara.

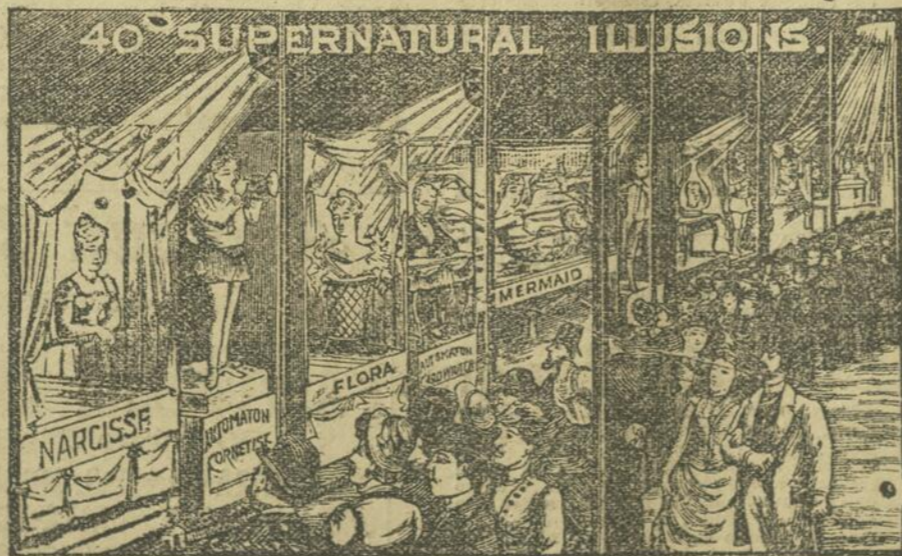
MUSEUM. Curiosités vivantes de partout.

FOIRE AUX CHEVAUX, dans une tente séparée, contenant 360 têtes des premiers chevaux

ESTRADES ELEVEES, pour les jeux olympiques les plus merveilleux.

SURPRISES. Visions théosophiques, vivantes et parlantes, dans une tente spéciale.

FOIRE UNIVERSELLE, embrassant des myriades de nouveautés et d'attractions.



JEUX ATHLETIQUES, par les hommes les plus habiles de l'univers.

SPORTS NAUTIQUES, nouvelles scènes et épisodes sous l'eau.

JEUX AERIENS, 50 évolutions aériennes des plus audacieuses.

EQUITATIONS, 300 représentations des plus merveilleuses.

ANIMAUX DRESSES. Toute une ménagerie, comprenant des moutons, des oies, des girafes des chats, des chèvres, des pélicans, des autruches, des coqs, des cochons, des bêtes féroces

L'ELEPHANT NAIN. Le seul éléphant dans le monde qui aille en bicyclette. Il a trente pouces de hauteur.

ELEPHANTS. 2 troupes d'éléphants dressés.

LOUP MARIN parlant, qui s'ajoute, qui joue des instruments de musique, et fait de remarquables évolutions habiles.

SPECTACLES ETRANGERS ramassés dans toutes les parties du monde et qui n'ont jamais été vus auparavant.

REMARQUABLES ATTRACTIONS, venues des contrées les plus éloignées, et qui n'ont pas encore été exposées.

TROUPES JAPONAISES d'acrobates et de jongleurs merveilleux.

DANCEUSES. Troupe de danseuses algériennes exécutant leurs danses devant les guerriers du désert.

300 ARTISTES de la plus haute réputation exécutent les tours de forces les plus audacieux.

En outre, un grand nombre d'autres curiosités d'un genre extraordinaire. Tout est beau, grand, nouveau, complet, enchanteur, et rien n'a encore été vu de pareil.



Représentations à 2 hrs. et à 8 hrs. P. M. Portes ouvertes une heure avant la représentation

Admission pour toutes les représentations 50 cts.

Pour les enfants au-dessous de 9 ans 25 cts

Grande parade dans les rues, avec des curiosités rares, pour \$1,500,000, à 9 heures du matin

Pour la commodité de ceux qui désirent éviter la foule à la représentation, une agence a été établie chez M. A. O. RAYMOND, 46 rue la Fabrique, où l'on pourra se procurer le jour du cirque, des billets réservés, numérotés, aux prix réguliers, et les billets d'admission moyennant la légère avance ordinaire.

EXCURSIONS A BON MARCHÉ SUR LES CHEMINS DE FER

Représentations à Trois-Rivières le 27 août.

THEES A BON MARCHÉ

Pour la qualité quelques-uns les égalent, mais il n'y en a pas qui les surpassent

Reçus justement et en vente:

- Bon thé japonais, demi-feuille, (fort et doux), 6cts.
- Bon thé du Japon en feuille écrasé, (très-fort), 8cts.
- Bon thé du Japon en feuille, écrasé (fort et d'usage), 10cts.
- Thé japonais de choix en feuille, 15cts.
- Thé japonais, en feuille, de choix 20cts.
- Thé de choix extra, (fort et odoriférant), 25cts.
- Choix extra, la plus belle qualité de la récolte de mai, 30cts.
- Bon Twankay, (fort et doux), 12cts.
- Choix Hyson Twankay, 15cts.
- Choix Hyson Twankay, (fort et d'usage), 20cts.
- Hyson Twankay, (qualité pure et supérieure), 25cts.
- Choix extra, Hyson Twankay, (qualité magnifique), 30cts.
- Hyson nouveau, (thé de l'Inde), 20cts.
- Hyson ancien, 20cts.
- Oolong (Formosa) 50cts. la lb., Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra Himalayas, Neigherries (Maïrs), Souchong, Pouchong et Congous, Pekoe, Orang Pekoe, Flowery Pekoe et autres variétés spéciales de thé de l'Inde, Ceylon, Java Japonais et de Chine, (noir et vert), les meilleurs qui aient jamais été importés au Canada.

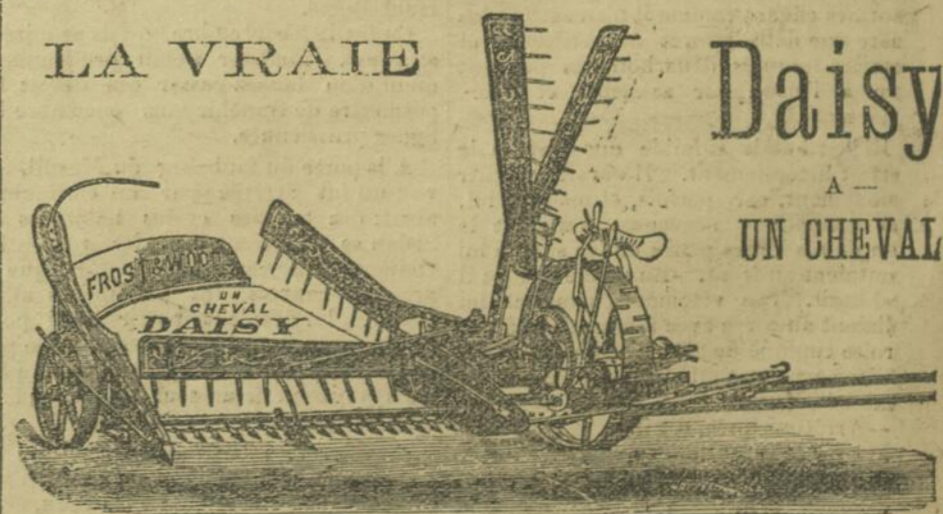
EN VENTE PAR

A. WATTERS RUE DE LA FABRIQUE

LA VRAIE

Daisy

UN CHEVAL



La vignette ci-dessus représente le meilleur et le plus populaire MOISSONNEUSE A UN CHEVAL sur le marché; c'est l'instrument le plus léger et qui fonctionne le mieux; c'est aussi le mieux fini et le plus fort qu'il y ait dans cette classe d'instruments. A vendre par

WM. A. ROSS, 30, Rue Saint-Paul.

N. B.— Nous n'avons pas de vieux instruments; ils sont tous de cette année et de construction améliorée.